

LES ACTEUR.RICE.S DU PLAN CANOPÉE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

RENDU FINAL MARS 2020



COMMANDE DE L'AGENCE D'URBANISME DE LYON POUR LA MÉTROPOLE DE LYON



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons adresser nos remerciements à l'Agence d'Urbanisme de Lyon pour la confiance qu'elle nous a accordée ainsi qu'aux différentes structures privées, publiques et associatives qui ont accepté de nous consacrer du temps et de partager avec nous leurs savoirs et leurs aspirations.

Merci également à nos référent.e.s universitaires : Béatrice Maurines, enseignantechercheure et Olivier Rouchon, consultant, pour l'aide apportée dans la réalisation de ce travail. Leur accompagnement a constitué une ressource précieuse pour nous saisir au mieux de cette commande.



Photo 1 Les étudiant.e.s du master 2 SADL et Béatrice Maurines

Dossier réalisé par :

Camille Boino, Claudie-Charlotte Castellano, Julien Charreton, Sarah Fakhri, Sanghee Han, Lydie Kacheo, Emma-Victoire Kobiet, Keyssia Kouadio, Léna Monfort, Sido Morfin, Margaux Rimoux, Fadimata Souleymane, El Hadji Sény Thiam.

SOMMAIRE

Remerciements	3
Tables des matières	
AVANT-PROPOS	
Présentation du Master SADL	
NOTRE DÉMARCHE	10
PARTIE 1 : INTRODUCTION	12
Introduction	13
LE PLAN CANOPÉE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON	15
1.1.1 L'élaboration du Plan Canopée	15
1.1.2 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	16
1.1.3 LE PLAN CANOPÉE À L'INTERNATIONAL	17
1.2 Présentation de la commande	19
1.3 ETAT DE L'ART	20
1.3.1 La biodiversité	20
1.3.2 Les initiatives citoyennes	20
1.3.3 LA PARTICIPATION POLITIQUE	21
1.3.4 LA RÉAPPROPRIATION DE LA NATURE EN VILLE POUR LES HABITANT.E.S	21
1.3.5 LA DURABILITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES	21
1.3.6 Les enjeux économiques	22
1.3.7 LES INÉGALITÉS DE VERDISSEMENT	22
1.4 Problématisation	24
PARTIE 2 : MÉTHODOLOGIE	28
2.1 LA MÉTHODOLOGIE DES FICHES STRUCTURES	
2.1.1 L'ETHNOGRAPHIE DIGITALE	31
2.1.2 CHOIX ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES STRUCTURES	32
2.2 LA MÉTHODOLOGIE DES ENTRETIENS	
2.2.1 Une semaine à la rencontre des acteur.Rice.s	35
2.2.2 LA GRILLE D'ENTRETIEN FORMALISÉE: UNE RESSOURCE POUR L'ENQUÊTE	36
2.3 LA MÉTHODOLOGIE DES CARTOGRAPHIES	38
2.3.1 LA MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE SPATIALE	38
2.3.2 LA MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX	38
2.4 Les biais de l'enquête	39
2.4.1 LES BIAIS LIES AU CONTEXTE DE LA COMMANDE	39
2.4.2 LES BIAS LIES A LA TEMPORALITE	39
2.4.3 LES BIAIS LIES AUX CONNAISSANCES	4.0
2.7.3 LL3 DIAI3 LILS AUX CONVAISSANCES	40
PARTIE 3 : ETHNOGRAPHIES	42
PARTIE 3 : ETHNOGRAPHIES	42 43
PARTIE 3 : ETHNOGRAPHIES	42 43

3.2 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.RICE.S	52
3.2.1 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.RICE.S SELON LEURS EMPLACEMENTS ET LEURS STATUTS	52
3.2.2 CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX DES ACTEUR.RICE.S	53
3.3 ENTRETIENS ETHNOGRAPHIQUES	56
3.3.1 CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES	56
3.3.2 Caractéristiques des enquêté.e.s	58
DADTIE A MÉGÉTALIGED LA MÉTEDODOLE DE LIVON, DAD AMEGET CELONALE	C
PARTIE 4 : VÉGÉTALISER LA MÉTROPOLE DE LYON : PAR, AVEC ET SELON LE ENQUÊTÉ.E.S. ANALYSE DES DONNÉES RÉCOLTÉES	
4.1 LES PERCEPTIONS ET IMAGINAIRES DE LA NATURE EN VILLE	
4.1 LES PERCEPTIONS ET IMAGINAIRES DE LA NATURE EN VILLE	
4.1.2 PERCEPTIONS ET IMAGINAIRES DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE	
4.1.3 GESTION DES RISQUES	
4.1.4 DES INITIATIVES VARIÉES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ	
4.1.5 Lyon est-elle verte?	
4.1.6 PERCEPTIONS DE LA NATURE EN VILLE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON	
4.1.7 CONCLUSION	
4.2 ACTIONS DES ACTEUR.RICE.S EN FAVEUR LA NATURE EN VILLE	
4.2.1 L'AMENAGEMENT, LA PLANTATION, L'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE	
4.2.2 La sensibilisation, l'education a l'environnement ET LA FORMATION	
4.2.3 LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S ET L'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS D'HABITANT.E.S OU	
D'ENTREPRISES A LA CREATION D'ESPACES VERTS	
4.3 CONNAISSANCES DES ACTEUR.RICE.S DE LA CANOPEE	
4.3.1 La mutualisation des savoirs	
4.3.2 LES CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES : LES DOCUMENTS CADRES	
4.3.3 LES CONNAISSANCES PRATIQUES	
4.3.4 LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES	
4.4 LES ACTEUR.RICE.S DE LA NATURE EN VILLE FACE AUX POLITIQUES PUBLIQUES	
4.4.1 LA MÉTROPOLE DE LYON UN ACTEUR FINANCEUR ET MOTEUR :	
4.4.2 Au milieu des multiples services, une coopération lente et difficile?	
4.4.3 FAUT QUE ÇA AVANCE : FASSE À LA « LENTEUR » DES POLITIQUES, LES ACTEUR.RICE.S S'IMPATIENTE	
PARTIE 5 : PRÉCONISATIONS	405
5.1 LES FREINS, LEVIERS ET PROPOSITIONS IDENTIFIÉS PAR LES ACTEUR.ICE.S	128
5.1.1 LES PRINCIPAUX FREINS A LA VEGETALISATION DE LA METROPOLE DE LYON IDENTIFIES PAR LES	
ENQUETE.E.S	
5.1.2 LES LEVIERS ENVISAGES PAR LES ACTEUR.RICE.S SUR CE SUJET	
5.1.3 LES PROPOSITIONS FORMULEES PAR LES ENQUETE.E.S	139
5.2 Nos préconisations pour la poursuite du Plan Canopée et la collaboration avec les	
ACTEUR.ICE.S DE LA NATURE EN VILLE	
5.2.1 PORTAGE POLITIQUE ET LISIBILITE DES POLITIQUES PUBLIQUES	
5.2.2 ACCROITRE LES LIENS AVEC ET ENTRE LES ACTEURS	
5.2.3 Les enjeux du type de vegetalisation	145
CONCLUSION	147

Annexe 1 : Bibliographie	153
Annexe 2 : grille d'entretien formalisée	
ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.ICE.S DU PLAN CANOPÉE DE LA MÉTROPOLE I	
ANNEXE 4: FICHES STRUCTURES DES CENT ACTEUR.ICE.S	
ANNEXE 4: FICHES STRUCTURES DES CENT ACTEUR.ICE.S	164
ΓABLES DES MATIÈRES	
TABLE DES ILLUSTRATIONS	
PHOTO 1 LES ÉTUDIANT.E.S DU MASTER 2 SADL ET BÉATRICE MAURINES	3
Photo 2 Séance de travail collectif	
Photo 3 Comité technique du 8 novembre 2020	
Photo 4 Une abeille butinant de la lavande au jardin de Pré Sensé	
Photo 5 Vitis au jardin de Pré Sensé	
Photo 7 Serres du Parc de la Tête d'Or, Lyon	28
Photo 8 Pommier au jardin de Pré Sensé	28
Photo 8 Séance de travail collectif	40
Photo 9 Entretien avec le CRBA	42
Photo 9 Entretien avec Eisenia	42
Photo 9 Rencontre avec Charlotte Visage de Arthropologia	56
Photo 11 Une forme de plantation possible _ Quartier Mas du Taureau, Vaulx-en-Velin	62
PHOTO 11 LE JARDIN DE PRÉ SENSÉ, UNE OASIS DANS LA VILLE	62
Photo 13 L'importance de la biodiversité au jardin de Pré Sensé	127
PHOTO 14 SPIRALE À INSECTES, ARTHROPOLOGIA	
PHOTO 16 REFUGE POUR LES INSECTES AU JARDIN DE PRÉ SENSÉ	
PHOTO 17 FLEUR AU JARDIN BOTANIQUE DE LYON	
PHOTO 15 QUELLES ESPÈCES POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ? SERRES BOTANIQUES DU PARC DE LA '	
Photo 16 Tulipes au jardin de Pré Sensé	
ΓABLE DES ENCADRÉS	
Encadré 1 Note sur l'écriture inclusive	
Encadré 2 Un outil, la Charte de l'Arbre	
CNCADRÉ 3 UN DISPOSITIF CONNEXE, LES TRAMES VERTES ET BLEUES	
Encadré 4 Les enjeux soulevés par la littérature	23
Encadré 5 Notre méthodologie en pratique	29
Encadré 6 Le choix d'une méthodologie inductive	30
Encadré 7 Les types de connaissances des acteur.rice.s de la nature en ville	100
INCADRÉ 8 DÉFINITIONS DES DOCUMENTS CADRES	103
ΓABLE DES GRAPHIQUES	
GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATION DES STRUCTURES PUBLIQUES	48
GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATIONS DES STRUCTURES ASSOCIATIVES	49
GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATION DES STRUCTURES PRIVÉES	50
GRAPHIQUE 4 ACTIONS DES ACTEUR.RICE.S EN FAVEUR DE LA NATURE EN VILLE	

GRAPHIQUE 5 LA CONNAISSANCE DES DOCUMENTS CADRES	
GRAPHIQUE 6 LES 6 PRINCIPAUX FREINS ÉVOQUÉS PAR LES ACTEUR.RICE.S DE LA VÉGÉTALISATION	129
TABLE DES TABLEAUX	
TABLEAU 1 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATIONS DES STRCUTURES PUBLIQUES	48
TABLEAU 2 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATIONS DES STRUCTURES ASSOCIATIVES	
TABLEAU 3 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATION DES STRUCTURES PRIVÉES	
TABLEAU 4 RÉPARTITION DES MODES D'IMPLICATION SELON LES STRUCTURES	51
Tableau 5 Liste des structures rencontrées	57
TABLEAU 6 RÉPARTITION DES INTERLOCUTEUR.ICE.S SELON LEUR FONCTION	58
TABLE DES CATOGRAPHIES	
CARTE 1 LES ACTEURS DU DOMAINE DE L'ARBRE URBAIN DANS LA MÉTROPOLE DE LYON, CARTE ÉLABORÉE PA	
d'Urbanisme de Lyon	
CARTE 2 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.RICE.S SELON LEURS EMPLACEMENTS ET LEURS STATUTS	
CARTE 2 CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX D'ACTEURS DE LA NATURE EN VILLE SUR LA MÉTROPOLE DE LYON	53
CARTE 3 CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX : L'EXEMPLE DU CENTRE SOCIAL DES ETATS UNIS	
CARTE 5 CLUSTER DE L'INSA LYON (EXTRAIT DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX)	101
CARTE 6 LA MÉTROPOLE UN ACTEUR CENTRAL (EXTRAIT DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX)	113
CARTE 7 À NUANCER SELON LE TYPE DE COLLABORATION (EXTRAIT DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX)	113

AVANT-PROPOS

Ce dossier présente le travail intermédiaire d'une enquête menée auprès des acteur.rice.s concerné.e.s de manière directe ou indirecte par la nature en ville sur la Métropole de Lyon, par les étudiant.e.s du Master 2 Socio-Anthropologies Appliquées au Développement Local durant l'année universitaire 2019-2020.

PRÉSENTATION DU MASTER SADL

La formation proposée par le Master 2 SADL s'efforce de transmettre aux étudiant.e.s une attention réflexive aux modalités de construction d'une enquête menée par les chercheur.se.s et les acteur.rice.s de terrain. C'est à travers l'analyse de la relation qui lie les chercheur.se.s et leurs interlocuteur.rice.s qu'est possible le savoir sociologique (Fassin, 2008 : 9). L'enquête collective est chaque année l'occasion pour les promotions de SADL de se former aux outils collaboratifs et constitue en cela un point fort de la formation.



Photo 2 Séance de travail collectif

NOTRE DÉMARCHE

Issue des sciences sociales (anthropologie, science politique et sociologie), la démarche ethnographique a été favorisée autant que possible pour cette étude. Mêlant observations, entretiens et recherches digitales, l'objectif est de produire des connaissances *in situ*, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du « point de vue de l'acteur.ice ».

Encadré 1 Note sur l'écriture inclusive

Afin d'inscrire cette recherche dans une politique ne perpétuant pas de discriminations, nous avons fait le choix de l'utilisation de l'écriture inclusive. L'écriture inclusive est un outil conçu pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et les inégalités entre les femmes et les hommes. Depuis le 17ème siècle, la langue française a subi des modifications entraînant une prédominance du masculin sur le féminin. Aujourd'hui, malgré des revendications de la part des associations féministes depuis une trentaine d'années, l'Académie française refuse de reconnaître la non-neutralité de la langue française et de la féminiser. Aussi, en participant dans des recherches universitaires à la mise en place de l'écriture inclusive et en essayant de la banaliser, peut-être que les volontés militantes seront à même d'être plus reconnues par les différentes institutions régissant notre société.

Encadré 2 Note sur l'anonymisation des enquêté.e.s

Concernant l'anonymisation, nous avons fait le choix de ne pas citer les personnes interrogées mais uniquement la structure qu'elles représentent. En revanche, afin de donner corps à notre analyse et d'offrir des éléments utilisables par notre commanditaire, nous avons rarement anonymisé les structures. Elles sont anonymisées uniquement dans le cas où leurs propos pourraient leur porter préjudice. Ainsi, nous comptons sur votre bienveillance envers ces acteur.rice.s qui nous ont accordé avec honnêteté et implication du temps et de la confiance.



Photo 3 Comité technique du 8 novembre 2020



Photo 4 Une abeille butinant de la lavande au jardin de Pré Sensé

PARTIE 1: INTRODUCTION





INTRODUCTION

La question environnementale émerge en tant que problème politique au cours des années 1970-1980. En 1972, la publication de The Limits to Growth (traduit par « Les Limites à la croissance (dans un monde fini) »), aussi appelé rapport Meadows, marque un tournant dans les considérations de l'environnement d'un point de vue global. C'est toutefois en 1987 qu'est publié Our Common Future (Notre avenir à tous), connu comme rapport Brundtland par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, alors présidée par Gro Harlem Brundtland. Dans ce rapport apparaît pour la première fois, de manière officielle, l'expression "sustainable development", traduit en français par "développement durable ou soutenable", notion toujours controversée mais qui a profondément marqué les considérations environnementales. De nombreux sommets internationaux se succèdent ensuite sur les thématiques environnementales, de celui de Rio de Janeiro en 1992 à la Conférence de Madrid de 2019 sur les changements climatiques (dite "COP 25"). Ces rencontres débouchent notamment sur le protocole de Kyoto, signé en 1997 et débutant en 2005, qui crée un marché d'émissions des gaz à effet de serre, ou encore sur l'Accord de Paris sur le climat, entré en vigueur en 2016 et visant à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C d'augmentation par rapport à l'ère pré-industrielle.

En France, le premier Ministère de l'Environnement est créé en 1971 et la Charte de l'Environnement est introduite dans la Constitution en 2005. Le droit de l'environnement évolue au cours du Grenelle de l'Environnement de 2007, avec notamment l'adoption des trames verts et bleues ou encore l'obligation de mettre en place un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour les régions, les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération ainsi que les communes et communautés de communes de plus de 50 000 habitant.e.s. Ce droit dépend toutefois très largement du droit international et du droit de l'Union Européenne, qui transpose près de 85% du droit français de l'environnement.

La loi du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, rend obligatoire pour la Métropole de Lyon la mise en place d'un Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET), ainsi que pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitant.e.s. Cet outil de planification a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables, de maîtriser la consommation d'énergie et de contrôler la qualité de l'air. De ce PCAET et de la volonté de "verdir" la Métropole sont nés la Charte de l'Arbre et le Plan Canopée. Ce dernier, adopté en 2017, vise à augmenter la couverture arborée du territoire de la Métropole, notamment dans l'objectif d'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, pour ce faire, il nécessite la mise en relation de nombreux.ses acteur.rice.s impliqué.e.s dans les thématiques de la nature en ville.

Ce dossier, réalisé à la demande de l'Agence d'Urbanisme de Lyon, interroge la création d'une cartographie des différent.e.s acteur.rice.s de la nature dans la Métropole de Lyon. Nous verrons en introduction la phase exploratoire de l'enquête et comment nous nous sommes appropriés la commande ; dans une première partie, la constitution d'un inventaire grâce aux méthodes et aux outils numériques ; dans un second temps la semaine d'enquête à la rencontre des acteur.rice.s et pour finir une dernière partie sur les perceptions des acteur.rice.s de la nature en ville incluant un dialogue avec les politiques publiques.

1.1 LE PLAN CANOPÉE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

1.1.1 L'ÉLABORATION DU PLAN CANOPÉE

En 2017, la Métropole de Lyon adopte le Plan Canopée, déclinaison opérationnelle de la Charte de l'Arbre. Son objectif est de promouvoir les actions en faveur d'une meilleure connaissance des arbres du territoire de la Métropole de Lyon, d'une reconnaissance de leurs bienfaits, afin d'assurer leur protection et leur développement.

Chaque signataire s'est engagé.e à contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'action dans le respect des principes et des recommandations formulées dans la Charte de l'Arbre. Le Plan Canopée constitue la proposition d'un cadre opérationnel commun pour fédérer l'ensemble des initiatives et contributions des signataires. Il propose des actions concrètes, des objectifs quantifiés et des moyens affectés pour permettre la déclinaison opérationnelle de la Charte de l'Arbre et de répondre aux enjeux d'adaptation aux changements climatiques préconisés par le Plan Climat du Grand Lyon.

Le Plan Canopée traduit ainsi la convergence d'objectifs entre ces deux démarches territoriales qui associent de nombreux acteurs de l'agglomération et trouvent dans ce plan une déclinaison opérationnelle porteuse d'avenir.

Encadré 2 Un outil, la Charte de l'Arbre

La Charte de l'Arbre est un outil rassemblant l'ensemble des acteur.rice.s du territoire de la Métropole de Lyon, dont les actions, les métiers ou la sensibilité sont en lien avec la question de l'arbre en ville. Au 31 mai 2018, la Charte de l'Arbre recensait 107 signataires. Conçue de manière à constituer un support de connaissances et de principes, elle a vocation à servir de guide dans une perspective d'amélioration et d'harmonisation des pratiques, assurance nécessaire à une protection durable et acceptée par tou.te.s, des arbres composant le paysage de l'agglomération. Un des objectifs centraux de la Charte de l'Arbre est de faciliter la mutualisation des connaissances et le partage des savoirs. Ces connaissances sont regroupées sous 9 thématiques évolutives qui s'actualisent régulièrement :

- Arbre, fertilité et sols urbains
- o Arbre, eau et climat
- Ecologie et santé
- o Les essences
- La plantation des arbres
- La gestion des arbres
- o L'arbre et la loi
- o Arbre urbain et société
- Arbre urbain et interfaces métiers

1.1.2 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les quatre grandes objectifs du Plan Canopée visent à renforcer le cadre opérationnel de la Charte de l'Arbre de façon concrète, quantifiée et vérifiable. Tous les projets Canopée développés jusqu'à ce jour, aussi bien à l'international qu'au national poursuivent les mêmes enjeux. Ceux-ci sont fortement influencés par les défis liés au changement climatique. L'arbre urbain, facteur central se présente ainsi comme une des rares solutions mobilisables facilement et peu coûteuse. La plantation d'arbres en ville devient une action favorable à différents niveaux listés ci-dessous :

- économiques (diminution de la consommation d'énergie),
- > sanitaires (amélioration de la santé des population)
- écologiques (limitation du réchauffement climatique, protection de la biodiversité, qualité de l'air)

Pour parvenir à la réalisation de ces objectifs, la Métropole privilégie une action partenariale qui associe tous les acteur.rice.s du territoire (collectivités, entreprises, bailleurs sociaux, associations, pôles de compétitivité). Notre contribution à ce projet s'inscrit donc dans cet esprit fédérateur.

Les ambitions du Plan Canopée sont donc de :

1. Pérenniser et développer le patrimoine arboré

Augmenter le rythme des nouvelles plantations et maintenir le rythme de renouvellement actuel. Réaliser l'inventaire des patrimoines arborés du territoire de la Métropole; Inscrire l'arbre au coeur des procédures d'urbanisme; Intégrer l'objectif du Plan Canopée au plan "modes actifs" et au PDU et préserver et valoriser les arbres remarquables.

2. Favoriser le bien-être et la mobilisation des citoyens

Minimiser les risques d'accidents liés aux arbres urbain, minimiser l'impact des arbres dans les problèmes d'allergies, encourager les initiatives locales et citoyennes en faveur de l'arbre en ville. Développer le réseau de sentiers et balades pédagogiques; Sensibiliser et mobiliser les jeunes citoyens, et encourager les projets publics et privés de plantation d'arbres.

3. <u>Fédérer les professionnels autour du Plan Canopée</u>

Généraliser les plans territoriaux de désherbage et de gestion différenciée des espaces arborés, organiser l'animation du réseau des signataires Charte de l'Arbre et communiquer vers le grand public, élargir la collaboration de la Charte de l'Arbre au-delà des acteur.rice.s traditionnels de la filière paysage; Favoriser le développement de la plateforme Echo-paysage. Sensibiliser les professionnels de la construction à la protection des arbres sur les chantiers. Développer l'utilisation du protocole de cohabitation des arbres et des réseaux. Promouvoir les techniques de taille raisonnée et rédiger des guides interdisciplinaires de bonnes pratiques.

4. Améliorer la connaissance et développer de nouvelles pratiques

Rationaliser l'utilisation des terres agricoles pour la création de supports de plantation; Promouvoir l'intégration des arbres à la gestion du cycle de l'eau, développer un outil d'évaluation des bénéfices liés à la préservation ou à la plantation des arbres (calcul du coût global). Agir en faveur de la biodiversité, adapter les palettes végétales aux changements climatiques. Promouvoir les projets d'agroforesterie et de plantation de forêts périurbaines

Encadré 3 Un dispositif connexe, les trames vertes et bleues

Les trames vertes et bleues constituent un dispositif issu du Grenelle de l'environnement. Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire qui doit mettre en synergie les différentes politiques publiques d'aménagement et de préservation de la biodiversité. Elles ont pour objectifs de maintenir ou de restaurer les capacités de libre évolution des espèces au sein des territoires, notamment en maintenant ou en rétablissant les continuités écologiques.

Le dispositif est composé de trois niveaux emboîtés :

- les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques élaborées par l'État
- des schémas régionaux de cohérence écologique élaborés conjointement par l'État et les conseils régionaux
- des documents de planification des collectivités territoriales et leurs groupements relatifs à l'aménagement de l'espace ou à l'urbanisme (SCoT, PLU, etc.)

Les outils des trames verte et bleue à l'échelle locale sont les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques, l'identification et l'élimination des obstacles existants au sein des corridors écologiques ainsi que la remise en état des espaces à forts enjeux de biodiversité.

1.1.3 LE PLAN CANOPÉE À L'INTERNATIONAL

Le Plan Canopée est un programme de végétalisation qui n'est pas propre à la Métropole de Lyon. D'autre villes dans le monde ont initié des programmes du même ordre. La Métropole de Lyon a d'ailleurs étudié ces autres formes à travers une étude de benchmark internationale en 2018. Cette analyse a été réalisée auprès d'une trentaine de grandes villes dans le monde afin de comprendre leurs stratégies sur la question de la forêt urbaine. En effet, la végétalisation apparaît comme un enjeu important pour les métropoles occidentales. On peut citer quelques-unes des villes qui ont entrepris une démarche de la sorte : Washington DC, New York, Melbourne, Canberra, Seattle,

Vancouver, Toronto, Ottawa, Montréal, Bristol, Londres, Copenhague, Berlin, Lausanne, Bruxelles, Brisbane, Barcelone, Nantes, Paris, etc.

C'est notamment le cas de la ville de Montréal qui a, la première, mis en place un plan d'action canopée, dont le nom est similaire à celui qu'a choisie la Métropole de Lyon. A Montréal l'objectif est d'augmenter la couverture arborée de la ville de 20% à 25% d'ici 2025. Ce plan est présenté d'hors et déjà comme un succès, qu'il serait possible d'adapter aux conditions du Grand Lyon. Cette analyse internationale permet d'appuyer la validité et l'efficacité de l'augmentation du nombre d'arbres dans la lutte contre le changement climatique et ses effets. Les terrains d'action mis en avant dans l'analyse du Plan Canopé de Montréal sont la prévention des îlots de chaleur urbain, l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, le maintien et la protection de la biodiversité qui mènerait à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. La Métropole de Lyon s'inspire de cette stratégie d'inclusion des acteur.rice.s privé.e.s au projet de végétalisation.

L'aspect financier est aussi mis en avant dans cette étude de la Métropole. La plantation d'arbres en ville est décrite comme « une des rares solutions mobilisable facilement et peu chère. ». A travers les exemples issus de la trentaine de villes engagées dans cette voie, l'analyse montre l'intérêt économique de cette stratégie à travers des chiffres précis. Les budgets annuels prévisionnels des villes étudiées sont compris entre 0,56€ par habitant.e à Nantes et 6€ par habitant à Montréal. Il y a une forte disparité dans les investissements entrepris par les villes. Ainsi les manières de faire et l'envergure des projets ne sont pas équivalent d'une ville à une autre. La Métropole de Lyon s'identifie à un des projets les plus conséquents à travers le monde.

1.2 PRÉSENTATION DE LA COMMANDE

L'enquête collective mobilise cette année les étudiant.e.s du Master 2 de Socio-Anthropologie Appliquées au Développement Local (SADL), dirigée par Béatrice Maurines, et l'équipe de l'agence d'urbanisme conduite par Anaïs Prevel, sur le Plan Canopée. Cette commande a pour objet d'établir une "cartographie des acteur.rice.s de la nature en ville dans la Métropole de Lyon". L'enjeu de cette commande est d'identifier les potentiels partenaires de la Métropole de Lyon pour le Plan Canopée et de comprendre comment les fédérer autour de ce projet. Une rencontre introductive entre les étudiant.e.s et l'équipe de l'agence d'urbanisme a permis d'expliciter et de définir les modalités de ce projet.

La Métropole de Lyon réunit à elle seule 59 communes et compte un peu plus de 1,4 million d'habitant.e.s. L'une des priorités pour elle aujourd'hui est d'améliorer son confort et son attractivité en réconciliant la nature et la ville. En lien avec les enjeux climatiques aussi bien internationaux que nationaux, le patrimoine arboré constitue un composant actif de son action. Initié par son service Arbre et Paysage, le Plan Canopée est le volet opérationnel de la Charte de l'Arbre et doit conduire à la mobilisation des partenaires publics et privés en vue d'adapter la ville au changement climatique en cours. L'arbre est la figure de proue de la Canopée et la Métropole dispose en 2019 d'une couverture arborée de 27%, soit 14.500 hectares et 2 à 3 millions d'arbres. Cependant, 80% des espaces disponibles sont des domaines privés et l'un des quatre axes majeurs du Plan Canopée est de fédérer tous les professionnel.le.s autour de ce projet. L'agence d'urbanisme de Lyon est chargée de réfléchir à la stratégie de mise en œuvre prochaine de ce Plan Canopée dans une dynamique de co-construction avec tous les acteur.rice.s du territoire métropolitain.

Nous ne pouvons pas débuter notre analyse sans faire un point sur le contexte dans lequel la présente enquête s'est déroulée. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre du travail de terrain ont eu lieu en pleine course pour les élections municipales de mars 2020. A cet égard, malgré la diversité des acteurs impliqués de manière individuelle ou collective dans le verdissement de la métropole, nous avons dû faire l'impasse sur certains d'entre eux. Il a été décidé dès notre première rencontre avec l'agence d'urbanisme que ni les citoyens, ni les collectivités ne feront partie de la démarche afin de limiter au maximum toute instrumentalisation politique de l'enquête par ces derniers. Sachant que la métropole de Lyon est le commanditaire de ce travail, nous avons supposé que l'enquête peut en effet servir de lieu de revendications politiques pour les habitants et constituée une occasion pour les mairies de se valoriser aux yeux de la métropole et des électeurs. Ainsi, même s'il aurait été intéressant de connaître les opinions de ces deux acteurs clés sur le sujet de la nature en ville et les pratiques qu'ils mettent éventuellement en œuvre dans ce domaine, ne seront détaillées dans la suite de ce dossier que les paroles recueillies auprès d'acteurs associatifs, privés et publics (hors collectivités).

Réaliser la cartographie des acteur.rice.s n'est qu'un volet dans le processus de déploiement du Plan Canopée. Il s'agit de tous les acteur.rice.s direct.e.s (plantation, entretien...) ou indirect.e.s (prise de décision, financements, sensibilisation, recherche...), privé.e.s ou public.que.s ayant au moins ou en partie une action sur le territoire. Aussi, toutes les formes de végétation sont à observer tout en gardant à l'esprit que l'arbre demeure le meilleur allié pour l'adaptation au changement climatique.

1.3 ETAT DE L'ART

La nature en ville est une thématique de plus en plus présente dans la recherche. Étant au coeur de l'actualité scientifique, les écrits proposés autour de ce sujet sont multiples. Pour cet état de l'art nous mettons en réflexion plusieurs thématiques : la biodiversité dans la ville, les initiatives citoyennes, la participation dans les politiques de verdissement, la réappropriation de la nature en ville par les habitant.e.s, la durabilité des politiques publiques dans la transition écologique, les enjeux économiques face aux enjeux écologiques, et les inégalités de verdissement. Méthodologiquement, pour réaliser l'état de l'art sur les questions de la nature en ville, nous avons choisi de consulter de multiples bibliothèques (Passe Jardins, Labo Cités, Maison de l'Environnement, UrbaLyon ainsi que les articles et ouvrages universitaires).

1.3.1 LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité se pose comme un enjeu fondamental de la végétalisation urbaine. Estil possible de faire exister la biodiversité au sein de la ville ? Qu'apporte-t-elle aux habitant.e.s et aux acteur.rice.s politiques ? Comment peut-elle être intégrée aux pratiques de vie en ville ? Ce sont autant de questions soulevées par la littérature. Il s'agit aussi de savoir si les actions de verdissement sont en faveur d'une nature sauvage ou artificielle, c'est-à-dire de savoir quelle est la fonction de la nature dans l'espace urbain ? Aussi, mesurer la biodiversité en ville est une entreprise complexe qui demande un travail naturaliste précis. Par ailleurs, le végétal est principalement pensé à l'échelle locale sur un site de plantation : une place, une allée, un parc et non pas au niveau global, de la circulation des espèces. Les dispositifs de Trame verte et bleue sont étudiés dans leurs manières de répondre au problème de la biodiversité. La ville de Québec¹ fait preuve d'innovation dans le domaine en laissant la végétation s'exprimer sur les espaces libres tels que les lots vacants, les friches industrielles et les entreprises ferroviaires, ce qui favorise le développement du patrimoine végétal de la ville.

1.3.2 LES INITIATIVES CITOYENNES

Les initiatives citoyennes dans l'action de végétalisation ont un impact non négligeable pour la littérature. Il y a un imaginaire social qui est encore dominé par les termes de communauté, d'espace local, de démocratie participative, de l'autosuffisance ou de la gestion locale des ressources et qui émerge dans certaines initiatives citoyennes. Cette implication ordinaire dans la nature en ville est notamment valorisée par les associations. L'amélioration des procédures de participation, de concertation et dans les politiques publiques demande l'approfondissement des réflexions sur le rôle de l'habitant.e dans la production ou la coproduction des milieux urbains.

¹ Saint-Laurent, D. (2000). Approches biogéographiques de la nature en ville : parcs, espaces verts et friches. *Cahiers de géographie du Québec*, 44(122), 147-166.

1.3.3 LA PARTICIPATION POLITIQUE

La question de la participation politique se pose aussi dans les écrits sur le militantisme écologique. Reynaud-Desmet (2012) dans « La fabrique de la ville durable entre conflit et participation : les activistes urbains écologistes en région parisienne » montre qu'il y a une institutionnalisation du mouvement écologique, ce qui repositionne les militant.e.s sur leur manière d'intégrer la sphère officielle de la participation. Les associations sont en première ligne pour agir avant que les collectivités n'interviennent pour normaliser les actions. Il montre la manière dont se construit l'action entre les acteur.rice.s, les groupes et les institutions (contre elles, avec elles et sans elles). Il pose la question de l'institutionnalisation du verdissement permettant une participation ou non des militant.e.s écologiques. D'autant plus que la ville durable n'est plus l'apanage des militant.e.s., elle est devenue un produit transactionnel où les acteur.rice.s sont motivé.e.s par l'inclusion dans un nouvel espace d'échange, non idéologique. Devenir acteur.rice de la ville durable est aussi aujourd'hui un enjeu de pouvoir politique et économique, ce qui peut redistribuer les cartes de la participation.

1.3.4 LA RÉAPPROPRIATION DE LA NATURE EN VILLE POUR LES HABITANT.E.S

La littérature aborde aussi l'idée que la participation des citoyen.ne.s aux politiques de végétalisation est une condition sine qua non de la réappropriation de la ville par les habitant.e.s. Lorsque les individu.e.s n'habitent plus les espaces verts, on constate une tragédie des communs² (phénomène collectif de surexploitation d'une ressource commune qui se produit dans une situation de compétition pour l'accès à une ressource limitée). Ce sentiment de déresponsabilisation face aux aménagements végétalisés provoque des dégradations. Cette difficulté d'appropriation et d'entretien des espaces végétalisés est aussi la conséquence d'ambiguïtés juridiques sur les possibilités de végétalisation par des particulier.è.s. Cette question de la réappropriation de la végétalisation par les habitant.e.s pose aussi la question du rapport des individu.e.s à la nature. Laetitia Denans 3 montre les différents registres de perception de la nature des habitant.e.s du Grand Lyon. D'une part, une nature "absolue, pleine et entière" qui mobilise les registres de l'émotion et du sensible et d'autre part une définition qui mobilise davantage les caractéristiques fonctionnelles de la nature notamment comme lieu et support de pratiques. L'importance que les habitant.e.s accordent à la nature en ville est également visible par toutes les actions qui sont menées par des collectifs citoyen.ne.s et des associations : jardins partagés, agriculture urbaine, guérillas jardinières, micro-implantations florales, végétalisation des balcons, des toits et des cours d'immeubles....

1.3.5 LA DURABILITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

² Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162, 1243–1248.

³ Denans, L. (2017). Les perceptions de la nature en ville par les habitants du grand Lyon. *Mémoire l'Université Toulouse Jean Jaurès*.

La question des durabilités des politiques publiques est aussi un enjeu important de la littérature. Il s'agit de savoir si elles sont à la hauteur de la transition écologique. Pour Messaoud Saoudi dans l'article *Le projet lyonnais de « green city » ou le paradoxe vert*, les difficultés du verdissement ne sont pas spécifiquement économiques ou techniques mais plutôt une conséquence des jeux d'actions socio-politiques. Des tensions entre les acteur.rice.s locaux sont perceptibles, notamment avec la confrontation des définitions socialement situées de nature en ville, liées à la difficulté d'instaurer des espaces verts et engendrées par les cultures sociopolitiques des gouvernant.e.s et non pas par des problèmes économiques ou scientifiques.

1.3.6 LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

La question des enjeux économiques dépasse bien souvent des enjeux écologiques. Girault⁴ montre que la "nature urbaine" offre des plus-values substantielles aux quartiers résidentiels. Il se demande alors si, au-delà de son aspect environnemental, la végétalisation des villes ne fait pas également office d'outil de gestion du foncier. Les espaces seraient alors protégés d'une part en vertu des opportunités de récréation qu'ils offrent aux citadins et, d'autre part, comme outil de densification urbaine. Là encore, la densification urbaine entre dans une vision aujourd'hui répandue d'un ville durable.

1.3.7 LES INÉGALITÉS DE VERDISSEMENT

Enfin, la question du verdissement inégal de la ville apparaît comme un enjeux fondamental de la végétalisation dans la littérature, car il s'agit *de facto* d'un facteur de ségrégation sociale. On remarque que si une ville naturalisée apparaît au coeur de la "ville durable" elle tend à disparaître en dehors du centre-ville. On retrouve notamment les inégalités de verdissement dans les territoires délaissés, en marge, qui n'ont pas de raison d'être valorisés. Dans ces quartiers périphériques, le verdissement ne naît pas d'une impulsion par le haut mais d'une mosaïque d'initiatives locales qui s'inscrit dans la vie des habitant.e.s et le tissu associatif local, soucieux d'améliorer leur cadre de vie.. Nous pouvons prendre l'exemple El Khroub⁵, où la végétalisation a été le point de départ à l'amélioration des conditions de vie dans une ville empreinte aux difficultés économiques et sociales. Les espaces interstitiels non construits et l'existence de squares à l'abandon offrent des opportunités : s'ils sont revégétalisés, ils pourraient répondre à la demande sociale de nature. Nous avons un second exemple avec la

⁴ Girault C., (2015), « From naturalness to urbanity, what integration of protected areas in the city? The case of Helsinki metropolis (Finland) », Colloque international " BiodiverCities 2015 – Villes et parcs naturels : construire une nature urbaine?".

⁵ Sahli, M. (2008). El Khroub, la nature et la ville : une culture écologique naissante. *Colloque international* « *Penser la ville – approches comparatives* », Oct. 2008, Khenchela, Algérie.

ville de Montréal⁶ qui a transformé ses parkings en îlots verts urbains, car les stationnements extérieurs comptent parmi les endroits les plus minéralisés du tissu urbain.

Encadré 4 Les enjeux soulevés par la littérature

- Les actions de verdissement visent-elles une nature artificielle ou sauvage : une biodiversité dans la ville est-elle possible ?
- Comment l'institutionnalisation du verdissement permet la participation ou non des militant.e.s écologiques ?
- Est-ce que les politiques de végétalisation permettent la réappropriation de la ville par les habitant.e.s?
- Est-ce que la durabilité des politiques publiques est à la hauteur de la transition écologique ?
- Les initiatives citoyennes sont prépondérantes et pionnières dans l'action de végétalisation.
- Les enjeux du verdissement sont écologiques mais aussi économiques.

⁶ Laurence, P. (2007). Pour des approches intégrées de développement urbain durable. Analyse de trois projets de revitalisation : Lyon : La Croix-Rousse, Montréal : Sainte-Marie, Trois Rivières : les premiers quartiers. *Université du Québec.*.

23

1.4 PROBLÉMATISATION

Les requêtes initiales du commanditaire étaient multiples. Tout d'abord, concevoir un modèle de « fiche structure » des acteur.rice.s de la nature en ville. Ensuite, établir une cartographie globale des acteur.rice.s de la nature en ville afin d'obtenir une vision des acteur.rice.s susceptibles de contribuer à la mise en œuvre du Plan Canopée au niveau de la Métropole de Lyon. Enfin, la réalisation d'entretiens approfondis avec vingt acteur.rice.s clé.e.s. La cartographie attendue devait mettre en avant les différentes typologies d'acteur.rice.s ainsi que présenter les relations qui forment le réseau de ces acteur.rice.s

Qui sont ces acteur.rice.s ? Comment définir ce qu'est la nature ? Ce qu'est la nature en ville ? Les acteur.rice.s de la nature en ville sont défini.e.s par le commanditaire comme étant tou.te.s les acteur.rice.s pouvant avoir une action directe (plantation, entretien, etc.) ou indirecte (prise de décision, financements, sensibilisation, recherche) sur la nature en ville. Ces structures peuvent appartenir au public ou au privé mais leurs actions doivent être situées sur le territoire de la Métropole de Lyon. La couverture arborée de la Métropole correspond à 27% du territoire soit 14.500 hectares et 2 à 3 millions d'arbres. La nature en ville, quant à elle, est définie comme toute forme de végétation avec une place centrale pour l'arbre, présenté comme le meilleur allié pour l'adaptation au changement climatique. Derrière cette commande, il y a un enjeu de verdissement important pour la Métropole de Lyon. Une problématique reste centrale : la question des moyens humains et financiers de la Métropole. Comment verdir la Métropole de Lyon alors que 80% de la surface disponible de son territoire se situent sur le domaine privé et que le coût des entretiens est élevé? Une réflexion s'est tenue en termes de participation des acteur.rice.s et leur manière de pouvoir collaborer aussi bien avec la Métropole de Lyon qu'entre elles et eux. L'objectif de cette commande est de réfléchir à une collaboration et à une implication de différents acteur.rice.s dans la réalisation opérationnelle de la Charte de l'Arbre, à savoir le Plan Canopée.

Mais des questions subsistent : les acteur.rice.s présenté.e.s dans la commande initiale appartiennent au public ou au privé, alors même que dans la Charte de l'Arbre sont intégrées les associations. De fait, cela ne ferme-t-il pas un champ de possibilités en terme de participations citoyennes qui permettrait de dépasser les enjeux humains et financiers présents ici ? De plus, la diversité de ces acteur.rice.s rend difficile une homogénéisation tant en terme de statut qu'en terme d'objectif. Comment réfléchir en ce sens à leur implication à un projet commun à savoir le Plan Canopée ? Également, quelles sont les inter-connaissances existantes à ce jour et comment réfléchir à une prise en charge de ces questions de verdissement par l'implication de ces différents acteur.rice.s ? De plus, la notion de la nature en ville proposée par le commanditaire reste ambigüe tant par la définition proposée de ce qu'est la nature, qu'en terme de représentations de celles-ci par les acteur.rice.s. En terme de réalisation, comment construire un cadre méthodologique et d'analyse permettant de clarifier l'ambition et les moyens d'arriver à la réalisation de cette commande ? Toutes ces questions montrent une grande complexité de définitions possibles autour des termes présents dans la commande.

Finalement, alors même que la notion de "nature en ville" est ambigüe et que ses acteur.rice.s recoupent des statuts et des objectifs variés, comment favoriser la participation à l'élaboration

et à la mise en œuvre du Plan Canopée de la Métropole de Lyon, en prenant en compte leurs différentes représentations et pratiques de la "nature en ville"? Pour cela, dans un premier temps la méthodologie de la recherche sera abordée (partie 2). Dans un deuxième temps, l'ensemble des matériaux ethnographiques recueillis seront présentés (partie 3). Dans un troisième temps, l'analyse de ces matériaux sera présentée au travers de quatre thématiques clés: les représentations de la nature en ville, les actions mises en place par les acteur.rice.s, les diverses connaissances pratiques et techniques des acteur.rice.s et enfin leurs relations avec les politiques publiques (partie 4). Pour finir, les freins et les leviers pour la mise en place du Plan Canopée selon les acteur.rice.s ainsi que leurs propositions seront amenées avant de proposer nos propres préconisations concernant la phase opérationnelle qu'est le Plan Canopée (partie 5).



Photo 6 Serres du Parc de la Tête d'Or, Lyon

PARTIE 2: MÉTHODOLOGIE





Encadré 5 Notre méthodologie en pratique

Au cours de de la première phase d'enquête nous avons réalisé:

- Un inventaire non-exhaustif des structures actrices de la nature en ville au sein de la Métropole de Lyon.
- Une centaines de fiches structures présentant les informations qui nous semblaient essentielles (statut, actions, contacts, modes d'implication, partenaires et réseaux,).
- Une bibliographie en s'appuyant sur différents centres de ressources (Labo Cités, Passe Jardin, Maison de l'environnement, Agence d'Urbanisme de Lyon, Université Lyon 2 Lumière)

La passation des entretiens s'est déroulée durant la semaine du Mardi 12 au Vendredi 15 novembre 2019 :

- 30 entretiens ont été réalisés auprès de 15 associations, 8 structures privées et 7 structures publiques.
- Ils ont duré entre 30 minutes et 1h42, avec une moyenne d'1h05
- Nous avons fait le choix de procéder en duo pour conduire les entretiens, afin de mieux pouvoir les mener.
- Une cartographie des acteur.rice.s rencontré.e.s sur la Métropole de Lyon.

Suite aux souhaits exprimés par l'Agence d'Urbanisme et à nos réflexions en termes de problématisation, nous avons utilisé diverses méthodes pour répondre à cette commande.

Tout d'abord, étant donné l'objectif de cartographie d'acteurs et actrices susceptibles de contribuer à la mise en place d'un Plan Canopée au sein de la Métropole de Lyon, nous avons opté pour la réalisation d'un inventaire relativement large des structures pouvant potentiellement participer à la réalisation de ce projet. Nous avons sélectionné cent structures. Une fois ce repérage effectué, nous avons réalisé un modèle de fiche, utilisé pour présenter chacune des structures retenues. En les croisant, il a été possible de mettre en lumière les types d'activités exercés par les organisations, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, afin de connaître les acteur.rice.s les plus importants pour le Plan Canopée.

Ensuite, nous avons réalisé des entretiens, afin d'avoir une analyse plus fine des acteur.rice.s, de leurs activités et de leurs positions vis-à-vis de la mise en place du Plan Canopée. Nous avons réalisé trente entretiens sur la centaine de structures inventoriées. Suite aux entretiens réalisés, nous avons établi quelques données biographiques sur les enquêté.e.s et analysé les données de terrain recueillies.

Au cours de cette enquête, nous avons fait le choix de travailler en collectif c'est-à-dire que toutes les décisions concernant la méthodologie, les hypothèses et les analyses de ce travail ont été faites de manière collective. En effet, à la suite des entretiens, nous avons évoqué nos ressentis afin de faire émerger les premières pistes d'analyses à savoir les différentes représentations de la nature en ville, la diversité des actions des structures, les types de connaissances mobilisés par les acteur.rice.s et le lien des structures avec les politiques publiques. Par la suite, nous avons « codé » les retranscriptions d'entretiens au vu des thématiques et de la problématique. Enfin, les préconisations ont été discutées en collectif afin de faire ressortir des pistes de réfléxion pour la mise en place du Plan Canopée.

Encadré 6 Le choix d'une méthodologie inductive

En sociologie et en anthropologie on distingue deux courants méthodologiques principaux, la méthode déductive et la méthode inductive. La première se base sur un raisonnement par inférence c'est-à-dire qui procède par soustraction et retranchement. En pratique, il s'agit d'un raisonnement partant de différentes hypothèses, qui, validées ou invalidées par les données de terrain, donnent lieu aux résultats de l'enquête. La méthode inductive au contraire se base sur un raisonnement par récurrence. Celui-ci prend comme point de départ des cas spécifiques, afin de construire un cadre théorique, notamment par le biais d'idéaux-types. « L'approche inductive élabore de façon formelle son canevas de recherche en cours de collecte de données pour en faciliter l'analyse rigoureuse » (Hlady Rispal, 2002, p. 51)⁷. Nous avons fait le choix d'une méthode inductive puisqu'elle paraissait mieux correspondre aux attentes de la commandes et aux conditions de passation de l'enquête.

_

⁷ Hlady Rispal, M. (2002). La méthode des cas: application à la recherche en gestion. Bruxelles: De Boeck

2.1 LA MÉTHODOLOGIE DES FICHES STRUCTURES

L'objectif ici est de rendre compte des méthodes utilisées pour établir le recensement des potentiel.le.s acteur.rice.s du Plan Canopée. Nous présentons donc la méthode de l'ethnographie digitale ; les choix et critères de sélection des acteur.rice.s et le modèle des fiches structures élaborées.

2.1.1 L'ETHNOGRAPHIE DIGITALE

Dans cette partie nous définirons la méthode ethnographique pour ensuite aborder la particularité de l'ethnographie digitale. Marcel Mauss définit l'ethnographie comme méthode ayant pour objectif de répondre à la triple question "qui sont ces gens, que font-ils et qu'en pensent-ils?" Elle permet ainsi d'envisager les choses "autrement" et de mettre en lumière des descriptions reposant sur les mêmes principes, mais dont l'objet diffère de façon importante. Il s'agit donc d'une méthodologie qui s'attache à la description des groupes et de leur fonctionnement de matière approfondie.

L'ethnographie numérique, du virtuel, permet quant à elle l'observation, l'analyse et l'interprétation de phénomènes socioculturels qui surgissent dans cet espace interactif qu'est Internet. Vincent Berry⁹ nous dit que cette notion se définit comme l'étude des populations et de leurs pratiques au travers des réseaux mondiaux : chats, forums de discussion, sites, réseaux sociaux etc. Le terme d'ethnographie virtuelle apparaît d'abord dans la littérature anglosaxonne, à partir de la seconde moitié des années 90. Paradoxalement, peu d'ouvrages, à l'exception des travaux de Christine Hine (2000), de Bruce Mason (2005) et de Daniel Miller (2000), proposent aujourd'hui une réflexion sur la méthode ethnographique du virtuel. Ils s'appuient principalement sur des démarches empiriques, des retours d'expérience, sous forme de méthodologie.

Contrairement à une enquête faite en présence des acteur.rice.s, l'ethnographie digitale est une méthode de recherche qui consiste à récolter les données par le biais d'Internet. Il s'agit ainsi d'user des outils numériques de manière ethnographique, afin de rendre compte des possibilités d'un terrain de recherche. Dans le cas de cette commande, l'ethnographie digitale nous a permis de récolter des informations puis d'aller à la rencontre de multiples acteur.rice.s.

⁸ Cazaneuve, J., « MAUSS MARCEL - (1872-1950) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 4 mars 2020. URL: http://www.universalis.fr/encyclopedie/marcel-mauss

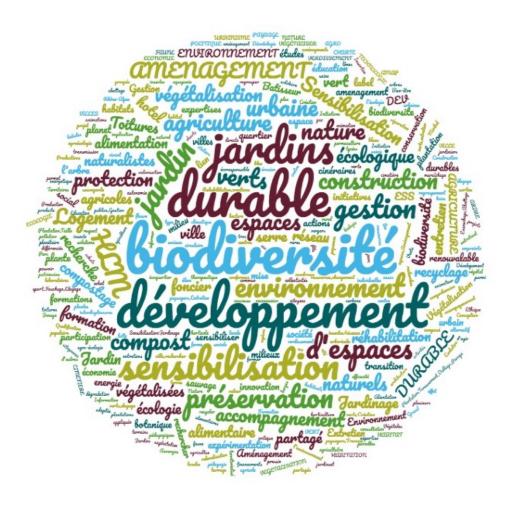
⁹ Berry V., « Ethnographie sur Internet : rendre compte du « virtuel » », Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, 2012/4 (Vol. 45), p. 35-58.

2.1.2 CHOIX ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES STRUCTURES

Lors de notre phase d'enquête, nous avons défini certains critères et types de structures spécifiques. Une première recherche s'est faite par l'étude des structures signataires de la Charte de l'Arbre *via* les documents transmis par l'Agence d'Urbanisme. Par la suite, l'ethnographie digitale a permis d'identifier les différentes structures qui mènent des actions en lien avec la nature en ville. Nous nous sommes alors divisé le travail en sous-groupes en fonction des différents types de structures afin de les répertorier dans un inventaire.

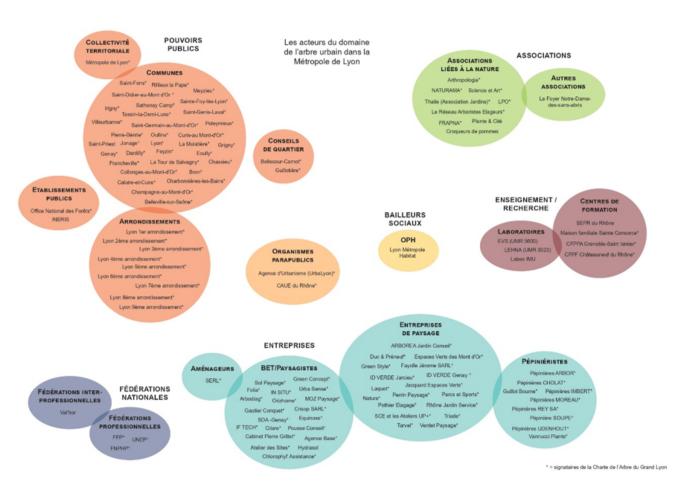
Cette identification a fait émerger une centaine de structures à ce jour, qui ont toutes fait apparaître de façon récurrente les thématiques suivantes : la biodiversité, la plantation, le lien social, l'emploi et/ou l'insertion, les jardins, les îlots de chaleurs et la sensibilisation et/ou la formation.

Illustration 1 Nuage de mots réalisé à partir des mots clés identifiés pour chaque acteur.rice. Plus le mot est gros, plus il a été identifié.



Sur la base de ces critères, nous avons sélectionné et classé **cent acteur.rice.s jugé.e.s pertinent.e.s en faveur de la nature en ville.** Ainsi, nous avons regroupé ces différent.e.s acteur.rice.s en trois groupes de structures, à savoir **trente-deux entreprises privées, vingt-six structures publiques et quarante-deux associations**. Cette typologie est basée sur la typologie des acteur.ice.s de l'arbre urbain dans la Métropole de Lyon proposée par l'Agence d'Urbanisme. Nous avons fait le choix de simplifier cette typologie en trois catégories : structures privées, structures publiques et structures associatives pour éviter de regroupements complexes et rassembler les structures en fonction de leur statut.

Carte 1 Les acteurs du domaine de l'arbre urbain dans la Métropole de Lyon, carte élaborée par l'Agence d'Urbanisme de Lyon



Il nous a semblé judicieux pour cette enquête de dresser un inventaire varié afin d'avoir des points de vue différents concernant les questions de végétalisation selon les différents enquêté.e.s. Parmi ces cent structures, trente ont accepté de nous rencontrer, nous détaillerons ces rencontres dans la troisième partie du dossier.

Concernant les associations, certaines d'entre elles mènent des actions en faveur de la nature en ville de manière plus ou moins impliquée. Nous nous sommes donc centré.e.s sur celles qui sont le plus investies dans le développement durable, la sensibilisation des publics et/ou les actions de verdissement. Pour la réalisation de cette première étape, une limite de temps était fixée : un délai de trois semaines a été nécessaire afin de répertorier les diverses structures dans une temporalité délimitée de sorte à ce qu'elle n'empiète pas sur le reste de notre travail d'enquête. Une fois cet inventaire terminé, nous avons pu poursuivre l'enquête. En plus des activités en rapport avec la nature en ville, a aussi été soulevé le critère de la proximité ou de la distance des structures. Nous avons davantage mis l'accent sur toutes les structures qui sont dans la Métropole de Lyon afin de pouvoir les rencontrer facilement.

A propos des limites de l'ethnographie digitale, nous pouvons relater quelques difficultés liées aux éléments pratiques - telles que les adresses des structures, qui ont donné lieu à des malentendus lors des rencontres. Il s'est aussi avéré que certaines informations disponibles en ligne n'étaient plus à jour, causant quelques difficultés pour joindre les personnes.

L'ethnographie digitale a donc constitué une première méthode de recherche pour balayer l'ensemble des structures que nous pouvions mobiliser dans le cadre de cette enquête. Elle nous a en outre permis de disposer d'informations concernant les actions des structures en lien avec la nature en ville. Nous avons ainsi pu choisir un certain nombre de structures et d'acteur.rice.s qui correspondaient aux idées que nous voyions émerger, choix que nous justifierons dans la suite de ce dossier.

2.2.1 UNE SEMAINE À LA RENCONTRE DES ACTEUR.RICE.S

Si la semaine du mardi 12 novembre au vendredi 15 novembre était dédiée à la passation des entretiens, les prises de rendez-vous ont commencé trois semaines auparavant. Les entretiens se sont par ailleurs prolongés sur la semaine suivante. Nous avons pu réaliser 30 entretiens, qui se sont dans l'ensemble bien déroulés et ont duré de 30 minutes à 1h42 en fonction des disponibilités des enquêté.e.s, avec une moyenne de 65 minutes. Les enquêté.e.s semblaient intéressé.e.s par le sujet. La majorité des entretiens a été effectuée par des duos d'enquêteur.rice.s, excepté pour six d'entre eux. Nous avons choisi de procéder en duo afin d'être plus à l'aise face aux enquêté.e.s et de mieux pouvoir mener l'entretien. Nous avons rencontré les enquêté.e.s dans les lieux qui leur convenaient, il s'agissait très souvent du bureau des différentes structures, sauf pour le conseil de quartier Bellecour-Carnot ainsi que les associations AFAUP et Eisenia.

A propos des difficultés rencontrées, la compréhension du Plan Canopée était parfois partielle pour les enquêté.e.s, il nous était difficile d'expliciter l'objectif de celui-ci de façon claire. Ensuite nous avons été confronté.e.s à des entretiens collectifs non-prévus, puisque ce sont les enquêté.e.s qui invitaient leurs collègues à nous rejoindre sans nous avertir. Ce fut le cas de cinq des trente entretiens que nous avons conduit. L'obstacle qui s'est dès lors posé à nous était que nous n'avions pas prévu une méthodologie adaptée à l'entretien collectif, qui pose des contraintes particulières comme la régulation de la parole entre les enquêté.e.s. De même, nous avons pu remarquer que dans deux de ces entretiens, les hommes présents coupaient la parole aux femmes. Yves Raibaud (2015)¹⁰, géographe du genre, caractérise cette attitude de disqualification de la parole de femmes. Trois entretiens ont également été effectués par téléphone et des biais se sont alors présentés par l'absence de communication non-verbale, ce qui ne permet pas d'appréhender certaines contradictions ou subtilités dans la conversation. Enfin, trois entretiens ont été décalés et sept personnes n'étaient pas disponibles sur la semaine d'enquête. Nous pouvons expliquer cela par la méthode que nous avons mise en place pour la prise de rendez-vous, car nous avions mal-estimé l'aspect chronophage de cette tâche et les difficultés que celle-ci susciterait.

Pour conclure, nous pouvons tirer des enseignements sur la manière dont la semaine d'enquête s'est déroulée. Premièrement, la prise de rendez-vous doit être une phase longue de l'enquête, avec des moyens humains importants car elle est chronophage. Ensuite, il semble important d'anticiper l'éventualité d'entretiens collectifs non-prévus et de porter une attention particulière à la répartition de la parole entre hommes et femmes. Pour finir, la présentation du Plan Canopée doit être développée avec des éléments précisant les objectifs de celui-ci, un calendrier et les différentes parties prenantes participant au portage politique et technique.

35

 $^{^{10}}$ Raibaud, Y. (2015). La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes !. *Participations*, 2(12), 57-81.

2.2.2 LA GRILLE D'ENTRETIEN FORMALISÉE : UNE RESSOURCE POUR L'ENQUÊTE

La grille d'entretien collective¹¹ adoptée a fait figure de modèle pour mener à bien les trente entretiens réalisés. Elle contient plusieurs parties que nous tâcherons de présenter ici avant de mettre en lumière les limites de l'outil et les apports des entretiens à proprement parlé.

L'entretien débute avec une introduction du contexte : la commande passée par l'Agence d'Urbanisme, notre place d'étudiant.e.s masterant.e.s et la définition du Plan Canopée pour la Métropole de Lyon. Nous proposons ensuite à la structure interrogée de se présenter (statut, historique, zones d'interventions et champs d'action, nombres de salarié.e.s/participant.e.s/bénévoles et modes de financement) ainsi qu'aux individu.e.s rencontré.e.s (poste et parcours).

 Δ La partie *Réalisation d'actions et modes d'intervention* sert à approfondir les différentes actions menées par la structure en faveur de la végétalisation de la Métropole. Nous questionnons les pratiques, les publics ciblés, la localisation, les limites rencontrées dans la mise en place d'actions ainsi que les évolutions constatées (outils, pratiques).

Δ Dans la partie *Réseaux et partenariats*, nous cherchons à connaître les liens qui unissent la structure interrogée à d'autres acteur.rice.s de la Métropole. Nous interrogeons les objectifs de collaboration, la mutualisation des compétences et connaissances, la connaissance des différents réseaux existants, les potentielles divergences d'opinion ou de pratiques et la résolution de conflits. Cette partie nous a semblé particulièrement nécessaire, de par la commande, afin d'établir une cartographie des acteur.rice.s.

 Δ Dans la partie *Représentations et imaginaires de la nature en ville*, nous souhaitons sonder leur vision de la ville. De la conception de l'espace urbain aux évolutions de la végétation sur la Métropole, en passant par les usages des espaces urbains ainsi que les freins et leviers à la végétalisation, diverses questions interrogent les perceptions des imaginaires de la nature en ville. Il nous a paru important d'associer la question des imaginaires en raison de leur importance dans l'élaboration d'une pensée autour de la végétation en ville.

 Δ La partie Engagement Politique en faveur de la nature en ville approfondit la place de la biodiversité dans la communication et les discours de la structure. L'accent est mis sur les diverses formes d'investissements par rapport à la végétalisation, les intérêts recensés ainsi que les limites.

Δ L'entretien se termine par une partie sur la *connaissance des documents cadres*. Nous interrogeons alors la personne et la structure sur leur conception du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H), sur les trames vertes et bleues (TVB), sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et enfin sur la Charte de l'Arbre. Cette partie a parfois été compliquée dans la mesure où certain.e.s interrogé.e.s n'ont pas du tout connaissance de ces documents cadres,

-

¹¹ Cf. Annexe n°3

ce qui a pu amener un malaise sur la fin de l'entretien. A l'inverse, d'autres acteur.rice.s les connaissent très bien et s'y réfèrent fréquemment. Après avoir donné les définitions (si nécessaire), l'enquêteur.rice interroge sur la volonté à signer la Charte de l'Arbre (si ce n'est pas déjà fait).

 Δ Enfin, on demande si la structure serait prête à travailler avec la Métropole et d'autres acteur.rice.s sur des projets en faveur du développement de la nature en ville. Selon l'intérêt montré pendant l'entretien, nous parlons des potentiels ateliers prévus. En conclusion, nous reprenons les coordonnées et invitons à la restitution de l'enquête en mars à l'Agence d'Urbanisme.

Nous avons rencontré des difficultés avec les cartes de la Métropole que nous avions apportées. Au fur et mesure de l'entretien, nous pensions demander aux enquêté.e.s de placer sur les cartes leurs actions ou les lieux stipulés ; or certaines personnes ne sont pas à l'aise avec ces outils. Cela a mieux fonctionné avec les paysagistes que les centres sociaux par exemple, les premiers ayant des actions sur toute la Métropole et les autres, beaucoup plus localisées. C'est pourquoi on note des limites en fonction des sensibilités et des échelles de cartographie. Les résultats de cet outil ne sont pas analysable dans la mesure où certain.e.s acteur.rice.s ont des lieux d'action dispersés sur l'ensemble de la Métropole de Lyon tandis que d'autres ont des actions localisées centrés sur des quartiers.

Il est intéressant de noter que la grille d'entretien a rarement été respectée à la lettre car les enquêté.e.s répondaient à des questions présentes dans d'autres parties que celle « en cours ». Ainsi, les étudiant.e.s ont dû jongler entre les différentes parties afin de recueillir les informations importantes et multiples. Cela démontre que l'harmonisation d'une grille d'entretien collective comporte des limites et interroge l'adaptation nécessaire en fonction des statuts des enquêté.e.s.

Les différentes parties de la grille d'entretien permettent d'élaborer une vision générale de la nature en ville et des divers moyens de la mettre en place. Nous avons choisi de formaliser différentes parties, identiques à tous les entretiens, car l'ethnographie digitale a permis de constater des objectifs divergents selon les structures. Ainsi, le but de cette grille d'entretien était d'interroger comment les structures agissent pour la végétalisation, afin d'en rendre compte de manière globale pour tou.te.s les acteur.rice.s, quels que soient leurs statuts.

2.3 LA MÉTHODOLOGIE DES CARTOGRAPHIES

2.3.1 LA MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE SPATIALE

Nous avons convenu de construire cette cartographie ¹² à partir des trente structures enquêtées. Leur rencontre a permis une meilleure et parfaite connaissance de :

- leurs fonctionnements et compétences ;
- leurs réseaux et liens avec les politiques ;
- leurs actions et activités en lien avec la nature ;
- leurs connaissances des documents cadres ;
- leur représentation de la nature et de la nature en ville ;
- leur avis et connaissances du Plan Canopée et volonté d'implication.

Nous avons utilisé le logiciel de cartographie UMAP qui permet de réaliser des cartes interactives personnalisées. Il est notamment possible de positionner des contacts sur une carte, de valoriser un territoire, de préparer la logistique d'un évènement, etc. Une fois réalisée, cette carte peut être intégrée à une page Web.

Pour faciliter la compréhension et la lecture de cette carte, nous avons d'abord intégré les limites de la Métropole de Lyon afin d'avoir une vue d'ensemble sur le territoire qui nous intéresse. Nous avons ensuite regroupé les structures par statut juridique, à savoir association, structure privée et structure publique. A ces statuts, nous avons relié des codes couleurs (rose pour association, bleu pour privé et jaune pour public) pour les rendre plus lisibles sur la carte. S'agissant de la réalisation effective de la carte, nous avons créé des calques représentatifs des statuts retenus. Les structures y sont donc intégrées suivant leur statut, par identification de leur nom et de leur adresse.

2.3.2 LA MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX

A partir des entretiens que nous avons menés avec les trente acteur.rice.s, une cartographie de leurs réseaux autour de la nature en ville a été réalisée. Ainsi, les liens existant entre eux et avec d'autres structures, rencontrées ou non, peuvent être observés. Le nom des structures ainsi leurs statuts - associatif, public et privé qui sont représentés en orange, vert et gris - sont indiqués. Les informations sur les réseaux proviennent des entretiens et plus particulièrement des questions posées sur les interconnaissances, les financements et les collaborations. C'est à partir de ce que les enquêté.e.s ont partagé que ces liens et par la suite une typologie ont pu être établis. Ces différents types de relations

¹² Une image de la cartographie est disponible en Annexe 4.

regroupent des relations de collaboration, d'adhésion, de financement, de mutualisation de connaissances, et de mutualisation des outils. Ces relations ne sont pas du même ordre mais supposent toutes une interconnaissance des acteurs. Ce lien est symbolisé par un trait dont la couleur dépend du type de connaissance.

Cette cartographie offre une vue d'ensemble de toute les relations qui existent mais également d'observer, indépendamment, le réseau d'une structure, de filtrer certains types de relations, ou de faire ressortir des *clusters*, c'est-à-dire des regroupements de structures interconnectées autour d'une structure.

2.4 LES BIAIS DE L'ENQUÊTE

Lors de cette enquête, les chercheur.se.s ont fait face à différents biais qui seront explicités ci-dessous. Dans un premier temps, le biais lié au contexte de la commande sera présenté. Dans un deuxième temps, le biais axé sur la temporalité sera expliqué. Dans un dernier temps, le biais lié à la question des connaissances conclura cette partie.

2.4.1 LES BIAIS LIES AU CONTEXTE DE LA COMMANDE

Afin de mieux comprendre la manière dont cette enquête a été appréhendée, il faut la replacer dans son contexte politique. La commande a été formulée par l'Agence d'Urbanisme de Lyon, elle-même mandatée par la Métropole de Lyon. La prise de connaissance de cette commande date d'octobre 2019, et l'un des biais principal tient à la période électorale contemporaine. Ces élections réduisent en effet les marges de manœuvre, et certaines des pistes qui semblaient pertinentes et intéressantes pour l'enquête ne pouvaient être explorées. De ce fait, il n'a pas été possible de rencontrer et/ou d'interroger tou.te.s les acteur.rice.s listé.e.s lors de l'inventaire des structures œuvrant pour la nature en ville. Les élections municipales induisent de nombreux biais qui ont conditionné le déroulement de cette enquête. De fait, certaines questions ne pouvaient être abordées au vue du contexte spécifique de cette commande. D'autres éléments auraient donc pu être mis en exergue avec ces acteur.rice.s, mais le fait de ne pas les avoir rencontré.e.s ne permet de formuler que des hypothèses.

2.4.2 LES BIAS LIES A LA TEMPORALITE

Le deuxième biais repose quant à lui sur une question de temporalité. Le temps imparti pour cette enquête était relativement court. La commande ayant été reçue en octobre et le rendu étant fin mars, la réalisation de celle-ci s'étalait seulement sur six mois. De plus, les aux passations d'entretien s'étalaient sur une semaine. Tou.te.s les acteur.rice.s n'étaient donc pas forcément disponible sur le temps imparti. Cette période

a donc été prolongée jusqu'à la semaine suivante. De nombreux reports d'entretiens ont eu lieu, ainsi que des annulations, des oublis ou encore des absences des acteur.rice.s aux rendez-vous prévus. Tous ces éléments sont à prendre en compte dans la réalisation de cette enquête. Le fait que certains entretiens se soient déroulés au téléphone est également pris en compte dans les biais. En effet, il est moins facile de relancer les enquêté.e.s, la discussion est moins aisée qu'un entretien qui se déroule en face à face et il a fallu s'adapter à ces contraintes organisationnelles.

2.4.3 LES BIAIS LIES AUX CONNAISSANCES

Lors des entretiens, il est apparu que selon les acteur.rice.s, les connaissances relatives aux documents cadres (Plan Canopée, Plan Climat, PLU, PLU-H, Tram Vertes et Bleues) sont relativement hétérogènes et induisent de ce fait des biais sur les réponses obtenues. Les individu.e.s avec des connaissances sur ces documents ou au moins sur les acronymes (PLU-H par exemple) ont davantage confiance et se sentent plus à même de parler des thèmes sur lesquels elles et ils sont interrogé.e.s. D'autres acteur.rice.s, cependant, ont des connaissances plus partielles ce qui entraîne une difficulté pour répondre dans la mesure où cette enquête s'intéresse au Plan Canopée en particulier.



Photo 8 Séance de travail collectif



Photo 9 Entretien avec le CRBA

PARTIE 3: ETHNOGRAPHIES

Photo 10 Entretien avec Eisenia



Dernière cet notion « ethnographie », nous voulons aborder plusieurs étapes de notre enquête mais toujours en ayant pour perspective la description des enquêtés. En commençant l'exploration de notre terrain d'enquête, il nous as fallu recenser les structures que nous pourrions potentiellement rencontrer, ce que nous avons fait par une phase d'ethnographie digitale, que nous présenterons dans cette partie. La restitution de cette phase s'est faite par la construction de fiches structures permettant au commanditaire de se saisir facilement des données que nous avions récoltées. Nous présenterons aussi dans cette partie l'analyse que nous avons produit à partir de ces fiches visant à rendre compte des types d'action réalisée en fonction du statut de la structure. Cette partie permet aussi de présenter les caractéristiques des personnes et des structures qui ont été rencontrée dans la deuxième phase de l'enquête au cours des entretiens.

3.1 ETHNOGRAPHIE DIGITALE

3.1.1 MODÈLE DE LA FICHE STRUCTURE D'INVENTAIRE

En réponse à la commande, nous avons élaboré un modèle unique de fiche pour tous.tes les acteur.rice.s de la nature en ville que nous avons repéré.e.s. Ces fiches ont pour objectif de permettre d'une part une connaissance de la diversité et de la multiplicité des acteur.rice.s de la nature en ville dans la Métropole lyonnaise et d'autre part, de pouvoir repérer les informations-clés pour chaque structure. Ces critères ont été pensés dans la continuité des éléments relevés lors de la sélection des structures : nom, statut, actions, partenaires, réseaux et contact. La fiche se distingue en plusieurs parties :

NOM DE LA STRUCTURE

STATUT JURIDIQUE

PRESENTATION

Courte présentation de la structure et de ses actions, permet de comprendre en 2/3 phrases l'enjeu de la structure pour le plan Canopée.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- · Action menée par la structure
- Action menée par la structure



Lieux des activités de la structure

PARTENAIRES

- Structure avec laquelle la structure travaille (clients, partenaires)
- Structure avec laquelle la structure travaille (clients, partenaires)
- Structure avec laquelle la structure travaille (clients, partenaires)

MODES D'IMPLICATION













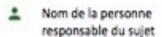




RESEAUX

- Réseaux avec lesquels la structure est en lien
- Réseaux avec lesquels la structure est en lien
- Réseaux avec lesquels la structure est en lien

CONTACT





Adresse mail à contacter



Adresse du siège



06.89.89.75.48



Site internet

1. <u>L'entête</u>

Elle présente le nom de la structure, son logo ainsi que son statut juridique (entreprise, association, organisme public...).

2. La présentation

En une ou deux phrases maximum, la structure et ses actions sont décrites. La présentation permet de comprendre rapidement l'implication de la structure sur les questions de nature en ville.

3. Les actions et lieux d'actions

De manière synthétique, nous avons tâché de distinguer les actions de la structure les plus en lien avec la question de la nature en ville et de la plantation. Nous avons également noté dans cette partie les projets futurs des structures ainsi que les lieux de leur actions.

4. Les partenaires

La mise en valeur des actions permet d'identifier les partenaires de la structure, de manière ponctuelle ou récurrente. Ces partenariats pouvant parfois être très nombreux, nous avons privilégié ceux débouchant sur des actions communes (notamment avec d'autres acteur.rice.s identifié.e.s dans le cadre de l'enquête) aux partenariats uniquement financiers ou administratifs.

5. Les modes d'implication

Afin d'apporter plus de lisibilité à ces fiches, nous avons également élaboré des pictogrammes signalant les domaines d'actions de chaque structure. Ils sont présentés en page suivante.

6. Les réseaux

Nous avons cherché à déterminer les réseaux dont font partie les acteur.rice.s qui sont généralement des ressources en termes de connaissances mais également souvent des acteur.rice.s intéressant.e.s pour toucher plusieurs structures simultanément.

7. Les contacts

Enfin, nous avons développé une catégorie "contacts" avec les coordonnées de la structure : la personne la plus concernée par les questions de nature en ville, un email, un numéro de téléphone, l'adresse de la structure ainsi que son site web.

Les significations des pictogrammes « modes d'implication » :



La structure effectue directement des plantations ou de l'entretien d'espaces verts.



La structure apporte une attention particulière à la préservation de la biodiversité par des actions concrètes (choix d'espèces végétales, sensibilisation, création d'abris etc.).



La structure mène des actions de maintien ou d'accroissement du lien social au-delà de son action pour la nature en ville. Ces acteur.rice.s peuvent être intéressant.e.s pour toucher un public plus large et mobiliser les habitant.e.s.



La structure s'investit particulièrement dans la création d'emploi et l'insertion de publics fragiles.



La personne qui pense signifie que la structure mène des actions de sensibilisation à la nature en ville ou de formation.



La structure est en lien ou accompagne des actions de jardinage (jardins partagés ou agriculture urbaine par exemple).



La planète avec le thermomètre signifie que la structure s'engage par ses actions à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.



Le poing levé signifie, qu'après entretien, la structure a manifesté son accord pour participer aux ateliers de concertation du Plan Canopée.

Pensées comme un inventaire des structures engagées sur la question de la nature en ville, ces fiches rassemblent tous les éléments essentiels pour recontacter les structures et connaître leur implication. Ces fiches permettent également de repérer les partenaires et les réseaux communs aux structures. Nous avons réalisé un total de cent fiches structures, disponible en annexe 4.

3.1.2 LES ACTEUR.RICE.S IDENTIFIÉ.E.S

La méthodologie de l'ethnographie digitale a permis d'identifier cent acteur.rice.s potentiellement partenaires pour la mise en place du Plan Canopée pour lesquel.le.s des fiches ont été réalisées en se basant sur le modèle de fiche structure proposé ci-dessus.

Carte 2: Typologie des structures

TYPOLOGIE DES STRUCTURES

STRUCTURES PRIVEES

ARTER, Atelier du Bocal, Bouygues Bâtiment Sud-Est, CAP VERT, Greenstyle, Lycée horticole de Bressin, Bistyles, SERL, Carré Végétal, Place au terreau, Alliade Habitat, ILEX, Orichome, Arbosea, Botanie, Dazy, Duc et Bréneuf, Espace Vert du Mont d'Or, Itinéraire Bis, Ontigreen, Soprema, Terre d'Avance, Elagage Pothier, ID Verde, Prestige. Nature, Rhône Espace Vert, Passager des villes, Le Grand Romanesco, Lecideal Janvel

ASSOCIATIONS

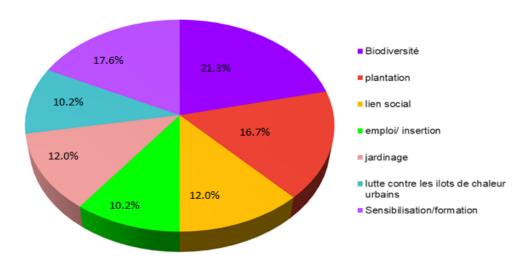
AFAUP, Anieu Milles Feuilles, Arthropologia. CO Bellecour-Carnot, Centre Social Etats Unis, des Espèces BaroïCuco. Eisenia. Fédération des chasseurs du Rhône, Fédération des entreprises du BTP, LPO, MIC Confluence, MIC Montchat. MIC Villeurbanne, Passe Jardins, Aiden, Anciela. CAUE, Astredbar ratho. Fondation nature et découverte, Amanélles. Centre Social Point du Jour, Centre Social Sauvegarde, Igraine. GNE, La Légumerie, Montchat, nature, Récup et Gamelle, Terre de lien, Ville gourmande, Fédération des Centres Sociaux, Fédération des promoteurs immobiliers, Maison de l'environnement, Naturanna. La Ville sauvage, Groof, CRBA, Fédération française des paysagistes

STRUCTURES PUBLIQUES

AFB, SACVL, ENS, Hospices Civils de Lyon, INSA, Lycée horticole de Dardilly, CNRS, Collège Paul Eluard, Collège Jean Perrin, Collège Laurent Mourget, Conservatoire National des Espaces Naturels, ENSAL, ENTPE, Chambre Agriculture, Direction Régionale Alimentation, Office National Chasse et Faune, SEGAPAL, SMIRIL, ISARA, Jardin botanique de Lyon, Direction de l'eau, Lycée Louise Labée, ONF, Parc technologique de Lyon, DREAL, Université de Lyon, VNF, SPL Confluence, SPL Part Dieu

3.1.3 STATISTIQUES DES ACTIVITES DES STRUCTURES

A partir de l'exploitation des pictogrammes cités dans la partie précédente, nous avons mené une analyse transversale afin d'avoir une vue globale des diverses actions menées. L'idée était de croiser les types de structures publiques, privées et associatives et les types d'actions qu'elles mènent sur la biodiversité, la plantation, le lien social, l'emploi et l'insertion, le jardinage, les îlots de chaleurs urbains, la sensibilisation et la formation. Chaque structure participe à une ou plusieurs de ces actions et sur l'ensemble de notre échantillon, équivalent à cent structures, nous avons recensé vingt-six structures publiques, quarante-deux associations et trente-deux structures privées. Ainsi, nous pouvons voir une première esquisse de l'engagement de ces trois secteurs dans la végétalisation.



Graphique 1 Répartition des modes d'implication des structures publiques

Tableau 1 Répartition des modes d'implications des streutures publiques

Modes d'implication	Part de chaque	Pourcentage des	Nombre de structures
	activité dans	structures publiques	publiques participant
	l'activité totale des	participant à chaque	à chaque activité
	structures publiques	activité	
Biodiversité	21,3%	92,0%	23
Plantation	16,7%	72,0%	18
Lien social	12,0%	52,0%	13
Emploi et insertion	10,2%	44,0%	11
Jardinage	12,0%	52,0%	13
Lutte contre les îlots de chaleur urbains	10,2%	44,0%	11
Sensibilisation et formation	17,6%	76,0%	19
Total	100,0%		

Ainsi, 92% des structures publiques agissent sur la question de la biodiversité, à travers l'étude et la préservation des espèces naturelles. Les actions en faveur de la biodiversité représentent donc 21.3% de l'action des structures publiques. Ce travail sur la biodiversité s'accompagne généralement d'une mission de sensibilisation et de formation à laquelle prennent part 76% des structures. Celle-ci prend des formes variées en direction de la jeunesse, des professionnels, des habitant.e.s, etc. Les services publics prennent aussi part à la plantation qui représente 16,7% de leur activité (c'est à dire que 72% des structures sont concernées). Cependant, la lutte contre les îlots de chaleurs représente seulement 10.2% de l'activité des structures publiques (moins de la moitié des structures y prennent part). *A fortiori*, la question

du lien social autour de la thématique de la nature en ville n'occupe que 12% de l'activité des structures du public.

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

Graphique 2 Répartition des modes d'implications des structures associatives

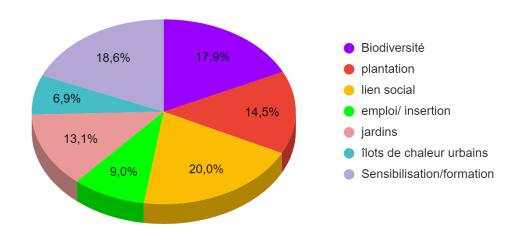


Tableau 2 Répartition des modes d'implications des structures associatives

Modes d'implication	Part de chaque activité dans l'activité totale des structures associatives	Pourcentage des structures associatives participant à chaque activité	Nombre de structures associatives participant à chaque activité
Biodiversité	17,9%	61,9%	26
Plantation	14,5%	50,0%	21
Lien social	20,0%	69,0%	29
Emploi et insertion	9,0%	31,0%	13
Jardins	13,1%	45,2%	19
Lutte contre les îlots de chaleur urbains	6,9%	23,8%	10
Sensibilisation et formation	18,6%	64,3%	27
Total	100,0%		

L'activité la plus répandue dans les associations est le lien social, elle représente 20% de l'activité des structures associatives, à travers l'animation, des évènements destinés au public et une place accordée aux amateurs et aux bénévoles. Ainsi, les associations sont le principal médium avec la population de la Métropole. Comme les structures publiques, les associations prennent une large part à la préservation et l'étude de la biodiversité (61.9% des structures) ainsi qu'à la formation et sensibilisation de leurs publics (64.3% des structures), ces deux activités cumulées représentent 36.5% du travail des associations. D'autre part, la moitié des associations participent d'une manière ou d'une autre à la plantation, et près de la moitié

d'entre elles ont également des activités d'entretien ou le jardinage (45.2%). Cependant, de manière encore plus frappantes que dans le public, la lutte contre les îlots de chaleurs urbains ne représente que 6.9% de leur activité.

LES STRUCTURES PRIVÉES

Graphique 3 Répartition des modes d'implication des structures privées

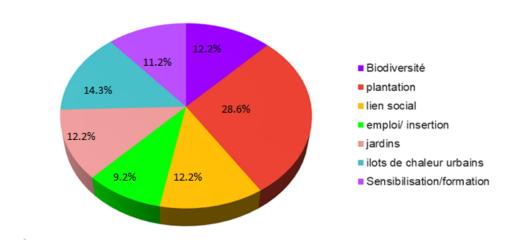


Tableau 3 Répartition des modes d'implication des structures privées

Modes d'implication	Part de chaque activité dans l'activité totale des structures privé (voir tableau ci- dessus)	Pourcentage des structures privés participant à chaque activité	Nombre de structures privés participant à chaque activité.
Biodiversité	12,2%	37,5%	12
Plantation	28,6%	87,5%	28
Lien social	12,2%	37,5%	12
Emploi et insertion	9,2%	28,1%	9
Jardins	12,2%	37,5%	12
Lutte contre les îlots de chaleur urbains	14,3%	43,8%	14
Sensibilisation et formation	11,2%	34,4%	11
Total	100,0%		

Les structures privées s'occupent principalement de la plantation, cette activité représente 28,6% de leur travail, 87.5% des structures référencées y prennent part. Elles sont aussi les plus engagées contre les îlots de chaleur urbains, avec 43.8% des structures qui y prennent part. Aussi, l'entretien des espaces verts et du jardinage représente 37.5% de leurs

actions. Cependant, leurs actions de sensibilisation et de formation sont limitées par rapport à celles des structures associatives et publiques, elles ne représentent que 11.2% de leur activité. De la même manière, les actions en faveur de la biodiversité ne représentent que 12.2% de l'activité des structures privées.

Tableau 4 Répartition des modes d'implication selon les structures

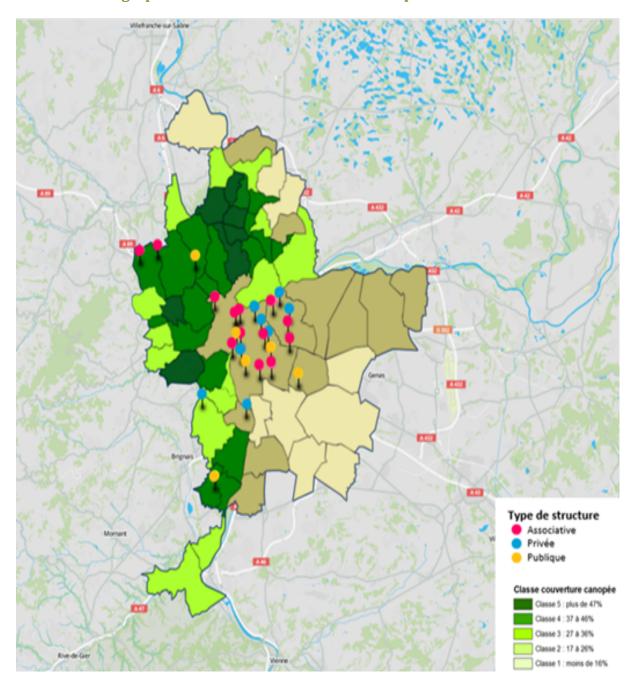
	Pourcentage des structures associatives participant à chaque activité	Pourcentage des structures publiques participant à chaque activité	Pourcentage des structures privées participant à chaque activité
Biodiversité	61.9%	92.0%	37.5%
Plantation	50.0%	72.0%	87.5%
Lien social	69.0%	52.0%	37.5%
Emploi/insertion	31.0%	44.0%	28.1%
Jardins	45.2%	52.0%	37.5%
Îlots de chaleur	23.8%	44.0%	43.8%
Sensibilisation	64.3%	76.0%	34.4%

En conclusion, si l'on veut végétaliser les espaces privés qui représentent 80% des espaces "plantables", la relation avec les acteur.rice.s du privé, les plus engagé.e.s dans la plantation, est primordiale. 50% des structures associatives s'engagent aussi dans la plantation, il serait donc intéressant de comparer leurs manières de faire. Dans le travail de participation avec les habitant.e.s, le travail des associations est essentiel puisque 69% d'entre elles s'engagent dans le lien social, le tissu associatif est donc l'élément fédérant les habitant.e.s sur la question de la végétalisation. Les faire prendre part à la médiation avec les habitant.e.s pourrait contribuer à la bonne marche du projet. Aussi, 92% des structures publiques travaillent sur la question de la biodiversité, ils ont élaboré une expertise qu'il serait intéressant d'explorer dans la construction et l'application du Plan Canopée, tout en prenant en compte d'autres types de connaissances, venant des associations (61.9% s'intéressent à la question de la biodiversité) et des acteur.rice.s du privé (37.5% s'intéressent à la biodiversité).

3.2 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.RICE.S

3.2.1 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.RICE.S SELON LEURS EMPLACEMENTS ET LEURS STATUTS

Carte 2 Cartographie des acteur.rice.s selon leurs emplacements et leurs statuts



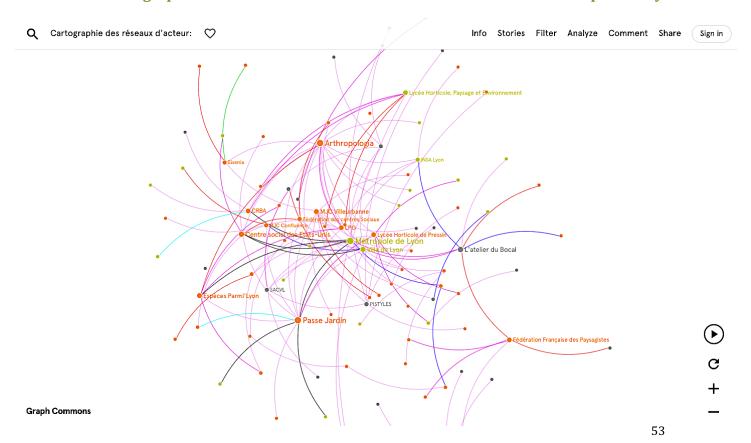
Au départ de cette enquête, les données reçues par l'agence d'urbanisme faisaient état d'une couverture arborée de 27% (2 à 3 millions d'arbres) très déséquilibrée entre l'est et l'ouest du territoire. 80% de la couverture arborée se situe sur des sites privés. Sur la cartographie que nous avons établie, nous pouvons voir que l'essentiel des enquêté.e.s se situe dans le centre de la Métropole, c'est-à-dire principalement dans la ville de Lyon. Néanmoins, trois acteur.rice.s se situent dans l'Ouest et le sud Lyonnais. L'Est n'est quant à lui pas représenté. Nous pouvons l'expliquer de façon hasardeuse par la concentration des activités économiques et des services dans le centre de la Métropole.

Par ailleurs, la lecture de cette cartographie suivant le statut juridique des structures enquêtées nous conduit à la même conclusion, à savoir :

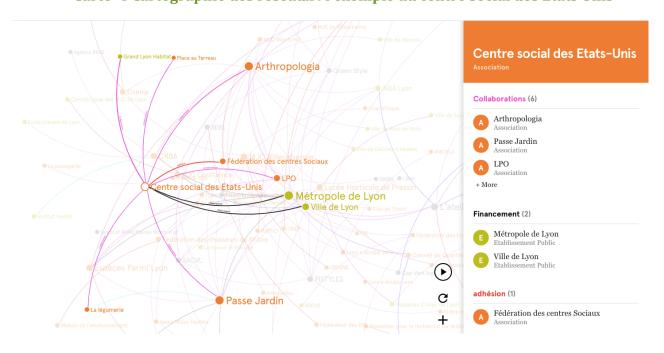
- une concentration des structures aussi bien associatives (en rose), privées (en bleu) que publiques (en jaune) dans la ville de Lyon, plus précisément en son centre;
- une quasi-absence de toutes ces structures (toutes formes confondues) dans l'Est lyonnais;
- une présence des structures enquêtées s'étalant plus fortement entre le centre et l'Ouest lyonnais.

3.2.2 CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX DES ACTEUR.RICE.S

Carte 3 Cartographie des réseaux d'acteurs de la nature en ville sur la Métropole de Lyon



large allant de la rencontre et la discussion à la co-construction de projets. C'est ensuite la relation sous forme d'adhésion qui revient, elle permet de participer à un groupe qui peut avoir des actions variées comme favoriser les rencontres, défendre des intérêts, résoudre des conflits, etc. Le *financement* apparaît ensuite comme un type de relation qui connecte les structures entre elles dans un rapport hiérarchique. Ici, il ne concerne que des financements allant du public vers l'associatif. La *mutualisation* ensuite, à travers le partage de connaissances ou d'outils, reste assez minoritaire dans les types de relation observés. Elle est représentée dans tous les types de structures qu'elles soient privées, publiques ou associatives. Elle sert souvent de pont entre celles-ci, comme entre l'Atelier du bocal et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Rhône et l'Insa de Lyon.



Carte 4 Cartographie des réseaux : l'exemple du centre social des Etats Unis

Certaines structures semblent être au centre de réseaux importantx, c'est le cas du Passe Jardins qui est lié avec 14 autres structures, principalement à travers des collaborations avec d'autres associations, comme le Centre Social des Etats Unis, des Espèces Parmi'Lyon, la Légumerie, la LPO ou le Lycée horticole de Pressin. Le Passe Jardins entretient aussi des relations avec des acteur.rice.s du public qui sont plutôt de l'ordre du financement, c'est le cas avec la Métropole de Lyon ou la Ville de Vénissieux. Cependant celui-ci ne semble pas entretenir de relation avec des acteur.rice.s du privé.

Globalement les entreprises privées ont des réseaux moindres dans cette cartographie. Celles-ci entretiennent des liens principalement entres elles, et avec la Métropole et la Ville de Lyon, c'est le cas par exemple de la SACVL et de Greenstyle. Ainsi,

les tissus associatifs sont rarement intégrés alors que ceux-ci prédominent sur la question de la nature en ville. Bouygues bâtiment qui est a priori complètement déconnecté des autres acteu.rice.rs de la nature en ville. L'enquêté n'a cité durant l'entretien que d'autres entreprises privés : le Grand Romanesco, ELAN et EODD, qui sont eux-mêmes en dehors des réseaux de la cartographie présentée. C'est également le cas de l'Agence Française pour la Biodiversité, qui est une structure publique. Elle collabore avec l'Académie de Lyon et le DREAL et adhère au Collectif Régional Biodiversité d'autre structures publiques. Cependant, celles-ci n'entretiennent pas *a priori* de connexions avec le reste des acteur.rice.s présenté.e.s.

Néanmoins, deux entreprises privées de la cartographie entretiennent des liens avec des structures associatives. Les paysagistes de l'Atelier du Bocal, qui collabore avec la Métropole et la Ville de Lyon ainsi que la Ville de Villeurbanne, adhèrent aussi à la Fédération Française des Paysagistes et à l'Association de la Ville et de l'Aménagement Durable et mutualisent également leurs connaissances avec l'INSA de Lyon et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Rhône. Ces structures associatives sont plutôt affiliées à la branche de métier et elles entretiennent des connexions avec le reste du tissu associatif. L'entreprise Pistyles collabore avec l'association Ville et aménagement durable, l'association Rhône Insertion Environnement, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et la MJC de Villeurbanne.

Globalement les structures rencontrées sont connectées entre elles, directement ou indirectement. Si certaines relations sont rarement directes, notamment entre les structures privées et les structures associatives, la quasi-totalité des structures rencontrées sont reliées au réseau d'acteur.rice.s de la nature en ville. A l'exception de Bouygues bâtiment et de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Cette cartographie est disponible à l'adresse suivante : https://graphcommons.com/graphs/e4e27bb4-c3c5-4c5e-9dbb-0c55259b9639

3.3 ENTRETIENS ETHNOGRAPHIQUES

Dans cette partie, nous rendrons compte du travail que nous avons effectué lors de la deuxième phase de l'enquête qui consistait à la passation des entretiens. Nous reviendrons ici sur le déroulement de ceux-ci, la construction de la grille d'entretien collective et la présentation des enquêté.e.s. L'objectif de cette étape de l'enquête était de pouvoir compléter les informations récoltées lors de l'ethnographie digitale, au plus près des acteur.rice.s. Nous verrons plus précisément, lors de la présentation de la grille d'entretien, les différentes thématiques qui ont été abordées avec les enquêté.e.s.



Photo 11 Rencontre avec Charlotte Visage de Arthropologia

Parmi les **cent** structures initialement contactées, seul un panel de trente a accepté de nous rencontrer pour la passation des entretiens. Si cet échantillon correspond bien aux trois catégories d'acteur.rice.s que nous avons prédéfinies, à savoir les associations, les structures publiques et privées, il demeure tout de même faible au regard de la liste des acteur.rice.s que nous avons sollicité.e.s au démarrage. Par ailleurs, notre échantillon est peu représentatif dans la mesure où il est composé respectivement de 53,3% d'associations, 26,6% de structures privées et 20 % de structures publiques. Ce taux élevé d'associations peut s'expliquer par le fait que la plupart sont des structures de proximité qui se caractérisent notamment par leur militantisme pour les questions environnementales et donc par une certaine proximité avec le sujet de la nature en ville.

Le tableau suivant donne un aperçu des structures que nous avons rencontrées selon la typologie préétablie :

Tableau 5 Liste des structures rencontrées

Associations	Structures publiques	Structures privées
AFAUP	AFB	ARTER
Apieu Milles Feuilles	SACVL	Atelier du bocal
Arthropologia	ENS	Bouygues Bâtiment Sud-Est
Conseil de quartier Bellecour-Carnot	Hospices Civils de Lyon	CAP VERT
Centre social Etats Unis	INSA	Greenstyle
Des espèces Parmi'Lyon	Lycée horticole de Dardilly	Lycée horticole de Pressin
Eisenia		Pistyles
Fédération des chasseurs du Rhône		SERL
Fédération des entreprises du BTP		
LPO		
MJC Confluence		Les structures surlignées en vert sont signataires de la Charte de l'Arbre
MJC Montchat		
MJC Villeurbanne		
Passe-Jardins		
CRBA		
Fédération française des paysagistes		

3.3.2 CARACTÉRISTIQUES DES ENQUÊTÉ.E.S

On retrouve beaucoup d'hétérogénéité au niveau des représentant.e.s des structures auprès de qui nous avons réalisé les entretiens, comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessous.

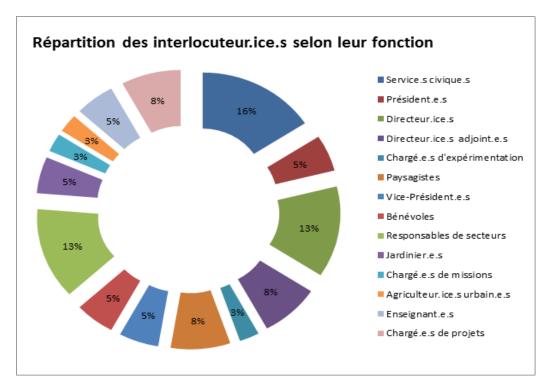


Tableau 6 Répartition des interlocuteur.ice.s selon leur fonction

Nous avons pu remarquer que selon le statut et la taille de la structure, nos interlocuteur.rice.s n'ont pas le même profil. Ainsi pour les petites associations, nous nous sommes principalement entretenu avec des bénévoles, des services civiques ou encore des responsables de secteurs. Au contraire dans les fédérations d'associations et les structures privées, nos interlocuteur.rice.s occupent plutôt des fonctions de direction. En ce qui concerne les structures publiques, les acteur.rice.s rencontré.e.s sont généralement des président.e.s de sociétés, paysagistes ou encore des responsables de secteurs. Il serait donc pertinent pour l'analyse que nous effectuerons lors du rendu final de prendre en compte ces différents statuts afin de comprendre la perception et les connaissances que les différent.e.s acteur.rice.s rencontré.e.s ont de la nature en ville.

Pour résumer, notre recherche a débuté à partir d'une ethnographie digitale, qui nous permet d'avoir accès aux informations existantes sur Internet. De cette exploration, nous avons récolté quantité de données qu'il a fallu catégoriser pour pouvoir les analyser.

Ainsi, nous nous sommes positionné.e.s sur des critères stables, capables d'englober au mieux la diversité des acteur.ice.s. Ces données ont été répertoriées et mises en forme sous cent fiches structures, qui sont aussi un premier outil pour contacter et mettre en réseau les acteur.ice.s.

Par la suite, nous avons pu replacer spatialement ces acteur.rice.s, ce qui a montré que l'Est du territoire, pauvre en végétation est aussi celui qui accueille le moins d'acteur.ice.s de la végétalisation. Egalement, la cartographie des réseaux permet de voir la pluralité des relations entre les acteur.rices de la nature en ville (collaboration, mutualisation, financement, adhésion...) et la manière dont ces réseaux s'organisent.

Enfin, nous avons croisé ces données pour produire des statistiques montrant l'implication des acteur.ice.s publiques, privé.e.s et associatif.ves en faveur de la nature en ville. Nous remarquons que les structures privées s'implique principalement dans la plantation et sont donc des actrices-clés de médiation avec les domaines privés. Il s'avère également que les structures associatives entretiennent un lien fort avec les habitants et sont déjà très engagées dans la participation à tous les niveau. Enfin, il semble que les structures publiques sont très largement engagées dans la préservation de la biodiversité.



Photo 12 Une forme de plantation possible _ Quartier Mas du Taureau, Vaulx-en-Velin

PARTIE 4 : VÉGÉTALISER LA MÉTROPOLE DE LYON : PAR, AVEC ET SELON LES ENQUÊTÉ.E.S. ANALYSE DES DONNÉES RÉCOLTÉES.





La récolte de nombreuses données ethnographiques nous a permis de distinguer plusieurs domaines à traiter quant à notre problématique qui, rappelons-le, est : Alors que la notion de "nature en ville" est ambigüe et que ses acteur.rice.s recoupent des statuts et des objectifs variés, comment favoriser la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Canopée de la Métropole de Lyon, en prenant en compte leurs différentes représentations et pratiques de la "nature en ville" ?

A partir des discours obtenus suite aux trentes entretiens réalisés, une analyse détaillée des résultats de l'enquête s'impose désormais. Ainsi, dans une première partie (I), les différentes perceptions de la nature en ville et les imaginaires liés seront interrogés, afin de comprendre les tenants et les aboutissants de cette idée complexe. Ensuite, dans une seconde partie (II), nous tenterons de rendre compte de la diversité des actions réalisées par les acteur.rice.s rencontré.e.s dans le cadre de cette enquête. La troisième partie (III) sera consacrée aux multiples connaissances administratives, pratiques ou scientifiques, sur la végétalisation et la nature en ville, que détiennent les structures enquêtées. Nous verrons dans la quatrième partie (IV) combien les liens entre la question de la végétalisation et les politiques publiques locales sont importants et nous rendrons compte de l'avis des enquêté.e.s à ce sujet. Enfin, la prochaine partie (partie 5) recensera les différents freins, leviers et propositions soulevés par nos interrogé.e.s par rapport à la végétalisation de la Métropole de Lyon. Pour terminer, des préconisations seront extraites au regard des précédentes considérations, ce qui nous permettra d'expliciter le sens à donner à l'implication de la nature en ville et l'objectif de végétalisation que se fixe le Plan Canopée.

4.1 LES PERCEPTIONS ET IMAGINAIRES DE LA NATURE EN VILLE

L'hygiénisme est un courant de pensée né au milieu du XIXe siècle alors que la tuberculose et l'alcoolisme aliènent les citadin.e.s, et qui cherche à restaurer le lien entre l'humain et la nature afin de guérir ces maux qu'engendre la civilisation urbaine et industrielle (Dubost, Lizet, 2003). Après ce tournant de pensée qui modifie profondément la vision du lien entre l'humain et la nature dans la ville, des jardins ouvriers sont mis en place pour permettre aux citadin.e.s de jardiner, de produire une partie de leur nourriture mais aussi afin de les détourner des incitations aux activités profanes de fin de journée (prostitution, alcoolisme, jeux). Les jardins ouvriers deviennent « familiaux » et s'émancipent dans les années 50 ; puis ces parcelles sont pour la plupart abandonnées après les guerres, la pérennité de leur fonction nourricière étant mise à mal au début des Trente Glorieuses. Aujourd'hui, la demande habitante en nature se fait de plus en plus pressante et les politiques urbaines sont bien forcées de s'adapter. Cette demande répond d'une exigence en matière de qualité de vie (Blanc, 2008). En effet, la demande de végétal en ville appelle à la reconnaissance d'une sensibilité écologique de plus en plus exprimée par les citadin.e.s.

Si les vertus de la place de la nature en ville sont toujours prônées de nos jours, c'est d'abord en raison de l'importance de la couverture arborée pour les luttes classiques de la ville moderne : hausse des températures, pollutions et place de la biodiversité. Mais c'est également à cause de l'urbanisation croissante des années 70 qui a bétonné les villes à grande échelle, quand la nature ne trouvait sa place qu'au sein de plates pelouses peintes de vert sur les plans d'aménagement urbain (Blanc, 2008). Dans les années 90 à 2000, alors que les jardins collectifs reprennent place au sein des villes, les différents sommets internationaux sur la question des enjeux environnementaux commencent à porter les fruits d'une notion émergente : celle du développement durable. Partout dans le monde, les métropoles voient apparaître des lieux dédiés à la biodiversité et à son entretien, c'est le début d'une écologie urbaine. Dans la littérature, cette conception d'un rapport politique entre les humain.e.s, la nature et l'urbanité (caractère de ce qui fait la ville) apparaît autour de 1920 dans les travaux de l'Ecole de Chicago avant d'être appropriée par l'écologie scientifique américaine. Elle prend part au discours politique et social français dans les années 90, en parallèle avec l'émergence de l'idée de développement durable. Il s'agit aujourd'hui encore de la première forme de stratégie urbaine pour pallier les problématiques environnementales. Ainsi, Alain Bourdin dit : « La manière dont on inscrit le développement durable dans les organisations locales contribue largement à définir le rôle qu'on entend ou non lui faire jouer. » (Bourdin A., 2009)

Dans cette partie consacrée aux perceptions et imaginaires de la nature en ville, les représentations de la ville urbaine idéale seront d'abord interrogées (I), puis les perceptions et imaginaires de la biodiversité en ville (II), la gestion des risques (III) et les initiatives en faveur de la biodiversité (IV). Ensuite, après avoir tenté de répondre à la

question « Lyon est-elle verte ? » (V), les perceptions de la Métropole de Lyon seront analysées (VI) par les structures rencontrées dans le cadre de cette enquête.

4.1.1 LA VILLE URBAINE IDÉALE : EST-ELLE VERTE ?

Lors des entretiens menés, une question large et d'apparence complexe a été formulée aux interlocuteur.ice.s : « Qu'est-ce que, pour vous, qu'une ville idéale ? ». De nombreuses réponses furent données dont cet exemple type :

« C'est une ville où on ne prend pas sa voiture pour travailler. On a un logement où on ne se saigne pas pour se loger. Qu'on partage avec plein de gens différents dans les âges, dans les ethnies. Qui n'est pas trop dense : on y voit une belle verdure, qu'on puisse y respirer. Mais il y a un enjeu de logement très fort. Tout le monde peut se loger. Il y a des petits commerces, une richesse de quartier, des quartiers différents. Elle est connectée aux autres villes. Elle m'apporte tous les services dont j'ai besoin que ce soit en tant que parent, en tant que salarié/professionnel et qui anime une vie qui permet de rencontrer les autres. Dans un immeuble, on est plus proche de ces voisins mais on est plus loin humainement que dans un village. Il y a des systèmes qui permettent de se rencontrer, de se croiser entre nous : des choses solidaires. [...] Il faut qu'il y ait de la nature, des feuilles, de l'herbe. À différents niveaux, sur le bas, le haut, sur les routes, au bord des routes, sur les rails de tramway, sur les toits. » (Fédération du BTP)

Cet extrait permet d'introduire différentes dimensions du vivre et de l'habiter en zone urbaine.

4.1.1.1 LES TRANSPORTS ET MODES DE DÉPLACEMENTS

La question des déplacements est un sujet qui est revenu à de nombreuses reprises dans les entretiens. Qu'il s'agisse de réduire la place de la voiture en ville (citation la plus courante), de favoriser les vélos en libre-service et les voitures partagées ou de créer des déplacements en communs sur le fleuve, les transports en commun ou modes de déplacement « doux » sont plébiscités par ¼ des acteur.rice.s. Une structure associative remarque que le prix des transports en commun, à la hausse depuis plusieurs années, n'est pas incitatif. Une initiative pourtant est à souligner : le Sytral met en place des « Tick'Air », titres de transports quotidiens à prix fixe (3€) lors des pics de pollution sur l'agglomération.

4.1.1.2 L'IMMOBILIER ET LE LOGEMENT

Il faut également parler de la question du logement et de l'immobilier. La pression immobilière, importante à Lyon, complique la végétalisation et les structures associatives, privées et publiques en ont conscience.

« Je suis partagé entre verdir à fond la ville, mais ce qui veut dire créer plus d'espaces et donc s'étendre plus et donc prendre plus de terre, bétonner plus de sols donc moi ça me va très bien d'avoir des habitats concentrés. » (Eiseinia)

Le coût de l'immobilier est un vrai problème qui favorise l'étalement urbain ainsi que les déplacements dans la couronne lointaine. Pour remédier à cet étalement, la densification est une solution pour certains (notamment des paysagistes et architectes) mais pas pour tous, certain.e.s acteur.rice.s percevant des risques socio-économiques à cette pratique. Le débat sur la densification est loin d'être clos.

« Moi, dès que je vois un endroit de béton, je le perçois comme une lacune végétale. En fait tout peut être végétalisé. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

4.1.1.3 L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE À UN CADRE DE VIE VÉGÉTALISÉ

L'accessibilité financière à un cadre de vie végétalisé sera brièvement évoquée, mentionnée par trois acteur.rice.s et notamment par la personne rencontrée à l'INSA.

« Je pense que c'est super important que chacun puisse avoir accès à un cadre de vie, à un environnement sain avec des ressources suffisantes pour moi c'est ça une ville idéale. » (INSA)

L'accessibilité financière va de pair avec l'accès au logement. Plusieurs structures ont suggéré qu'une ville idéale permettrait l'accès de toutes et tous à des espaces végétalisés. Ainsi, la personne rencontrée chez Bouygues Bâtiment dit par exemple qu'idéalement, tout le monde aurait un jardin et que les toits seraient végétalisés pour récupérer les chaleurs dégagées par les bâtiments.

4.1.1.4 LE VERDISSEMENT DES TOITS ET MURS

Il convient de mentionner que les toitures et murs végétalisés représentent un autre sujet polémique. Cinq structures les considèrent comme des solutions aux problématiques environnementales urbaines ; il s'agit d'un idéal d'urbanisation pour trois structures ; pour deux structures, c'est une fausse solution ; et tandis qu'une association confie que « c'est toujours ça de pris » (Arthropologia), un.e autre acteur.rice ne trouve « pas de sens » à ces actions de végétalisation. Les critiques portent sur la durabilité des installations mais aussi sur leur entretien : sans récupération d'eau de pluie par exemple, que penser de l'approvisionnement d'un mur végétal ? Les liens entre acteur.rice.s de divers domaines et aux compétences variées sont essentiels pour mener à bien les projets du genre.

« Il y a de plus en plus de constructeurs immobiliers de quartiers qui nous interpellent. A condition que ça ne soit pas du greenwashing, on veut bien s'investir pour reverdir à la ville et faire du lien entre les gens. La ville, la région et la Métropole est dotée de beaucoup de jardins partagés et c'est important. Il faut penser à créer des espaces. On touche au social mais aussi en terme de respiration. » (CRBA)

4.1.1.5 LE LIEN SOCIAL ET LA SENSIBILISATION

La dimension sociale de la ville idéale est ressortie dans de nombreux entretiens. Presque toutes les associations ainsi qu'une partie conséquente des structures privées et publiques ont abordé l'aspect social et les liens avec la végétation en ville. Ainsi, une thématique forte est celle des jardins : partagés, familiaux, ouvriers, privés ou collectifs, le boom du jardinage en milieu urbain est un sujet qui interroge et mobilise.

« Par le biais des jardins partagés, la Ville de Lyon a déjà mis en place des espaces partagés notamment sur la Guillotière sur la rue Chalopin. Ils ont scié des trottoirs en asphalte et ils ont donné à des associations l'entretien de ces espaces. Je pense que l'espace partagé est peut-être une réponse au coût de l'entretien qui serait effectivement partagé entre ville et habitants, parce qu'il y a une vraie envie de la part des habitants. » (Atelier du Bocal)

Les interrogé.e.s reconnaissent pour la plupart l'importance des interactions et du lien social dans la fabrique de la ville idéale, ce qui amène à penser la question de la sensibilisation. De nombreuses associations travaillent à sensibiliser les publics, adultes et enfants, au travers d'animations dédiées, comme ceci sera expliqué par la suite. Un élément sur la sensibilisation peut être intéressant à souligner quant aux perceptions de la nature en ville ; il s'agit de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Plusieurs structures ont en effet fait part de leurs doutes sur l'évolution des discours, des pensées et des pratiques écologiques.

« C'est comme quand on discute avec les gens : les abeilles, ils en ont entendu parler, ils sont très très pour mais dans le même temps si il y a un brin de lierre qui passe vers chez eux "oh bah non ça va m'attirer des bêtes". Oui mais c'est les mêmes bêtes, c'est ces bêtes-là qu'il faut qu'on sauvegarde! Donc oui oui il y a un gros travail de pédagogie qui passe par l'école, les médias... L'école ça commence à bouger, mais c'est tellement en retard par rapport à l'enjeu, ça reste encore au bon vouloir de quelques instits de faire de l'écologie alors qu'effectivement je pense que ça va être le souci n°1 des écoliers, ils vont en avoir d'autres mais celui-là il est tellement fort, il va falloir qu'on se bouge un peu et que ce ne soit pas qu'une vague matière!» (Eiseinia)

4.1.1.6 LA SANTÉ

En dernier lieu, les discours transcrivent aussi l'importance de la communication par les politiques publiques, sur les thématiques environnementales. Ainsi, on retrouve à de nombreuses reprises la question de la santé dans les entretiens :

« Y a une étude IFOP qui a été conduite par l'AFB, les Français et la biodiversité en 2018, et elle reprend de manière beaucoup plus étayée ce que je donne là, et on voyait que par exemple ce qui faisait passer les... Les français de la prise de conscience à l'action... Un des facteurs-clés pour franchir ce cap c'est par exemple la santé

humaine. C'est quand... Quand on prend conscience que notre santé humaine dépend directement de la préservation des milieux et de l'environnement, et c'est parce qu'ils s'en rendent compte que les gens sont prêts à faire un effort supplémentaire. » (AFB)

Et de même, la santé est aussi un facteur qui permet de faire remonter les revendications citoyennes, tel que l'exprime Greenstyle par exemple :

« Aujourd'hui si les élus bougent, c'est parce qu'il y a la pression des habitants liés aux changements climatiques et notamment à ces pics de canicule en été, et à la santé des habitants liées à ces changements climatiques. » (Greenstyle)



Schéma 1 La ville idéale

Si la santé est un sujet préoccupant pour une majeure partie des citadin.e.s., il y a fort à parier que l'attrait grandissant pour les espaces verts tire racine de la pensée hygiéniste encore présente dans les mœurs urbaines. Pour autant, les perceptions de la nature en ville se trouvent bouleversées à une ère où la biodiversité n'a jamais autant été questionnée.

4.1.2 PERCEPTIONS ET IMAGINAIRES DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

Tout d'abord, il convient de définir brièvement la biodiversité. La nature est source de services écosystémiques pour l'homme tels que : des services culturels (esthétique, éducation...), de régulation (purification de l'air, régulation des pollutions...) ou d'approvisionnement (nourriture, matériaux...) (Clergeau, 2015). La biodiversité émerge comme notion dans la sphère publique alors que des préoccupations de changements climatiques et donc de sauvegarde de l'environnement viennent interroger la durabilité de la relation homme-nature.

En cherchant à questionner les différentes visions de la biodiversité en ville, plusieurs points essentiels ont été soulevés par les acteur.rice.s interrogé.e.s, à commencer par le choix des plantations et des lieux de plantations, leur adaptabilité au contexte ainsi que la diversification et la dimension locale des essences.

4.1.2.1 CHOIX ET ADAPTABILITÉ DES PLANTATIONS

« Les plantations bien choisies – des plantes mellifère qui ont des baies, etc. – peuvent prévoir le retour des oiseaux et des insectes, tout simplement. [...] Essayer d'avoir une palette végétale qui soit tourné vers les insectes et les oiseaux, je pense que ça peut permettre le retour de la biodiversité » (Atelier du Bocal)

Cette citation permet d'introduire un point essentiel de la biodiversité en ville : le retour de la vie animale et entomologique. Ainsi, les espèces nectarifères (qui produisent du nectar) attirent toute une variété d'espèces vivantes qui participent au bon fonctionnement de l'écosystème. Pour autant, certaines personnes ne pensent pas que ce soit suffisant :

« Moi ce que je n'aime pas, bon je sais que ça se bataille pour les municipales mais mettre des pots de fleurs, oui bien sûr ça fait plaisir aux insectes mais on a besoin d'arbres, ce n'est pas les buissons qui vont faire de l'ombre. Après, toute espèce sert à quelque chose mais est-ce que les grands bacs vont permettre de faire pousser des vrais arbres ? Il faut diversifier avec des espèces basses et d'autres plus hautes. » (MJC Montchat)

Pour certaines structures comme Arthropologia, les bacs plantés n'ont pas de sens car la végétation ne peut pas se développer librement. De la même manière, la MJC Confluence considère également que les arbres nécessitent un espace libre autour du tronc.

« Pour moi c'est stupide de planter un arbre si déjà on lui met des racines dans du béton, si un arbre est complètement isolé, il va mourir dans 2 ans. Donc planter pour planter, pour moi ça n'a pas de sens. Il faut quand même intégrer que ce qu'on va planter c'est du vivant et qu'il faut quand même faire en sorte que ce vivant puisse se développer et avoir quelque chose de pérenne. » (MJC Confluence)

Aussi, l'importance de la multiplication des strates est soulignée par au moins ½ des acteur.rice.s. Il s'agit de multiplier les plantations et de créer des paliers de végétation afin de favoriser les équilibres entre des espèces de tailles et d'utilités différentes.

Si certaines structures associatives du domaine social soulignent l'importance que peuvent avoir les grands arbres et notamment les platanes en terme de lutte contre le réchauffement climatique, les structures associatives de sensibilisation n'ont pas le même regard sur cette espèce très présente sur la Métropole de Lyon.

« [il faut] revoir entièrement la palette végétale et remplacer ces espèces exogènes par des espèces locales et adaptées à nos conditions et diversifier. Pour moi, planter une rangée de platanes, maintenant c'est plus du tout cohérent, on s'est rendu compte des limites que ça pouvait avoir et pourtant on continue à le faire. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

Enfin, il s'agit aussi de choisir des plantations adaptables dans le temps. La temporalité est en effet un des soucis majeurs pour envisager sereinement le bon développement des plantations de demain.

« La Métropole fait beaucoup d'effort et elle a vraiment une conception à long terme de l'enjeu climatique. Après dans l'idéal on aimerait que ça aille plus vite. Dans 20 ans il faut qu'ils arrivent à contrebalancer le réchauffement climatique parce que sinon... Si on rate la transition écologique... Tu vois, c'est demain. C'est dans 30 ans, vous serez là et nous aussi. Ce n'est pas pour les arrières arrières petitsenfants, c'est pour demain. » (Centre social des Etats-Unis)

Face aux brusques modifications du climat, les acteur.rice.s ont des difficultés à se mettre d'accord sur le choix des espèces adaptées.

« Il faut planter quand même de nombreux arbres mais aussi prendre en compte les modifications du climat par rapport à la sécheresse et adapter les essences, non pas à maintenant, mais à dans 10 ou 20 ans. » (Atelier du Bocal)

Cette nécessité de l'adaptabilité climatique des espèces est ressortie à de nombreuses reprises dans les entretiens, comme le témoigne cet extrait du discours du Lycée horticole de Dardilly :

« Dans quelques années il va faire plus chaud, c'est plus plutôt que le climat il être instable, il va faire plus chaud et plus froid, comment on se protège de tout ca, certains disent il faut prendre les arbres du sud et les planter ici, mais d'autres disent que c'est dans la biodiversité locale qu'on va trouver la solution, c'est tout un débat technique.[...] A priori la Métropole et la ville de Lyon ont répondu à cette question en choisissant les plantes du sud, peut-être horticoles, peut-être fabriquées aux Pays-Bas, mais des plantes méditerranéennes pour mettre à Lyon, Moi je trouve cela dommage, et penche plutôt côté biodiversité et arrêter de planter des plantes très horticoles, parce que planter des arbres ok, mais si on plante des arbres

d'Asie, je ne vois pas l'intérêt, après tout le monde n'est pas d'accord là-dessus il y a un vrai débat. Oui pour planter plus d'arbres, mais préservons la biodiversité végétale locale. » (Lycée Horticole Dardilly)

4.1.2.2 DIVERSIFICATION ET LOCALITÉ DES ESSENCES

Arthropologia préconise des essences qui ont poussé en local car celles-ci sont adaptées au territoire. La provenance des arbres importe beaucoup sur leur adaptabilité aux changements climatiques ainsi que sur leur durabilité. Des cultures d'arbres et arbustes sont réalisées dans d'autres pays (parmi ceux cités : Pologne, Pays-Bas) avant d'être amenées en France, ce qui fait que les matériels génétiques ne sont pas du tout adaptés au contexte territorial local.

« La diversité végétale peut être encouragée un peu plus, c'est vrai qu'on sort petit à petit de la gamme végétale très restreint qu'on aura utilisée sur utilisée pendant 30, 40 ans et 50 ans maintenant et dont on voit les limites typiquement euh.. les phénomènes de chancre du platane etc. tous les bio agresseurs qui sont propres à une espèce ou un groupe d'espèces qui se développent aussi rapidement ; c'est clairement facilité par le caractère monospécifique de beaucoup d'aménagements publics » (Pistyles)

La diversification des espèces plantées permet également de prévenir les parasites et les maladies qui risqueraient de décimer toute une zone en monoculture.

• « Nous on prône pour diversifier les essences quoi, parce que quand vous avez un parasite qui vient se coller dessus et ben c'est tous les arbres d'alignement qu'il faut tomber alors que quand vous avez une diversité d'essences bah vous avez plus de résilience. Et du coup ça permet éventuellement quand y'en a un qui est malade de faire tomber le sujet et d'en mettre un autre, mais pas de devoir tout remplacer. » (Arthropologia)

Mais les espèces plus adaptées au climat ne sont pas forcément adaptées au contexte! Arthropologia complète en nous expliquant qu'une espèce peut sembler adaptée aux changements climatiques et pourtant causer de graves problèmes pour la biodiversité...

« On se bat un peu avec le service Arbres parce qu'ils ont planté pas mal de tilleuls argentés qui était une espèce qui semble être bien parce que plus adaptée aux changements climatiques etc. sauf que.. on n'a pas exactement les raisons mais à certaines périodes de sécheresse, il y a beaucoup de bourdons qui vont butiner dessus et qui meurent au sol des tilleuls sans que ce soit très clairement explicable pour l'instant » (Arthropologia)

Pour certain.e.s, l'utilité des plantes réside également dans les valeurs nutritionnelles que l'on peut associer à certaines variétés. Ainsi, la MJC Villeurbanne et le Centre social des Etats-Unis rêvent de plantations nourricières :

« Au lieu de planter des milliers de plants d'arbustes qui n'ont aucun intérêt, tu mettrais déjà des plantes aromatiques... Pourquoi mettre des trucs qui servent à rien quand on peut mettre des plantations qui peuvent servir aux oiseaux, aux humains ? C'est absurde alors que ça coûte un bras! Moi aujourd'hui je me dis que c'est quand même une histoire de bon sens.» (Centre social des Etats-Unis)

CHOIX ET ADAPTABILITE DES PLANTATIONS DIVERSITE DES STRATES **ENJEU DES ESSENCES** LIBERTE DE QUELLES ESPECES DEVELOPPEMENT ADAPATEES ? **POUR LA** ADAPTIBILITE CLIMATIQUE **BIODIVERSITE** DIVERSIFICATION ET LOCALITE DES ESSENCES ESSENCES LOCALES PREVENIR DES ADAPTEE AU CONTEXTE MALADIES VALEURS NUTRITIONNELLES

Schéma 2 L'enjeu des essences pour la biodiversité

4.1.3 GESTION DES RISQUES

Une ville « verte » ne suit pas le modèle idéalisé et utopique d'un jardin paradisiaque. Il s'agit d'un lieu où s'entremêlent différents intérêts et plusieurs trajectoires de vie, entre celles des humains, des animaux, des insectes, des objets etc. Alors que l'Atelier du Bocal reconnaît le caractère salissant de la ville verte :

« C'est salissant de planter des arbres qui, par exemple, feraient des fruits, ce qui viendrait salir la voirie ou l'espace public alors que c'est les arbres très intéressants et que ça apporte une forme de saisonnalité. Les gens se plaignent de tout, ils se plaignent aussi des oiseaux dans les arbres. Je dirais un espace public propre est incompatible avec un espace public qui serait respectueux de l'environnement. » (Atelier du Bocal)

Il faut aussi citer les Hospices Civils de Lyon ou la Fédération Française des Paysagistes qui s'inquiètent des risques de non-respect des espaces plantés.

« On a pas mal d'espaces verts mais les gens ne le respectent pas trop, par exemple au niveau des parcs on voit beaucoup de trucs qui sont jetés par terre, et des gens qui peuvent garer leur voiture n'importe comment et même parfois au-dessus d'un espace vert, ce qui peut détruire carrément. » (Fédération Française des Paysagistes)

Les déchets sont par ailleurs un sujet récurrent, trois à quatre interviewé.e.s en parlent en profondeur et soulignent les risques de pollution des espaces végétalisés.

« Parce que les espaces verts du coup le problème aussi, c'est les déchets. Oui parce que si on a des espaces verts et qu'ils sont tous pollués du coup c'est très moche peut-être plus incité les gens à être acteurs des espaces qu'on leur met à disposition, pour que du coup ils se sentent investis. [...] ce serait important de leur dire que c'est des espaces qui sont aussi à eux quoi. On n'est pas juste des utilisateurs. » (HCL)

Pour Eisenia, spécialiste du compostage, l'important est de rediriger les déchets organiques vers les sols afin de combler l'appauvrissement des terres. Dans cette même perspective, la personne rencontrée pour l'INSA précise également qu'elle considère que les tontes de pelouse peuvent être laissées sur place pour accueillir la biodiversité.

« Pour nous réduire les déchets ce n'est pas le truc le plus important, le plus important c'est de ramener de la matière organique dans les sols parce que ça nourrit la biodiversité des sols, parce que si à un moment donné on veut continuer à se nourrir sans utiliser d'engrais chimiques, la seule façon c'est de nourrir le sol. » (Eiseinia)

Toujours sur la thématique du compostage, le maraîcher urbain Philippe Zerr (AFAUP) conseille de réutiliser les matières déjà à disposition plutôt que d'en importer. Ainsi, la paille nécessaire au paillage des cultures peut être remplacée par du carton déchiqueté

et la terre souvent importée des zones rurales peut être subtilisée par un mélange d'éléments organiques compostés. Dans la perspective de cultures agricoles en ville, il partage son expérience et sa vision d'un idéal de verdissement des toits :

« C'est compliqué de végétaliser un toit alors que techniquement on pourrait prendre des déchets de tout type, en faire des composteurs sur les toits, et on pourrait faire pousser des trucs, c'est hyper schématique mais c'est possible. » (AFAUP)

Le débat sur la végétalisation des espaces disponibles en ville reste sensible et propre aux opinions écologiques et politiques des utilisateur.rice.s. Certaines structures telles que Des Espèces Parmi'Lyon, le CRBA, Greenstyle ou le Lycée Horticole Dardilly revendiquent la végétalisation et souhaitent la mettre en place partout où cela est possible.

« Il y a des espaces à végétaliser, ça demande un diagnostic préalable. Mais globalement, j'estime que toutes les toitures plates sont en mesure d'être végétalisées. Il n'y a pas de freins si la réflexion se fait en amont. Le moindre mètre carré qu'on peut végétaliser, il faut le faire. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

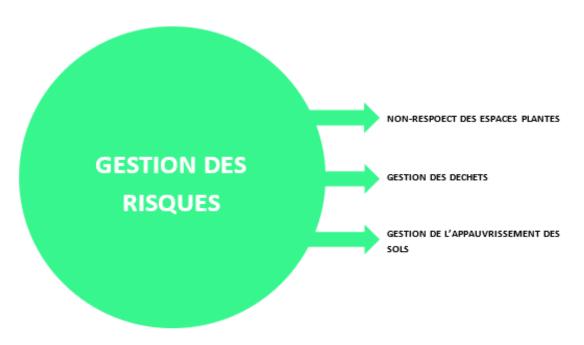


Schéma 3 La gestion des risques

4.1.4 DES INITIATIVES VARIÉES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

4.1.4.1 LE BÉTON FACE À LA NATURE?

La bétonisation des sols est un débat important : pour certain.e.s interrogé.e.s, il s'agit d'une nécessité au vu de la quantité de béton présent en ville.

« Nous pensons qu'il faut déminéraliser et enherber davantage la place Carnot, la place François Mitterrand qui est aujourd'hui en gore, les voies de tramway sur le cours Charlemagne comme sur le T6. » (Conseil de quartier Bellecour Carnot)

« pas forcément une ville très très verte [...] par contre effectivement bah ne plus faire des trucs comme la place Louis Pradel qu'on est en train de refaire à l'identique sans aucun arbre en plein centre-ville, il ne faudrait plus que ça existe! » (Eiseinia)

Le CRBA souligne par ailleurs que le béton emmagasine la chaleur et que la végétation permet quant à elle d'apporter de vrais espaces de fraîcheur en ville, en captant le CO2 et grâce à l'évapotranspiration des végétaux, littéralement la transpiration des plantes.

« Sur la ville de Lyon, il faut absolument reverdir, végétaliser la ville parce qu'on sait le soir, on voit bien quand on vit en ville : mais entre les bords de la Saône et du Rhône et Gratte-Ciel, il y a 8° de différence. En végétalisant énormément, c'est ce qui va nous permettre de respirer. Le béton nous recrache tout le soir. » (CRBA)

Pour d'autres, le béton possède des utilités et n'est pas à négliger, tel que l'exprime l'Atelier du Bocal :

« Je trouve que la ville minérale a des qualités d'espaces, d'encombrements. Et puis peut-être ne pas systématiser comme je l'entends sur la ville de Lyon des plantations massives de partout. Aujourd'hui nous paysagistes, on nous demande de planter mieux de partout. Mais des fois non, on a juste envie d'avoir des rues avec des pavés, une belle rue minérale qui serait suffisante. Je pense qu'on va systématiser les plantations, et je ne suis pas sûr que ce soit une bonne chose. Ca peut encombrer l'espace et fermer des axes de vue comme on le voit sur l'aménagement Bon Lait à Gerland avec des plantations tellement massives que y a des fois ça rend limite sécuritaire certains trottoirs. Y a des arbustes qui font 5 mètres de haut. Je pense qu'il faut vraiment définir la ville « verte » et pas faire n'importe quoi. » (Atelier du Bocal)

Cette vision plus pragmatique et moins idéalisée des espaces urbains s'inscrit dans la continuité des aménagements urbains qui à partir des années 70 ont généralisé l'usage du béton. Différenciés des espaces construits, les espaces verts sont dès lors perçus comme ayant une fonction essentielle : celle de ramener la nature en ville, là où elle n'aurait, à l'origine de la conception urbaine, pas sa place. L'ENS n'est ainsi pas pour « une

vision de l'artificialisation à outrance » mais préfère privilégier la qualité à la quantité dans la gestion de ses espaces, en octroyant de la place aux arbres plantés.

4.1.4.2 LES MICRO-IMPLANTATIONS FLORALES

Les idées pour augmenter la biodiversité en ville ne manquent pas. Parmi celles-ci, on retrouve les micro-implantations florales (MIF) qui sont citées par quatre interrogé.e.s. Nées en 2005, ces mini-jardins de rue sont réalisés en perçant la couche d'enrobé d'un trottoir afin de « rendre le sol perméable et planter des végétaux en pleine terre, dans le cadre d'une action citoyenne où une personne ou un commerce parraine la Micro Implantation Florale et s'engage à la désherber, l'arroser »¹.

« L'idée c'est, le long des bâtiments et des trottoirs, de creuser le béton pour mettre de la terre un peu, pour mettre de petites plantes dedans, sur Guillotière vous voyez pas mal ça, y'a beaucoup de plantations comme ça dans les trottoirs, c'est fait par les habitants, moi j'aime bien cette biodiversité sauvage dans les fissures, les murs et les trottoirs car malgré les bétons, elles passent quand même. » (Passe-Jardins)

« Favoriser ça [les MIF] c'est aussi participer à l'acceptation du végétal en ville et je pense que ça peut aussi petit à petit permettre aux gens de mieux s'approprier la nature dans la ville et de moins en avoir peur. » (Arthropologia)

Les micro-implantations florales sont une forme d'innovation proposée par la Métropole de Lyon, qui a d'ailleurs encouragé cette végétation spontanée grâce à des programmes participatifs de verdissement (notamment en pieds d'arbres) qui sont mis en place depuis 2005. Ainsi, le verdissement participatif de la ville procède d'un renouvellement du rôle donné aux habitants dans la construction de l'espace urbain. L'implication habitante, au travers du jardinage urbain, fait émerger de nouveaux types d'espaces verts dans la ville (Deschamps A., 2019), même si elle ne remplace pas les demandes plus « classiques » auprès des autorités publiques pour végétaliser la ville.

Illustration 2 La gestion différenciée du Grand Lyon.



Source:

 $https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/pedagogie/2\\0190514_expo-zero-phyto.pdf$

Le Grand Lyon a fait le choix dès 2008 de réduire puis de supprimer les produits phytosanitaires utilisés dans l'entretien des espaces verts de la ville. Le 1^{er} janvier 2017 entre en vigueur la loi Labbé qui interdit aux collectivités territoriales d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides pour entretenir les espaces accessibles au public. A Lyon, ce sont 145 hectares d'espaces publics qui sont concernés. La Métropole de Lyon adopte également la gestion différenciée qui permet à la végétation de prospérer sur certains espaces où sa suppression n'est pas « nécessaire ».

Schéma 4 Les initiatives en faveur de la biodiversité



4.1.5 LYON EST-ELLE VERTE?

Illustration 3 Statistiques de verdissement de la ville de Lyon selon Nos Villes Vertes





Pourcentage de patrimoine arboré en ville



Pourcentage de patrimoine arboré total (ville + campagne)



949

Surface du patrimoine arboré en ville, exprimé en terrains de football



Surface par habitant du patrimoine arboré en ville

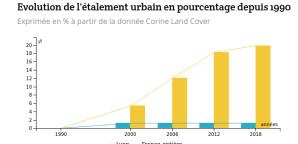
Source: https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=69123/name=Lyon

Malgré les diverses initiatives mises en place par la Métropole de Lyon, il apparaît dans certains discours des acteur.rice.s rencontré.e.s que la ville de Lyon n'est globalement pas assez verte.

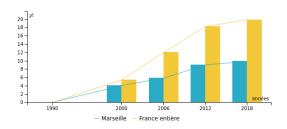
« On s'est dit qu'on allait traiter d'abord les secteurs les plus en carence, ceux qui étaient le plus un désert végétal pour être certains qu'on ne rencontrerait pas d'objection, qu'il y ait l'unanimité derrière l'idée de dire que ce n'est pas assez vert. » (Conseil de quartier Bellecour Carnot)

Cette tendance est confirmée par http://nosvillesvertes.fr/. En matière de verdissement, ce site internet évalue et compare la proportion de végétation arborée des villes, ce qui en fait un outil intéressant pour notre étude. Développé par la startup rennaise Kermap en partenariat avec l'incubateur de l'IGN (Institut national de l'information géographique), le site permet de comparer le verdissement des villes françaises. L'analyse est basée sur les photographies aériennes haute résolution de l'IGN qui permettent de visualiser l'ensemble d'un territoire. Grâce à cet outil, on apprend par exemple que Lyon se positionne 10ème au classement des villes les plus vertes de France avec 16% de patrimoine arboré en ville et 13m² de végétation arborée par habitant, derrière les villes de Montpellier (25% et 43m²/hab) ou Nice (26% et 42m²/hab), premières du classement.

Illustration 4 Comparaison de l'étalement urbain depuis 1990 selon Nos Villes Vertes



Evolution de l'étalement urbain en pourcentage depuis 1990 Exprimée en % à partir de la donnée Corine Land Cover



Evolution de l'étalement urbain en pourcentage depuis 1990



Evolution de l'étalement urbain en pourcentage depuis 1990



Source: https://www.nosvillesvertes.fr/compare

L'étalement urbain constitue une donnée intégrée à la comparaison. Grâce aux graphiques présents sur le site, on remarque ainsi que Montpellier et Nice sont des villes à fort pourcentage d'étalement urbain depuis les années 1990, contrairement à Lyon ou Marseille qui se positionnent bien en deçà de la moyenne française. De la même manière, les densités de population ne sont pas les mêmes. Ainsi, Lyon est la ville la plus peuplée de France après Paris en terme de densité de population (10781 habitants par km²). En comparaison, Marseille a une densité de population de 3583 habitants/km², Montpellier de 5013 hab/km², Nice de 4728 hab/km² et Paris de 20755 hab/km².

C'est la personne interrogée pour le Passe-Jardins qui parle de cet outil en soulignant que « Marseille est trois fois plus verte que Lyon et du coup, je ne sais pas trop si Lyon est très verte » (Passe-Jardins). Il convient de noter que les superficies des villes rendent la comparaison complexe: Marseille, avec ses 240,62 km² (150 km² constructibles) peut certainement justifier d'une végétalisation plus importante qu'à Lyon, qui avec ses 47,87 km² aurait du mal à rivaliser. Pourtant, cet outil cartographique interroge également la place des communes dans l'élaboration de ces comparaisons entre les patrimoines arborés des villes. En effet, si Lyon n'est pas la ville la plus verte de France selon l'analyse de Kermap, il est utile de noter que les communes alentours, constitutives de la Métropole de Lyon et de la couronne urbaine de Lyon possèdent des pourcentages de verdissement bien plus élevés. A titre d'exemple, on peut citer Oullins avec 21% de patrimoine arboré en ville et 29m² par habitant, Caluire avec 27% pour 55m²/hab ou Ecully avec 35% et 155m²/hab. Des communes sont moins bien loties que d'autres : Saint-Fons retient seulement 12% pour 35m²/hab et Vénissieux 12% pour 26m²/hab. Enfin, certaines communes sont particulièrement vertes comme Champagne aux Monts d'Or qui totalise 26% de patrimoine arboré en ville (31% sur la total ville + campagne) et 108m²/hab ou encore La Tour de Salvigny avec 22% de patrimoine arboré (40% en comptant les campagnes) et 208m² de patrimoine arboré par habitant.

Par ailleurs, les résultats offerts par cet outil ne reflètent pas la politique environnementale actuelle des villes. Dans un communiqué, Kermap souligne : « En effet, les projets de végétalisation sont visibles sur les photographies aériennes plusieurs années après leur mise en place (le temps que l'arbre pousse et qu'il ait une canopée suffisante). Ces résultats reflètent davantage une synthèse des politiques d'aménagement sur le moyen et long terme ».

4.1.6 PERCEPTIONS DE LA NATURE EN VILLE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

Les initiatives et engagements de la Métropole de Lyon en matière d'environnement sont d'ailleurs soulignés par de nombreux.ses acteur.rice.s. Outre le passage au zéro phyto précédemment décrit, les enquété.e.s ont fait part de leur avis sur l'implication de la collectivité pour la biodiversité. Diverses actions ont été citées telles que l'aménagement des berges des deux fleuves ou les modifications du PLU.

« Je pense que la collectivité, sur les aménagements espaces publics, a fait énormément d'efforts. J'habite à Lyon depuis 18 ans maintenant et je me rappelle les berges du Rhône avant, du côté Saône aussi, c'est incroyable ce qui a été fait et toutes les grandes villes le font mais on peut parfois reprocher à un certain endroit il n'y a pas d'arbres, place des Terreaux par exemple.» (SACVL)

Illustration 5 Campagne de sensibilisation au zéro phyto de la Métropole de Lyon



La Métropole de Lyon peut ainsi être perçue comme « en avance » en comparaison avec d'autres villes françaises.

« Ils sont en train de faire plein de choses pour améliorer le cadre de vie. Ils travaillent sur la lutte contre les îlots de chaleur, la question du végétal est très importante. Revêtement des trottoirs, du revêtement des routes, Ils réfléchissent à des revêtements plutôt clair par rapport à du béton, il y a plein de choses qui sont fait. Ils sont mêmes entre guillemets "en avance" par rapport à certaines communes. » (Apieu Mille Feuilles)

Les avancées des politiques environnementales sont soulignées et appréciées par les acteur.rice.s.

« Ils viennent de sortir le nouveau PLU, il dit 30% de pleine terre, c'est énorme, quand vous cassez et construisez un nouvel immeuble, il faut laisser 30% de pleine terre, c'est génial et énorme, c'est du courage politique et c'est bien. » (Lycée Horticole Dardilly)

La participation des citoyen.ne.s est aussi un sujet récurrent et important. Si ce sont majoritairement les associations qui émettent les remarques, la Métropole de Lyon joue un rôle clé dans les processus de participation:

« Là pour le coup, je trouve que la Métropole de Lyon est plutôt avancée. Il y a des blogs, le magazine, les mairies avec les réunions publiques et les conseils de

développement local. Il y a beaucoup d'instances qui permettent aux citoyens de s'exprimer. » (Fédération du BTP)

Philippe Kerr, maraîcher urbain rencontré pour le compte de l'AFAUP, souligne que les arbres remarquables de la Métropole de Lyon, aujourd'hui sanctuarisés, apportent un intérêt pour la sensibilisation à la conservation du patrimoine végétal. Le CRBA parlera aussi beaucoup de cette thématique centrale dans leurs actions ; actions en collaboration avec les différents services de plusieurs parcs de la ville : Parilly, Lacroix-Laval, la Tête d'Or... Ainsi, les parcs de la ville jouent un rôle clé dans les perceptions de la nature à Lyon. Nombreux sont les enquêté.e.s à avoir cité les différents espaces naturels du territoire : le parc Blandan, cité par le Passe-Jardins, la SACVL et Eisenia, est très apprécié pour sa gestion raisonnée et donc pour la variété végétale qu'il propose ; le Clos Layat à Vénissieux, cité par le centre social des Etats-Unis ; le parc de la Tête d'Or, cité par les Hospices Civils de Lyon ; ou encore le parc de Miribel Jonage ainsi que le parc Vallon à la Duchère, cités par la SACVL.

« Il y a encore dans la Métropole de très beaux endroits qui sont préservés, des coulées vertes intéressantes pour la faune et la flore et notamment valorisables à travers les Espaces Naturels Sensible, notamment en périurbain ; et puis il y a des grands parcs comme Miribel Jonage, la Tête D'or, etc... qui sont des noyaux de diversité en ville. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

La SACVL reconnaît d'ailleurs au parc Vallon un intérêt sous la forme d'une « coulée verte ». Au vu du sujet traité ici, difficile de ne pas parler des trames vertes et bleues : il s'avère en effet que les personnes rencontrées sont plutôt bien informées sur le sujet. Ce ne sont pas moins de sept acteur.rice.s différent.e.s qui ont évoqué le sujet, parmi lesquel.le.s Bouygues Bâtiment, l'ENS, Des Espèces Parmi'Lyon, l'Atelier du Bocal, la SACVL ou le Lycée Horticole de Dardilly. Sont mis en avant le dispositif et l'importance de ces couloirs de biodiversité pour l'intégration des espèces animales sauvages dans le cadre urbain.

« Si on a une biodiversité qui est suffisamment riche, les équilibres vont se faire d'eux même. Si on a des chauves souris qui ont bien implantées en ville, plein d'espèces d'oiseaux en ville, en fait toutes ces problématiques-là [les moustiques], elles ne se poseraient pas grâce à l'équilibre naturel qui se ferait. Bien sûr, il y a plein de choses qui font que cette biodiversité n'arrive pas encore à prendre toute sa place mais petit à petit, on le voit, il y a quand même des espèces qui s'adaptent très bien et que justement, avec les efforts de recréer des corridors écologiques, c'est-à-dire des continuités d'espèces et d'arbres, on arrive à retrouver vraiment des espèces en ville qu'on n'avait pas. » (MJC Confluence)

Alors faire revenir des espèces animales disparues de la ville, oui, mais à quel prix ? Selon la Fédération des chasseurs, le risque principal est l'arrivée d'espèces invasives, notamment sur les berges suite aux derniers travaux de végétalisation.

« D'un côté on va nous dire de capturer ces espèces [invasives, ex : ragondins], et d'un autre vous allez avoir des citadins qui vont leur donner à manger. Et ça, ça fait partie des contradictions. C'est un peu les problèmes de cohabitation avec la faune

sauvage, il faut accepter ce genre de choses, quand la nature vient en ville, dans la nature y a des espèces qui peuvent poser problème, surtout quand elles sont invasives, donc pas présentes avant. Parfois, on fait appel à des chasseurs à l'arc, on ne va pas aller détruire des ragondins avec des fusils, donc on le fait discrètement... [...] Végétaliser le long des berges, c'est super pour les castors et loutres, mais y aura des ragondins, et il faudra gérer ces espèces invasives » (Fédération des chasseurs)

Les espèces invasives sont majoritairement absentes des autres discours récoltés, où une tendance générale prône le retour en force des animaux et insectes dans l'espace urbain. La présence des espèces animales et entomologiques permet également de souligner combien il est nécessaire de considérer la ville comme un ensemble d'éléments constituants le vivant, de la même manière que peut l'être la campagne.

Schéma 5 Les perceptions de la nature en ville dans la Métropole de Lyon



4.1.7 CONCLUSION

Opposer ville et campagne n'a pas plus de sens que d'envisager une distinction entre les caractères naturels ou artificiels de la nature en ville. Il est aujourd'hui nécessaire d'inverser le point de vue et de dépasser ces oppositions dualistes pour rendre compte et œuvrer en faveur du maintien de la diversité des écosystèmes en place.

« Au lieu de parler de nature en ville, il faudrait penser à la ville dans la nature. Une ville qui s'intègre et qui ne met pas en péril les fonctionnements des écosystèmes qui joue en notre faveur. C'est-à-dire une ville qui n'accumule pas la chaleur, qui n'accumule pas les gaz à effet de serre, qui ne constitue pas un obstacle permanent pour la biodiversité, quoi d'autre, qui ne pose pas problème à l'homme dans son intégrité, parce qu'il y a quand même une dimension sociale très forte » (Des Espèces Parmi'Lyon)

Penser en terme d'écosystème, c'est prendre conscience des liens entre les différents enjeux socio-écologiques tels que l'empreinte carbone, les îlots de chaleur, la production et la consommation de l'alimentation, le compostage et l'économie circulaire (durabilité des constructions et choix des matières). Ces exemples, donnés par Bouygues Bâtiment, sont typiquement liés à l'activité humaine car l'humain est une pièce importante de l'écosystème, capable de réguler ou de dérégler l'ensemble des relations du vivant! Si l'érosion de la biodiversité est aujourd'hui considérée comme un enjeu majeur, la méconnaissance de l'impact de l'humain sur son environnement semble pouvoir réduire les efforts mis en place par les collectivités territoriales en faveur des écosystèmes.

Pour autant, il est important de souligner que les modifications climatiques et biologiques ne sont pas seulement le fait de l'humain. Ainsi, comme nous le disent Catherine et Raphaël Larrère dans leur ouvrage Penser et agir avec la nature (2015) : « Dans cette conception dynamique de l'écologie, se soucier de la nature ne peut plus se traduire par la volonté d'en préserver les équilibres, ni par celle de protéger l'intégrité et la stabilité des écosystèmes. En dehors même de toute intervention humaine, l'intégrité et l'équilibre sont relatifs dans une nature en perpétuel changement. Plus que de stabilité, on se préoccupe donc des capacités d'adaptation, c'est-à-dire de la résilience des populations, des milieux, des mosaïques de milieux, aux perturbations inédites issues de leur environnement. » (Larrère et Larrère, 2015)

La ville représente un milieu de vie humain inédit. Fruits de siècles de construction, ces nids d'activités regorgent d'initiatives inédites et de personnes motivées qui œuvrent pour faire de l'environnement urbain un lieu de vie agréable et durable. C'est ainsi que la partie suivante tentera de rendre compte de la diversité des actions réalisées par les structures enquêtées dans le cadre de ce rapport.

4.2 ACTIONS DES ACTEUR.RICE.S EN FAVEUR LA NATURE EN VILLE

Autrefois considéré comme un élément de décor des villes et des espaces urbains, la nature dépasse aujourd'hui largement cet aspect et devient de plus en plus importante pour les acteur.rice.s territoriaux. Une remarque générale de plusieurs auteur.rice.s (Unep-Ipsos, 2008 Boutefeu,2009, Lise-Bourdeau-Lepage,2019) montre que de nombreuses actions en faveur de la nature se sont répandues très vite au cours des années, entretenues par des acteur.rice.s sociaux qui en ont fait aujourd'hui des métiers ou professions. Aussi, « une forte demande sociale s'est développée ces dernières années, obligeant les maires à restaurer la nature à l'intérieur même des villes, qu'il s'agisse d'une nature tactile et cultivée ou de véritables respirations urbaines ».

Ainsi, les élu.e.s, les urbanistes, les aménagistes, les paysagistes et les habitant.e.s s'investissent de plus en plus dans ce domaine en développant des actions au sein des structures, ou à travers des projets portant sur la nature. Les actions de ces acteur.rice.s en faveur de la nature en ville ont pour objectif de préserver et d'entretenir la biodiversité, de réduire les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de vie et la santé des habitant.e.s etc.

Dans le cadre de cette enquête, les structures (associations, structures privées et structures publics) rencontrées développent d'une manière directe ou indirecte des actions en rapport avec la nature en ville. Ces dernières correspondent de manière générale à la sensibilisation, l'accompagnement de collectifs d'habitant.e.s ou d'entreprises, le jardinage, la plantation, les aménagements et entretien d'espaces verts, la formation sur les questions de nature en ville, l'animation et/ou à l'éducation à l'environnement et agriculture urbaine.

Par ailleurs, les structures ne développent pas toutes la totalité de ces actions. Certaines en exercent une grande partie, d'autres par contre ont un champ d'action spécifique, restreint autour d'un pôle particulier.

Cette partie vise ainsi à mettre en évidence les différentes actions des acteur.rice.s rencontré.e.s en faveur de la nature. Il s'agit de montrer en quoi consiste ces actions, et ce qui fait leur pertinence dans les structures où elles sont pratiquées et plus largement d'expliciter leur importance dans le développement de la nature en ville et éventuellement, pour le Plan Canopée.

4.2.1 L'AMENAGEMENT, LA PLANTATION, L'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE

4.2.1.1 L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

Selon Marie Joe Menozzi, ce qui fait une ville, son urbanité, ne tient pas uniquement à la présence de populations humaines spécifiques, mais aussi à l'agencement des éléments non humains, dont la végétation. Cette affirmation donne sens à l'aménagement des espaces verts au sein d'une ville. Il s'agit de redonner toute sa place à la nature dans les projets d'aménagements, en acquérant des terrains pour en faire des jardins partagés, des parcs, en créant des allées, des terrains de sport, des parkings etc.

A propos de l'aménagement et de l'entretien d'espaces verts, les structures rencontrées ont généralement parlé de la végétalisation en milieu urbain ou sur des espaces privés, de l'alignement ou l'agencement des arbres dans les rues ou au niveau des quartiers, de l'aménagement de jardins urbains. L'action d'aménagement est généralement destinée aux espaces pas ou peu verdis en tenant compte des règles de sécurité et de la réglementation environnementale.

Au niveau des structures rencontrées, l'aménagement se fait le plus souvent sur la base de projets ou de demande d'entreprises (surtout pour les structures privées) ou des habitant.e.s, d'une association, d'un établissement public ou de n'importe quelle personne qui désire verdir un espace. Cinq associations, dont Arthropologia, font de l'aménagement:

« On travaille aussi sur des projets d'habitants, de collectif d'habitants la qui est plus proche du Plan Canopée, place Guichard sur l'aménagement d'un espace partagé avec... je sais plus quel est le nom du collectif mais on a organisé un petit hôtel insectes (...) et puis on a travaillé un petit peu avec eux sur le projet en tant que tel. Et amener aussi un peu de contenu sur ce qu'ils pourraient faire d'autre. » (Arthropologia)

Aménager, c'est aussi préserver l'existant, c'est-à-dire conserver et rendre pérennes les endroits qui sont déjà verdit. L'aménagement s'accompagne en ce sens de l'entretien des espaces, qui consiste à prendre soin de ces endroits aménagés ou réaménagés. Pour les entreprises privées, ce sont surtout les paysagistes qui font beaucoup de l'aménagement et de l'entretien d'espaces verts. C'est par exemple le cas de Greenstyle :

« Greenstyle, c'est aussi dans le monde des espaces verts de l'aménagement mais également de l'entretien, c'est environ 15% du chiffre d'affaire global entretien d'espaces verts et de terrains de sport. » (Greenstyle)

L'entretien d'espaces verts renvoie également à une prise en charge continue de l'endroit en veillant sur sa propreté, son bon état. Certaines associations comme la LPO et Des Espèces Parmi'Lyon portent un grand intérêt à la protection de la biodiversité dans la mise en œuvre de leurs différentes actions et réalisent ainsi des aménagements qui vont dans ce sens :

« On travaille aussi, pas mal sur tout ce qui est projets d'aménagement, urbains, qui auront quasi systématiquement un impact sur la biodiversité, à divers niveaux, où là, on a différents niveaux d'intervention ». (LPO)

« Pour les îlots de chaleurs urbains, on a réalisé un aménagement en décembre en partenariat avec la Métropole, l'Agence de l'eau et les voies navigables de France, entre le pont et la piscine de la Guillotière, il y a un skate-parc, vous connaissez ? Devant, sur 60 mètre dans le Rhône, on va recréer une bande végétale pour faire revenir les populations de libellules et de castors. Ça, c'est une expérimentation qu'on est bien contents de mettre en place, parce que ça fait 2-3 ans qu'on essaye et là on a un vrai partenariat avec les acteurs donc c'est chouette. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

D'un point de vue global sur les actions d'aménagement et d'entretiens d'espaces verts des acteur.rice.s rencontré.e.s, les structures privées s'activent plus dans ce domaine, notamment les paysagistes. Certaines associations sont également impliquées dans ce domaine contrairement aux structures publiques qui font peu d'aménagement d'espaces verts.

4.2.1.2 LA PLANTATION

La plantation est une action présente dans presque toutes les structures rencontrées. Elle occupe une place centrale dans le discours des auteur.rice.s qui soutiennent le développement de la nature en ville. Elle est aussi au cœur des actions les plus développées dans les pratiques de végétalisation de façon générale.Les acteur.rice.s ont parlé de plantations de haies, de plantations dans les jardins partagés, dans les parcs, les espaces privés, les établissements scolaires, dans les rues etc.

La plantation d'arbres au niveau des rues est très importante du moment où elle embellit la ville, mais également produit de l'ombre d'après certain.e.s enquêté.e.s. Ceci veut dire que c'est une action qui va au-delà de l'aspect esthétique, et donc s'étend jusqu'aux bienfaits qu'elle procure aux populations qui vivent dans un milieu.

Par ailleurs, la plantation des arbres ou arbustes nécessite des savoirs-faire, des techniques mais aussi un choix des espèces végétales selon certain.e.s acteur.rice.s. Pour être durable dans le temps, la plantation doit se faire avec une prise en compte des changements climatiques ou d'autres problématiques liées à l'environnement, ce qui donne sens à la réflexion de certain.e.s acteur.rice.s sur le type d'arbres à planter, afin de prendre en compte la qualité de l'arbre et tout ce qui est lié à son entretien. C'est ce qu'explique cette personne des Hospices civils de Lyon :

« Oui, on ne replante plus de platanes par exemple parce qu'on sait qu'ils supportent moins.. et sur ce site il y a des érables et apparemment, les érables ils n'aiment pas donc ils ne sont pas si vieux que ça mais ils sont tous en train de casser. Et, on va tous devoir les faire couper parce qu'ils se cassent. Ils sont cassés d'un côté, ils sont déséquilibrés, donc on essaye de ne pas replanter et d'écouter les professionnels qui vont nous dire qu'est-ce qu'on peut mettre, qui sera moins gourmand en eau. Et puis surtout moins gourmand en entretien, il faut être clair aussi hein mais voilà par contre c'est vrai qu'on essaye aussi. On a planté deux arbres mais on a mis un arrosage automatique goutte à goutte pour qu'il puisse démarrer quand même. » (HCL)

En outre, parmi les enquêté.e.s, certaines cherchent en particulier à planter une quantité d'arbres plus importante, en mettant en place des plans d'actions qui ont des résultats ou qui sont en cours de réalisation. C'est le cas de l'association Des Espèces Parmi'Lyon :

« Ça fait un an et demi qu'on y est. On a plusieurs dizaines de milliers de données sur des oiseaux, des plantes, je crois plus de 600 espèces (..). Pour mettre en place un vrai plan d'action pour le 1^{er} arrondissement et donc on imagine, d'ici 3-4 mois, planter déjà une centaine d'arbres, on a fait des carrés de biodiversité avec les habitants dans les jardins des plantes. Donc c'est vraiment des îlots de 12 m par 12 m qui sont laissés à la nature avec [du contenu] explicatif. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

D'autres acteur.rice.s accordent beaucoup d'importance à la plantation sur le long terme avec une prise en compte des enjeux écologiques. Les entreprises privées comme l'Atelier du Bocal travaillent beaucoup en ce sens :

« C'est-à-dire qu'on essaie de planter quand même de nombreux arbres mais aussi prendre en compte les modifications du climat par rapport à la sécheresse et adapter les essences, non pas à maintenant, mais à dans 10 ou 20 ans. Recherche à penser sur un temps un peu plus long. » (Atelier du Bocal)

Au cours de cette enquête et comme vu dans la première partie sur les perceptions de la nature en ville, les micro-implantations florales ont souvent été évoquées par certain.e.s acteur.rice.s, dont la MJC Montchat. Selon ces dernier.e.s, les micro implantations florales peuvent être très intéressantes dans la démarche de végétaliser la ville, sous condition que l'initiative émane des habitant.e.s. Les acteur.rice.s soulignent qu'on peut s'appuyer sur ce genre d'activités pour susciter leur implication. C'est la MJC Monchat qui en parle :

« Les MIFS, donc des micro-implantations florales, ça s'appelle aussi des jardins de trottoir ou de rue. C'est la ville qui vient sur la demande de plusieurs habitants qui se regroupent, qui percent les trottoirs devant chez eux, et ça leur permet d'implanter des plantes, des fleurs, des choses comme ça à cet endroit. Montchat est un quartier où il y a eu beaucoup de ces implantations-là, et c'est un peu répandu ailleurs aussi mais à Montchat ça commence à se répandre vraiment depuis quelques temps. Ce qui est intéressant à voir c'est le lien avec la MJC, qui n'était pas porteuse des MIFS au départ mais qui a bien aidé à les faire au final. » (MJC Montchat)

La plantation est pour ainsi dire une action qui trouve toute sa place dans les projets de développement de la nature en ville. Elle est à chaque fois évoquée par les acteur.rice.s des trois types de structures sur lesquelles ont porté ces entretiens. Aussi, les associations et les entreprises privées sont celles qui sont plus impliquées dans la plantation des arbres contrairement aux structures publiques. Toutefois, sur la technique, les

entreprises privées, plus particulièrement les paysagistes, tiennent un discours professionnel sur les manières de planter des arbres. On suppose qu'ils possèdent plus de connaissances sur cette action, liées à leur métier, *a contrario* de la plupart des associations.

4.2.1.3 AGRICULTURE URBAINE

La notion d'agriculture urbaine peut se définir comme étant l'ensemble des activités de production agricole pratiquées au sein des villes, des métropoles ou encore dans les aires périurbaines. En effet, selon Leïla Kebir et Bernard Barraqué : « On observe dans la plupart des villes d'Europe et d'Amérique du Nord une réintroduction croissante de l'agriculture urbaine dans l'espace physique (jardins partagés, mini-potagers sur les balcons, apiculture sur les toits, fermes urbaines, etc.). Cette réintroduction ou reconquête participerait d'une forme de réappropriation d'un lien perdu avec la nature et aux ex-ceintures vertes nourricières, mais également d'une réappropriation de la fonction alimentaire».

Monique Poulot pense que "cette urbanisation de l'agriculture ne ressort pas seulement de la ruralisation de la ville ou de synergies en termes de marchés, mais en plus du désir d'agriculture de la ville et de ses habitants".

Pour le représentant de l'AFAUP, l'existence d'un jardin est à la base d'une agriculture urbaine. Les jardins sont des lieux où les pratiques qu'on y retrouve ont parfois une orientation alimentaire.

« On croit souvent que les agricultures urbaines c'est comme moi, mais en fait les gens comme moi qui font que de la production et de la vente, on est très peu dans l'agriculture urbaine, la plupart des gens qui font des projets d'agriculture urbaine à Lyon ou ailleurs, c'est des projets où il y a du jardin, c'est un modèle économique où il y a une offre de restauration, des ateliers et des formations dans l'environnement jardin. » (AFAUP)

En s'appuyant sur ce point de vue, nous pouvons affirmer que les jardins partagés participent pleinement à l'agriculture urbaine. En effet, les jardins partagés ont une double fonction qui est d'abord celle de la création des liens sociaux mais aussi une fonction de production alimentaire.

Les entretiens réalisés ont permis de constater que presque toutes les associations ont créé ou participé à la création de jardins dans des quartiers, au centre des villes. Ces jardins sont présents un peu partout dans la Métropole de Lyon et contribuent beaucoup en terme d'agriculture urbaine.

Schéma 6 Aménager, planter, entretenir et cultiver



4.2.2 LA SENSIBILISATION, L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET LA FORMATION

4.2.2.1 LA SENSIBILISATION

La sensibilisation est de plus en plus mise en œuvre que ce soit dans les associations ou dans les structures publiques et privées qui cherchent à montrer l'importance sinon l'utilité de la végétalisation. Elle permet de conscientiser, de rendre compte des problèmes ou enjeux en vue de susciter l'engagement et le pouvoir d'agir d'un groupe. Sur les questions de nature en ville, on peut citer les associations qui, à travers la sensibilisation, font comprendre aux habitant.e.s l'intérêt d'avoir des espaces verts, les bienfaits d'avoir une nature autour de soi.

La sensibilisation sur les questions de nature en ville a pour but de favoriser une plus grande mobilisation des habitant.e.s, des entreprises, sur les pratiques de végétalisation et de respect de la végétation existante, dans leurs quartiers, et en milieu urbain. Certaines associations demandent souvent aux habitant.e.s de prendre part aux actions de sensibilisation, ce qui donne encore plus de sens à cette action. Ces propos de l'enquêté.e du Conseil de quartier de Bellecour-Carnot témoigne de cette action de sensibilisation :

« Et ça a donné lieu à un flyer qu'on a distribué dans toutes les boîtes aux lettres du quartier pour inviter les gens à participer à cette sensibilisation. L'idée c'est de construire une mobilisation citoyenne visant à arborer d'un quartier par sujet successif. Donc on a travaillé 20 mois, ce qui correspondait à la force de l'attente qui a été reconnu par le nombre de votes enregistrés. Ça nous a permi d'identifier des secteurs à forte demande. On était parti dans l'idée qu'on privilégierait celles les plus plébiscitées, mais aussi celles en carence. Et cette action sujet par sujet qui a donné lieu la première année à une demande de budget pour planter 5 arbres, qui a été renforcé par d'autres plantations les années suivantes. On était parti dans l'idée que jusqu'à la fin du mandat, on ferait ça ». (Conseil de quartier Bellecour-Carnot)

Dans cette démarche de sensibilisation, Des Espèces Parmi'Lyon propose des inventaires ornithologiques dans le 1^{er} arrondissement de Lyon afin de sensibiliser les habitant.e.s sur des espèces d'oiseaux présentes en ville et leur importance dans l'écosystème urbain.

Dans certaines associations, l'action de sensibilisation touche différents publics. C'est le cas de Arthropologia qui essaye d'associer différents publics dans ses actions de sensibilisation:

"on a un pôle sur la sensibilisation qui s'adresse à la fois aux enfants, aux adultes du grand public même au-delà les élus fin bon à différents publics que l'on peut sensibiliser". (Arthropologia)

La sensibilisation pour certain.e.s acteur.rice.s, comme la Fédération du BTP, a pour objectif de faire comprendre aux salarié.e.s l'importance de prendre en compte la protection de la nature dans la mise en œuvre de certaines de leurs pratiques :

« Par contre ce que l'on peut faire et que l'on fait, c'est sensibiliser nos entreprises sur tout ça pour leur faire comprendre pourquoi dans leur marchés, y'a des clauses qui leur dit que 'attention ces arbres-là, je veux que vous les protégiez' mais pas pour les abîmer, donc ça on va leur expliquer. » (Fédération du BTP)

« Donc aujourd'hui, aussi bien du côté TP que du côté bâtiment, on a développé des outils de sensibilisation qu'on appelle le quart d'heure de l'environnement où les entreprises peuvent pendant un quart d'heure développer ce message à l'aide d'une affiche, d'un diaporama, une petite vidéo, donc on donne des outils à l'entreprise pour qu'elle puisse sensibiliser ses salariés sur un chantier. » (Fédération du BTP)

La sensibilisation est plus présente dans les associations et les structures publiques, et paraît peu abordée dans celles privées.

4.2.2.2 L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Selon Roland Gérard (2009), "Au regard de l'histoire de l'éducation populaire, le mouvement de l'éducation à l'environnement est plutôt récent, il s'est développé en priorité dans les associations environnementalistes".

L'éducation à l'environnement permet d'aborder les problématiques liées aux changements climatiques, l'importance de la valorisation des espèces etc. Elle vise deux objectifs essentiels : le premier consiste à combler le fossé qui sépare les personnes de la nature, l'autre vise à impliquer ces mêmes personnes dans l'action citoyenne, à les amener à leur devoir de citoyen.ne. En ce sens, Roland Gérard ajoute encore que « les initiatives en faveur de l'éducation à l'environnement au niveau des régions, des départements, des villes... sont prises par des acteurs conscients des enjeux et en désir d'action ». L'éducation à l'environnement relève d'une importance en ce sens qu'elle peut favoriser l'engagement des acteur.rice.s, des citoyen.ne.s sur les projets dans le domaine environnemental, ou plus spécifiquement sur ceux se rapportant à la nature en ville.

Au niveau de trois associations (Apieu Milles Feuilles, LPO, Passe jardin), les éducateur.rice.s environnementaux offrent aux populations des journées pour parler de nature et réfléchir aux moyens de protection de l'environnement. Ces interventions se font souvent dans des quartiers, des sites choisis, au niveau des écoles...

« Alors en fait, on se déplace beaucoup dans les écoles, donc on fait des interventions en classe généralement avec des sorties soit dans le quartier, ou des visites de sites. Et on essaie d'éduquer un peu à l'environnement à la nature ». (Apieu Milles Feuilles)

« Et puis, y a le service études, pôle qui va aussi être en charge de la mobilisation des adhérents pour nos actions. On va avoir un pôle éducation à l'environnement pour tout ce qui est sensibilisation, auprès des écoles donc de la maternelle jusqu'au lycée,

voire le public professionnel ou le grand public de manière générale, c'est des propositions de journées sur des thématiques, des propositions de formation sur la biodiversité et comment la prendre en compte. » (LPO)

Apieu Mille Feuilles crée également des outils pédagogiques pour accompagner cette éducation à l'environnement :

« Notre principale mission, c'est l'éducation à l'environnement urbain, on crée des outils pédagogiques et on intervient sur différents thèmes de l'environnement auprès de différents publics. » (Apieu Mille Feuilles)

Parmi les thèmes abordés, il ne s'agit pas uniquement de parler de nature en ville mais aussi d'informer sur des problématiques de qualité et de cadre de vie, telles que la pollution de l'air, les îlots de chaleur, ou par exemple l'importance d'une haie végétale par rapport à un mur en béton. L'éducation à l'environnement a été ainsi très évoquée comme action en majorité dans les associations. Ces dernières sont plus dans la recherche et dans l'enseignement des problématiques environnementales auprès de leurs publics cibles.

4.2.2.3 L'ANIMATION ET LA FORMATION

L'animation et la formation sont des actions qui, d'une certaine manière, font partie de l'accompagnement. Elles sont des moyens mis à disposition par les structures pour accompagner les acteur.rice.s ou les habitant.e.s dans la réalisation de diverses activités.

L'animation pour les associations, surtout au niveau des jardins partagés, permet de rendre dynamique et de faire vivre un jardin d'après certain.e.s acteur.rice.s. L'action d'animer renvoie aux moyens et méthodes mis en œuvre activement pour susciter au sein d'une structure la participation d'un collectif. Il existe en ce sens dans certaines structures des services d'animation des collectifs d'habitant.e.s, de salarié.e.s et de citoyen.ne.s pour différentes activités à mener.

Les formations dans les associations permettent aussi de renseigner les publics sur les questions de création et d'entretiens de jardins. Elles visent aussi à rendre service aux personnes qui veulent faire des jardins et qui n'ont pas forcément toutes les connaissances liées à la création d'un jardin. C'est ce que le représentant du Passe-Jardins dit :

« Il y a, il me semble 5 journées de formations ; au travers de chacune des journées, y'a une thématique qui est abordée, que ça soit la ferme à culture dans les jardins, la création d'un collectif avec des outils comme la charte des jardins partagés où on présente des éléments d'informations et de définitions sur ce que sont les jardins partagés, on essaye de recueillir les envies des étudiants jardiniers pour savoir comment ils voient leur jardin... » (Passe-Jardins)

Dans certaines associations, comme Arthropologia, les formations sont destinées au personnel des espaces verts et aux agriculteur.rice.s pour étudier et mettre en exergue les savoirs-faire, afin de partager des connaissances à la fois techniques, scientifiques et pratiques. L'association fait également des formations en amont avec des animateur.rice.s à travers l'organisation d'ateliers ou d'autres types de regroupement.

« Des formations à l'intention principalement du personnel des espaces verts et des agriculteurs, ça va être nos deux cibles principales. » (Arthropologia)

L'animation et la formation sur les questions de nature en ville sont très valorisées par les associations qui les utilisent fréquemment pour être davantage au service des habitant.e.s. Ces actions ne sont pas très présentes dans les structures publiques, et dans les privées, seul Pistyles a déclaré les faire.

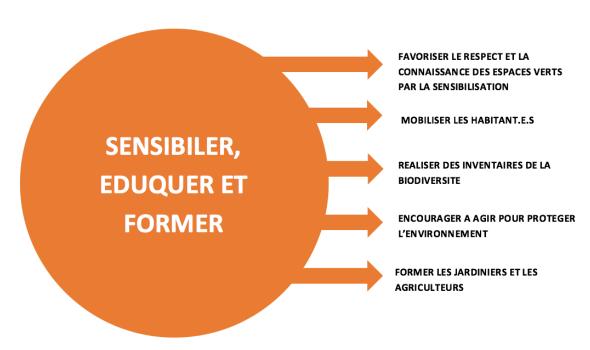


Schéma 7 Sensibiliser, éduquer et former

4.2.3 LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S ET L'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS D'HABITANT.E.S OU D'ENTREPRISES A LA CREATION D'ESPACES VERTS

4.2.3.1 LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S

La participation des habitant.e.s dans ces actions surtout au niveau des associations est très saillante. Dans leur discours, les acteur.rice.s rencontré.e.s donnent et suggèrent une considération particulière à la participation des habitant.e.s dans les projets de la ville. D'autres vont même jusqu'à dire qu'il ne peut y avoir de réussite complète des projets sans une implication des habitant.e.s. Ainsi, dans certaines associations, à l'instar de la MJC Confluence, les projets partent des idées et besoins des habitant.e.s. C'est ce que la personne rencontrée soutient en ces termes :

« On essaye plutôt que les idées de base viennent des habitants plutôt que la MJC soit vraiment porteuse de chaque projet, il faut qu'il y ait une volonté des habitants. Ensuite nous, on n'essaye plutôt de se positionner comme un rôle d'accompagnateur et de facilitateur dans les projets. » (MJC Confluence)

Certaines structures font du travail collectif car elles le considèrent comme une démarche qui peut produire plus de résultats favorables. Le.a représentant.e d'Arthropologia explicite une action collaborative que l'association a menée avec les habitant.e.s et la Métropole de Lyon :

« Il y avait tout un travail qui avait été fait, avec tous les habitants, sur ce que eux aimeraient en terme d'espace sur cette nouvelle rue et tout l'espace, avec la métropole. Bon après c'est vrai que individuellement c'est difficile d'avoir du poids mais après quand il y a un collectif, et que c'est des riverains et qui vont aussi subir (on va dire) le 'manque de végétalisation', des fois ils ont potentiellement plus de poids dans ce genre de concertation, qu'un habitant tout seul et y'a aussi plus d'idées (...) En général, quand il y a un collectif, c'est déjà qu'il y a une démarche qui est forte quoi, c'est pas des gens qui sont loin des problématiques... » (Arthropologia)

L'association Des Espèces Parmi'Lyon fait également beaucoup d'actions qui incluent les habitant.e.s dans le 1^{er} arrondissement de Lyon :

« Le projet qui se rapproche le plus de la thématique sur les arbres en villes, c'est celui d'implication des citoyens dans le 1^{er} arrondissement. L'objectif, c'est vraiment de former les habitants à la détermination des espèces et de travailler avec les collectivités et les associations locales pour améliorer le cadre de vie des habitants. Et nous ce qui nous intéresse dans cette partie-là c'est toute la biodiversité. » (Des Espèces Parmi'Lyon)

Il en est de même pour Montchat Nature, collectif d'habitant.e.s présent lors de l'entretien avec la MJC de Montchat, qui semble très dynamique dans les actions de participation des habitant.e.s, tel qu'il l'explique :

« L'idée à Montchat Nature, c'est de donner de l'énergie à tous les micro-projets dans le quartier, par exemple quelqu'un qui aurait envie de mettre une palette devant chez elle avec des herbes aromatiques et que tout le monde puisse en prendre. Eh bien, cette personne peut venir nous voir à Montchat Nature et nous, on l'accompagne dans les démarches, on lui explique comment elle peut s'y prendre et tout ça. Une collectivité qui aurait envie de mettre en place un jardin partagé ou un compost, elle peut venir nous voir et nous, on les accompagne, on les aide. Là on s'est mis en lien avec la maison retraite, l'EHPAD du quartier, qui nous dit nous on a un grand jardin, on a de la place mais on ne sait pas quoi en faire. Eh bien nous, on leur dit 'très bien, on va vous mettre des jardinières et des poules'. Voilà, on travaille dans ce sens-là. » (Montchat Nature, MJC Confluence)

« A Montchat, les habitants ont pour objectif d'ici 5 ans de faire de Montchat un quartier pilote dans la préservation de la biodiversité par la protection des animaux mais aussi par le développement de la végétalisation parce que les deux vont ensemble, la fête est aussi portée par Montchat nature. » (MJC Confluence)

Certain.e.s acteur.rice.s, comme la Fédération des chasseurs, travaillent avec les agriculteur.rice.s en leur offrant des services, et en gagnent en retour. C'est une sorte de collaboration entre la structure et les habitant.e.s.

« Sur les zones céréalières, lorsqu'ils ont ramassé les céréales à pailles, on propose des semences aux agriculteurs de façon à ce qu'il y ait un couvert pendant toute la période hivernale, donc un couvert qui va intéresser le gibier. Donc c'est un plus pour la ressource en eau, c'est un plus pour la faune sauvage dans sa globalité, pour les sols, c'est plus également pour un certain nombre d'essences dont des arbres à fleurs pour les abeilles. C'est ce qu'on appelle du gagnant-gagnant, gagnant pour la culture, pour le monde de la chasse et gagnant sur des gros enjeux comme notamment sur le bio. » (Fédération des chasseurs)

La participation des habitant.e.s dans les projets est clairement plus prise en compte par les associations que dans les autres structures.

4.2.3.2 L'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS OU D'ENTREPRISES À LA CRÉATION D'ESPACES VERTS

L'accompagnement semble occuper une place centrale pour les acteur.rice.s rencontré.e.s notamment celles/ceux des associations. Il consiste à favoriser un suivi dans les projets ou pratiques des habitant.e.s ou entreprises, en leur offrant par exemple la facilité d'aménager un espace vert, l'accompagnement à la création de jardin partagé, à la plantation ou d'autres pratiques liées à la végétalisation. A cela s'ajoute la mise en disposition d'outils ou de services d'accompagnement. La majorité des associations (11 sur 15) rencontrées accompagnent les habitant.e.s dans la création de jardin par exemple ou d'autres types de projets en lien avec la nature. C'est le cas des MJC (Confluence, Villeurbanne, Montchat):

« On accompagne aussi les habitants en général qui ont envie aussi de végétaliser le quartier. Donc on a deux petites retraitées qui ont un projet de végétalisation dans une des rues pas loin du jardin partagé justement, la MJC va les accompagner làdedans, les épauler un peu, et pourquoi pas leur fournir du matériel s'il y a besoin. Ça va être dans ce sens-là. Après, on est très en lien avec les autres jardins, on contribue indirectement au bon fonctionnement de chacun. On bénéficie chacun de la connaissance des autres, on fait aussi du partage de matériel. On essaye d'être au maximum en lien avec les acteurs que ce soit associatifs, ou de la ville pour travailler là-dessus » (MJC Confluence)

L'accompagnement est souvent fait sur la base des besoins et désirs des habitant.e.s en quête de plus de nature dans leur milieu de vie. Il peut s'agir également de commande d'une entreprise ou d'un particulier qui veut mettre en place un projet portant sur la nature.

L'accompagnement est aussi un travail d'interactions et d'échange de connaissances entre la structure et les personnes avec lesquelles elle travaille ; ceci en vue de donner une place importante aux avis des personnes impliquées. Beaucoup d'associations, dont le Conseil de quartier de Bellecour Carnot, mènent ainsi des actions d'accompagnement :

« L'idée, c'est de faire connaître notre démarche de repérages, nos attentes via une plateforme, une carte interactive sur laquelle les habitants vont pouvoir dire euxmêmes où ils aimeraient voir planter un arbre et donner leur avis sur des propositions d'emplacement proposées par d'autres. C'était en 2016, on s'était aussi fait accompagnés pour crédibiliser la démarche par des associations sur l'urbanisme dans la ville type Robin des villes, Sciences et arts qui nous parlait de la perception de l'arbre en ville par l'habitant. » (Conseil de quartier Bellecour Carnot)

Cet accompagnement peut également être fait en collaboration avec d'autres structures ou avec les politiques publiques. En effet, une grande majorité des structures, notamment les associations, déclare être soutenue quelques fois par les élu.e.s locaux dans la mise en œuvre de certaines de leurs actions de sensibilisation. C'est ce que la personne représentante du Conseil de quartier Bellecour Carnot explique par ces propos :

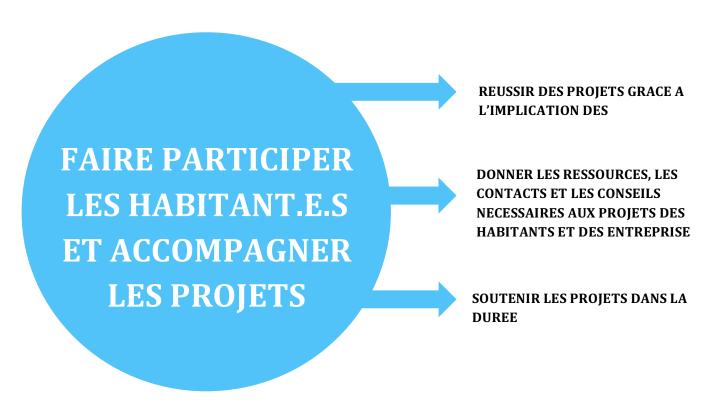
« Avec le conseil de quartier, on a mené une autre action qui correspondait aussi au deal avec Frédéric Ségur et le service Arbre et Paysage qui était aussi de dire qu'il faut inciter les particuliers à arborer les espaces privés. Notamment chez nous les cours d'immeubles. Pour ça on a mené un projet qui s'est traduit au printemps dernier de visite de cour d'immeubles végétalisées qu'on ne voit pas forcément et pour montrer que ça existe à côté de chez vous, pourquoi pas chez vous. On en a fait visiter 5 avec l'accord de ceux qui s'en occupent. Dans des immeubles du XIXe comme de maintenant. » (Conseil de quartier Bellecour Carnot)

L'accompagnement des habitant.e.s ou des entreprises sur ces questions de nature en ville vise à favoriser une orientation continue concernant des projets qu'ils/elles aimeraient mettre en œuvre (plantation d'arbres, aménagement de jardin etc.). Cela signifie que l'accompagnement ne se limite pas forcément dans la conception d'espaces

verts, mais qu'il peut inclure l'entretien et l'intervention en cas de difficultés ou de problèmes.

Il apparaît de cette analyse que l'accompagnement des habitant.e.s et entreprises est une action très présente au sein des associations qui sont très motivées à accompagner leurs habitant.e.s. Les structures privées et publiques par contre le font peu.

Schéma 8 Faire participer les habitant.e.s et accompagner les projets



En définitive, il ressort de cette analyse que les actions des enquêté.e.s en faveur de la nature en ville sont d'une grande diversité. N'ayant pas un même niveau d'importance au sein des structures, les actions sont également mises en œuvre suivant certaines particularités techniques et/ou réglementaires des structures.

De plus, les actions les plus en lien avec les habitant.e.s (sensibilisation, accompagnement de collectifs d'habitant.e.s, animation, formation, participation des habitant.e.s) sont plus portées par les associations qui sont généralement plus proches des populations. Les structures privées sont plus présentes sur des actions directes comme la plantation, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts.

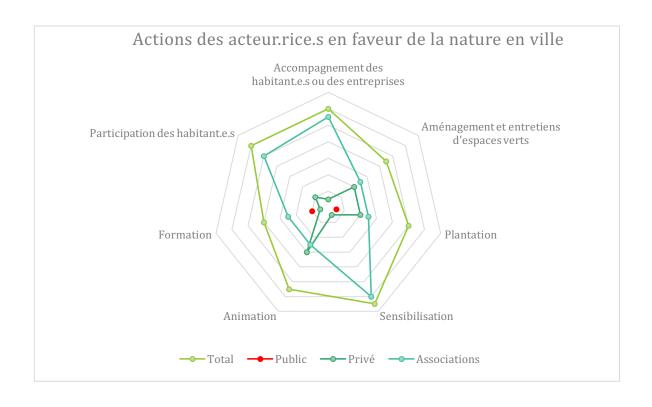
Concernant les moyens d'actions des structures, les associations en termes de moyens humains sont beaucoup aidées par les bénévoles. Comme moyens financiers, les acteur.rice.s des associations multiplient les financements grâce aux adhésions, aux subventions de la Métropole de Lyon et quelques fois par des conventions avec d'autres communes du territoire.

Les structures privées engagent majoritairement des professionnel.le.s pour mettre en œuvre leurs actions. Leurs financements proviennent des particuliers, des partenariats, des promoteurs etc.

Les structures publiques, quant à elles, ont des financements qui proviennent de la Métropole de Lyon, des partenariats et en termes de moyens humains, elles travaillent beaucoup avec des chercheur.euse.s, des enseignant.e.s etc.

Toutefois, même si les acteur.rice.s ont énuméré de nombreuses réalisations en matière de nature en ville grâce à leurs actions, ils/elles n'ont pas manqué d'évoquer des limites et des difficultés liées à la mise en œuvre de ces dernières. En ce sens, ils/elles ont également exposés leurs connaissances en termes de nature en ville sur lesquelles sera axée la troisième partie d'analyse.

Graphique 4 Actions des acteur.rice.s en faveur de la nature en ville



4.3 CONNAISSANCES DES ACTEUR.RICE.S DE LA CANOPEE

Les profils des enquêté.e.s étaient bien divers : des aménageur.euse.s territoriaux.les ou paysager, des constructeur.rice.s de logements, des acteur.rice.s de jardins partagés, de l'agriculture urbaine, des protecteur.rice.s de l'environnement et de la biodiversité, des éducateur.rice.s à la nature, sans oublier les chercheur.se.s réalisant des études, des diagnostics ou encore des protocoles d'actions.

Ils et elles ont exposé une multitude de pratiques et de savoirs en lien avec la nature en ville. La richesse des données récoltées nécessite que l'on s'arrête sur cette question de la connaissance des acteur.rice.s.

Pour une meilleure lisibilité de ces connaissances, elles sont organisées en trois typologies : **administratives**, **pratiques** et **scientifiques**.

Encadré 7 Les types de connaissances des acteur.rice.s de la nature en ville

Les connaissances :

- administratives, touchent à la maîtrise des documents cadres comme le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat PLU-H, les trames vertes et bleues (TVB), le Plan Climat Air Energie Territorial, la Charte de l'Arbre et le Plan Canopée;
- **pratiques**, comprennent toutes les actions et activités réalisées en faveur d'une ville plus végétale, les compétences et savoirs-faire mobilisés;
- **scientifiques**, révèlent la technicité ou les savoirs collectés au moyen d'études, de recherches, d'enquêtes de terrain, des expérimentations éprouvées, reconnues ou en cours. De même que les protocoles et outils construits pour contribuer à accroître, préserver ou favoriser plus de nature en ville.

La balance de ces connaissances se fait plus en faveur d'une typologie bien précise suivant le domaine de compétences de la structure. Cependant qu'ils et qu'elles soient associatif.ve.s, publics ou privé.e.s, les acteur.rice.s de la nature en ville regorgent d'un niveau de savoirs élevé, dynamique, transversale et en phase avec l'air du temps.

A la découverte de ces différentes connaissances, dans un premier temps, sera abordé comment ces acteur.rice.s se positionnent les un.e.s par rapport aux autres, et quelles interactions ils et elles nourrissent à ce niveau. Dans un second temps, ces trois types de connaissances seront présentés comme ressources potentielles de déploiement du Plan Canopée de la Métropole de Lyon.

4.3.1 LA MUTUALISATION DES SAVOIRS

Le premier constat est que ces acteur.rice.s n'agissent pas de façon isolée les un.e.s par rapport aux autres, mais n'hésitent pas à se solliciter suivant l'action à mener, le cadre et la compétence complémentaire qui leur fait défaut. La MJC Confluence, actrice de mobilisation et de sensibilisation des populations à la nature en ville dit ainsi :

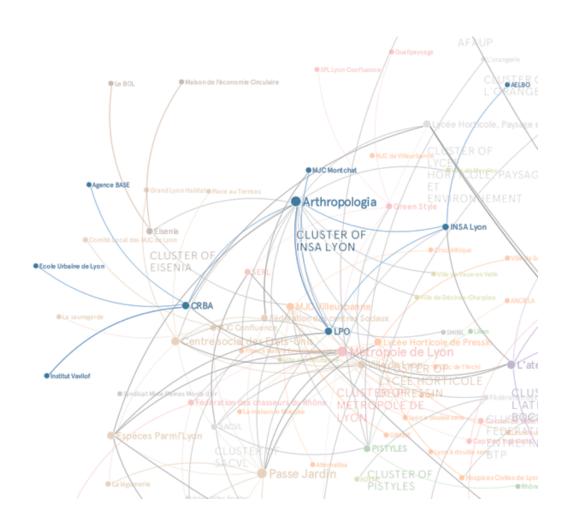
« Pour des connaissances plus techniques et scientifiques, on s'appuie sur des structures spécifiques comme le Passe-Jardins ou la Métropole. » (MJC Confluence)

Ou encore la personne rencontrée pour le compte de la SACVL, société d'aménagement et de construction de la ville de Lyon :

« Moi, je suis maître d'ouvrage et gestionnaire de logements, je me réfère à des collaborateurs paysagistes quand il s'agit de nature ou d'espace vert. » (SACVL)

Ces collaborations, qui peuvent être des actions ponctuelles bien spécifiques ou de longue durée, se perçoivent aussi au travers de réseaux formels avec une structuration de cette mutualisation des savoirs.

Carte 5 Cluster de l'INSA Lyon (extrait de la cartographie des réseaux)



Le réseau "Nature en Ville" regroupant une diversité d'acteur.rice.s de la nature en ville, publics, privé.e.s et associatif.ve.s. illustre bien cette mutualisation. Ils se revendiquent des mêmes enjeux dont voici quelques uns :

- l'éducation et la formation;
- une plus grande implication des acteur.rice.s privé.e.s aux actions de végétalisation;
- le soutien de l'implication citoyenne;
- la biodiversité et la nature en ville comme mode de lutte contre le changement climatique ;
- le développement et la favorisation de la biodiversité dans tous les documents de planification urbanistique

4.3.2 LES CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES : LES DOCUMENTS CADRES

Par connaissances administratives est compris l'appropriation des documents organisant ou réglementant l'aménagement urbain, mais en lien avec la nature, les espaces verts ou la végétalisation. Pour cette enquête, le choix a été pris d'interroger les acteur.rice.s rencontré.e.s sur les documents suivants : le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat, les Trames Vertes et Bleues, le Plan Climat Air Energie Territorial, la Charte de l'Arbre et son volet opérationnel (le Plan Canopée).

Encadré 8 Définitions des documents cadres

Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat PLU-H: projet global d'urbanisme qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de son territoire : il exprime un projet de ville.

Trames vertes et bleues TVB : réseau formé de continuités écologiques, terrestres et aquatiques, couloirs de biodiversité.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET): est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air. Institué par le Plan Climat national et repris par les lois Grenelle, et plus récemment la loi de transition énergétique pour la croissance verte, il constitue un cadre d'engagement pour le Territoire.

Charte de l'Arbre: support de connaissances et outil rassemblant des acteur.rice.s de la Métropole de Lyon dont les actions, les métiers ou la sensibilité sont en lien avec la question de l'arbre en ville dans la perspective d'amélioration et d'harmonisation des pratiques, assurance nécessaire à une protection durable des arbres.

Plan Canopée : phase opérationnelle de la Charte de l'Arbre, optimisation de la couverture arborée au niveau de la Métropole de Lyon.

Les compétences ou les domaines d'activités jouent pour beaucoup dans la connaissance de ces documents. C'est le cas par exemple pour les structures d'aménagement, les maîtres d'ouvrage, les gestionnaires de logements sociaux, les paysagistes, les centres de formation et d'expérimentation agricole, les défenseur.se.s publics ou associatifs de l'environnement et de la biodiversité. Cette connaissance est bien souvent motivée par les injonctions et contraintes s'imposant à eux dans l'exercice de leurs activités ou actions.

L'ENS de Lyon dans son dossier scientifique « Le paysage dans tous ses états », relève que les documents d'urbanisme, les Schémas de cohérence territoriale (SCOT), les Plans locaux d'urbanisme (PLU-H) visent à préserver et à créer des zones de contact entre le bâti et la trame verte. À ce titre, il s'appuie sur des modèles urbains de référence qui interpellent de nombreuses disciplines, comme l'urbanisme, la sociologie, la géographie,

la biologie. Ainsi, l'inscription d'un espace vert au cœur d'un quartier et les considérations de sa localisation, de sa taille, de son style paysager etc. questionnent les pratiques des paysagistes, des élu.e.s et des responsables administratifs, mais aussi des juristes, des historien.ne.s et des citoyen.ne.s. Par conséquent, rend indispensable sa connaissance.

Des documents comme le PLU-H ou le Plan Climat se présentent comme des documents inconditionnels, à la pratique de ces professions. Le PLU-H par exemple définit le pourcentage d'espace vert et le coefficient de pleine terre à respecter par les aménageur.euse.s. L'Ecole de formation horticole de Dardilly dit à ce sujet :

« Ils viennent de sortir le nouveau PLU-H, il dit 30 % de pleine terre, c'est énorme, quand vous cassez et construisez un nouvel immeuble, il faut laisser 30% de pleine terre, c'est génial et énorme, c'est du courage politique et c'est bien. Déjà, s'il y avait 30% de la ville qui était verte. » (Lycée Horticole Dardilly)

Cependant, tou.te.s les acteur.rice.s ne semblent pas aussi admiratif.ve.s de ce document et mettent le doigt sur ces injonctions qui ne font pas toujours l'unanimité. Pour preuve un.e acteur.ice affirme que tou.te.s les opérateur.rice.s respectent à minima le PLU-H, en insistant sur le fait que nul.le ne va au-delà parce que cela à un coût et qui sera amené en terme de rentabilité.

Parlant des métiers de la maîtrise d'ouvrage, dans une étude sur l'intégration de la biodiversité en ville par les acteur.rice.s des logements sociaux pilotée par la Ligue de Protection des Oiseaux, déclare que :

« Certains organismes HLM sont particulièrement impliqués comme "aménageurs" au même titre que des Sociétés d'Économie Mixte, des Sociétés Publiques Locales ou des opérateurs privés. Ils sont alors maîtres d'ouvrage de la réalisation d'opération d'aménagement qui nécessite la prise en compte d'une pluralité d'enjeux, environnementaux et sociaux. Leur rôle est important dans la prise en compte ou non de la biodiversité. » (LPO)

Les bailleurs sociaux et les aménageur.euse.s publics et privé.e.s sont d'avis à ce sujet, mais soulignent la problématique de la rentabilité du projet qui se pose assez clairement à eux et elles. Voici quelques unes de leurs réactions :

Bouyghes Bâtiment: « Un des freins qu'on peut y avoir, c'est que généralement quand on répond à une consultation ou qu'on voit un propriétaire pour acheter son terrain, lui, il a des enjeux de rentabilités donc pour lui, la nature ce n'est pas forcément son premier problème donc il faut réussir à trouver l'équilibre entre les attentes du PLUH et les contraintes financières. »

SERL: « Moi par exemple dans les projets que je réalise, ce ne sont pas des projets à forte rentabilité pour les promoteurs, des projets qui sont assez compliqués à commercialiser, et surtout que ca se commercialise à des prix très bas. Sur les

premiers bâtiments sortis de ces opérations, c'était assez décevant ce qu'on pouvait trouver au cœur des îlots comme végétation. »

SACVL: « Le foncier est difficile à acquérir pour des gens comme la SACVL, on fait des logements sociaux, on ne peut pas y mettre autant d'argent qu'un acteur privé, le réaménagement d'espaces verts ne représente pas la plus grosse partie du projet, mais c'est quand même une part importante en coût. Et de plus en plus importante, parce qu'on regarde surtout au niveau de la surface, les arbres, la végétation. »

Par ailleurs, parmi les trente acteur.rice.s interviewé.e.s, neuf ont une bonne connaissance des documents cadres (PLU-H, Plan Climat, Trames Vertes et Bleue, Charte de l'Arbre et Plan Canopé), onze en ont une connaissance moyenne ou très vague (ils les connaissent de nom, mais ne savent pas ce qu'ils recommandent), deux d'entre eux n'ont aucune connaissance de ces documents et huit disent n'avoir jamais entendu parler de la Charte de l'Arbre et du Plan Canopée.

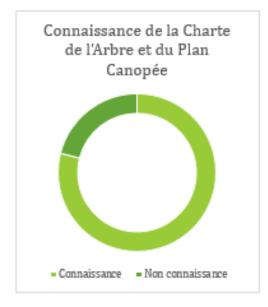
Comme évoqué dans la partie 3, seul.e.s sept des acteur.rice.s rencontré.e.s sont signataires de la Charte de l'Arbre, ce sont :

- Le conseil de quartier de Bellecour Carnot (association);
- La LPO (association);
- La Fédération des paysagistes (association);
- Le Lycée Horticole de Dardilly (public);
- CAP VERT (privé);
- Greenstyle (privé);
- SERL (semi-privé)

Parmi les huit acteur.rice.s méconnaissant.e.s du Plan Canopée et de la Charte de l'Arbre, il s'agit de :

- un bailleur social semi-privé (SACVL),
- trois associations (la Fédération des chasseurs, la MJC de Villeurbanne, le centre social des Etats-Unis),
- trois acteurs privés (ARTER, Pistyles, un maraîcher urbain pour l'AFAUP)
- un acteur public (le Lycée Horticole de Pressin)

Graphique 5 La connaissance des documents cadres





En somme, la pratique professionnelle ou la conduite de certaines actions ou pratiques associatives, contraignent à la connaissance de ces documents cadres vu toute la réglementation qu'ils imposent.

4.3.3 LES CONNAISSANCES PRATIQUES

La notion de « **nature en ville** » a été amorcée en 2010 quand le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer a présenté un plan d'action pour la période 2010-2012 visant à restaurer et valoriser la nature en ville et à préserver la biodiversité. A la rencontre de ces acteur.rice.s de la nature en ville, une multitude de pratiques à la fois transversales et/ou spécifiques à plusieurs professions ou associations ont été découvertes.

4.3.3.1 L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL ET PAYSAGER

La notion d'espace vert appartient au vocabulaire de la planification urbaine et paysagère comme à celle de l'urbanisme paysager. Dans les agglomérations urbaines, l'espace vert désigne des terrains non encore bâtis, végétalisés ou arborés, boisés ou agricoles. Par aménageur.euse.s territoriaux.ales et paysagers est entendu tou.te.s les acteur.rice.s du renouvellement urbain et du développement économique, de la conception d'espace végétal, minéral, aquatique et écologique, à la gestion locative, l'entretien ou l'assainissement. Neuf ont été rencontrés.

La structure CEREMA dans son ouvrage *Aménager avec le végétal*, présente des témoignages d'élu.e.s, de spécialistes et d'expert.e.s de la nature en ville, sur l'importance d'espaces verts durables. Ces dernier.ère.s exhortent à ne pas faire du végétal le parent pauvre des pratiques d'aménagement, ni un vulgaire décor, ni un simple mobilier. Ils conseillent d'engager une démarche d'aménagement prenant en compte la gestion durable des espaces verts publics, depuis la phase de réflexion jusqu'à la mise en œuvre effective des projets.

Les maîtres d'ouvrages et paysagistes rencontré.e.s semblent bien soucieux.se.s de cette démarche et la traduisent dans leurs différents savoirs-faire dont voici quelques ébauches :

a) L'aménagement territorial, la construction ou la réhabilitation urbaine et le développement de zones économiques, l'assainissement et l'éclairage, la gestion de parcs locatifs, dans le respect de la nature ;

"Nous avons de la place pour faire un jardin qui permet à un maraîcher urbain d'y exercer. il produit la nourriture pour le quartier. Nous favorisons de telles initiatives, on a une sensibilité propre qui est assez forte sur la question de la nature et de l'environnement... cela témoigne de la place de plus en plus grande qui est faite par certains acteurs de l'aménagement de nos cités en dépit des contraintes et des pertes financières pour contribuer réellement à plus de vert en ville." (Bouygues Bâtiment)

b) La conception et l'entretien paysager, l'aménagement d'espaces publics ou privés, minéraux ou verts, de bordures de rivière ou de zone aquatique, l'élagage et l'abattage d'arbres;

"Nous on fait de l'entretien selon les méthodes écologiques on essaie de promouvoir un peu plus la nature en ville. C'est des jardiniers plus en lien avec les usagers de manière à répondre à leurs attentes. Là, c'est vraiment un travail de pédagogie, de sensibilisations, d'accompagnements à la connaissance. toutes les actions engagées visent à promouvoir une nature en ville en phase avec les objectifs du développement durable." (Pistyles)

"On travaille des projets très urbains avec peu de paysages ou des projets 100% plantation avec beaucoup de végétation. Ca peut aller du parc de la Feyssine qu'on a fait en 2001, au projet exclusivement végétal avec l'aménagement de cheminement, une requalification du site avec du 100% espace vert." (Cap Vert)

Végétaliser pour ces acteur.rice.s, c'est non seulement contribuer à rafraîchir les espaces par la plantation d'arbres, qu'ils qualifient de climatiseur naturel, mais aussi éduquer les populations aux bons gestes et à la découverte des bienfaits de l'arbre.

Pour la structure Greenstyle, expert du génie végétal et écologique qui travaille notamment sur les bords de rivière et les zones aquatiques, la biodiversité c'est aussi et avant tout le respect de certaines règles environnementales pour éviter d'abîmer l'environnement.

Ces acteur.rice.s ne cachent pas leur désir d'une ville plus verte, mais une nature en ville pérenne et non éphémère, une nature en ville réfléchie dont on favorise l'épanouissement. Cet épanouissement de la nature en ville est possible lorsque les différent.e.s acteur.rice.s impliqué.e.s font preuve d'une ingéniosité constructive, non-destructrice et adaptée aux situations urbaines rencontrées.

4.3.3.2 MOBILISATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT, À LA NATURE

Au nombre des connaissances des acteur.rice.s de la nature en ville, figure celle de la mobilisation des populations et de leur sensibilisation à l'environnement, à la nature. Lise Bourdeau-Lepage dans son article sur l'intérêt pour la nature en ville, fait remarquer la montée de la sensibilisation écologique avec un accent fort sur ses bienfaits, qu'elle lie au caractère pluriel de la nature en ville. Cette pluralité est perceptible dans toutes les actions des différent.e.s acteur.rice.s sans distinction de statut privé, public ou associatif. Elles touchent à l'éducation populaire, aux formations, aux balades urbaines guidées, aux mises en situation pratique.

Cela soulève également la question de gestion des zones minérales et perméable où poussent de l'herbe assez vite et le coût élevé de l'entretien. L'Atelier du Bocal aborde

cette problématique sous un autre angle, en la présentant comme les revers de la nature en ville, mais importante et indispensable à un certain équilibre écosystémique. La commune de Charbonnières-les-Bains l'explicite dans un article sur le zéro phyto :

« Laisser la végétation pousser : avec le zéro phyto, le végétal est plus sauvage à certains endroits, des herbes folles poussent le long des trottoirs, des fleurs éclosent sur un talus... Ce n'est pas un manque d'entretien ni un oubli. C'est le retour de la végétation spontanée en ville : c'est normal, bon pour votre santé et pour l'environnement. »

La question de la mobilisation est aussi d'une importance non négligeable tel que l'évoque la personne représentante du conseil de quartier de Bellecour Carnot :

« On s'est appuyé sur le fait que l'idée de végétaliser rassemblait beaucoup de gens au conseil de quartier et on s'est dit qu'on allait essayer. On a fait le choix à ce moment là de dire eh bien on va s'appuyer sur la curiosité qu'ont de plus en plus les institutions sur la démocratie participative pour être force de proposition et être nous-mêmes à l'initiative d'un plan d'action de plantation sur des sites privés. Donc on a travaillé 20 mois ce qui correspondait à la force de l'attente qui a été reconnu par le nombre de votes enregistrés. Ca nous a permis d'identifier des secteurs à forte demande, ce qui a donné lieu la première année à une demande de budget pour planter 5 arbres, qui a été renforcé par d'autres plantations les années suivantes. On est complètement dans un Plan Canopée mais sur un territoire micro, à l'échelle dans un quartier, et très contraint parce que les rues sont étroites. » (Conseil de quartier Bellecour Carnot)

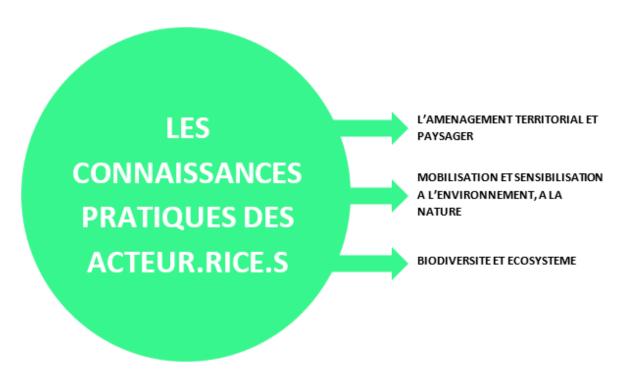
4.3.3.3 BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈME

La biodiversité est la contraction de biologique et de diversité et est considérée comme l'un des enjeux essentiels du développement durable. Elle représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques. La biodiversité intègre les interactions qui existent entre ces différents organismes, tout comme les interactions entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Une étude conduite par la LPO sur le rôle des organismes HLM démontre qu'ils représentent des acteur.rice.s clefs de l'intégration de la biodiversité dans les projets urbains. En effet, ces dernier.ère.s doivent penser en amont et intégrer la biodiversité dans les projets en phase de réalisation afin d'en favoriser le développement, en accompagnant leurs locataires dans des initiatives.

D'autres structures rencontrées, comme Arthropologia, sensibilise le grand public, forme des personnel.le.s et des agriculteur.rice.s sur les enjeux de la biodiversité. On ne peut parler de biodiversité sans évoquer la Ligue de Protection des Oiseaux qui constitue une ressource de données pour bon nombre d'acteur.rice.s de la nature en ville. Elle sensibilise, éduque, forme à l'environnement et à l'agriculture.

Schéma 9 Les connaissances pratiques des acteur.rice.s



4.3.4 LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Les réseaux associatifs naturalistes regroupent des bonnes compétences en matière de prospection et d'identification, et ont mis en place des protocoles de suivis à grande échelle depuis plusieurs années. Ils concentrent des bases de données fiables, dont la mobilisation peut aider non seulement à accroître les connaissances fondamentales sur la biologie et l'écologie des espèces, mais aussi sur l'élaboration de plan de conservation des espèces et de réflexions sur l'aménagement durable des territoires.

Cependant, l'acquisition des données est souvent hétérogène selon les territoires, car les protocoles mis en place varient selon les associations naturalistes. La LPO qui réalise des études et inventaires sur la biodiversité peut être à nouveau citée. Elle fait aussi des préconisations, offre de la technicité et diffuse les connaissances. On ne saurait passer sous silence le CRBA, centre de ressources de botanique appliquée qui étudie l'horticulture à Lyon depuis 2003. Il est le berceau de milliers de sauvegardes variétales de fleurs, fruits et légumes, avec une ferme expérimentale, des études historiques, ethnobotaniques et archéologiques de jardins. Il forme et transmet du matériel végétal et des savoirs-faire et permet également la distribution des variétés par la dissémination de leurs graines auprès de nombreux lieux.

Dans le même ordre, les lycées horticoles de Pressin et Dardilly forment aux métiers de la nature en ville, particulièrement celui de Dardilly qui possède un espace d'expérimentation agricole et une bonne connaissance de tout ce qui touche à l'arbre. L'INSA quant à lui gère le patrimoine non bâti, arboré et conçoit des outils de gestion.

En conclusion, les connaissances des acteur.rice.s de la végétalisation sur la Métropole de Lyon sont nombreuses et complexes. De l'aspect administratif à celui plus technique, en passant par les considérations scientifiques précises, les différents métiers représentés disposent d'informations importantes pour la conceptualisation d'une nature en ville. Pour mettre en œuvre le Plan Canopée de manière structurée et constructive, il apparaît souhaitable que tou.te.s ces acteur.rice.s mutualisent leurs connaissances. Aménageur.se.s, associations, acteur.rice.s de la maîtrise d'œuvre, architectes, jardinier.e.s, agent.e.s techniques etc. ; tou.te.s appréhendent la question de la nature en ville par le filtre de leurs expériences personnelles, professionnelles, collectives. Ces partages permettent ainsi de mettre en lumière l'importance des réseaux constitués entre les différentes structures enquétées. Ainsi, afin de poursuivre l'analyse, il reste des liens à interroger, à savoir ceux entretenus avec la collectivité territoriale, à savoir la Métropole de Lyon.

4.4 LES ACTEUR.RICE.S DE LA NATURE EN VILLE FACE AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Les relations que les acteur.rice.s rencontré.e.s entretiennent avec les politiques publiques semblent complexes. Les acteur.rice.s ont des connaissances inégales concernant les documents cadres. Leurs relations à la Métropole de Lyon le sont également et elles mêlent des enjeux financiers, politiques mais rejoints aussi la question des connaissances. Cette partie traitera du rôle des administrations publiques dans les réseaux d'acteur.rice.s de la végétalisation, ainsi que des difficultés auxquelles font face les acteur.rice.s lors de leur collaboration avec celles-ci. Le temps politique semble parfois ne pas être en adéquation avec le temps de l'action, tel que les enquêté.e.s le perçoivent. Entre approbation et rejet, la Métropole de Lyon ne les laisse pas indifférent.e.s.

4.4.1 LA MÉTROPOLE DE LYON UN ACTEUR FINANCEUR ET MOTEUR :

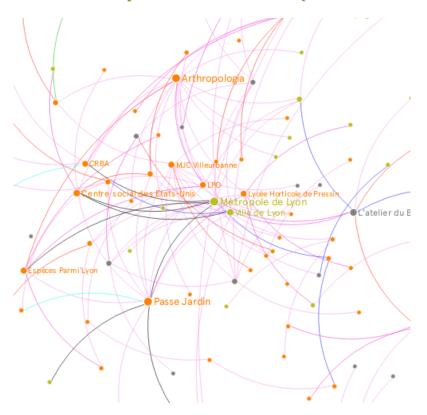
Dans un premier temps, la place de la Métropole de Lyon dans le réseau d'acteur.rice.s sur son territoire ainsi que son importance en tant que financeur sera abordée. Dans un second temps, la relation étroite qu'elle entretient avec certaines structures ainsi que le rôle de moteur qui lui est prêté sera évoqué. En effet, la cartographie des réseaux des acteur.rice.s permet de rendre compte de la place centrale que celle-ci occupe. Néanmoins, son rôle devient moins central lorsque les liens de financement ne sont pas indiqués. L'aspect financier semble donc prépondérant dans ses relations, notamment celles concernant les associations vis-à-vis de cet acteur territorial.

Cette première image de la cartographie des réseaux d'acteur.rice.s indique que la Métropole de Lyon se situe au centre. Elle est représentée par un point plus imposant que la majorité des autres structures, excepté Arthropologia.

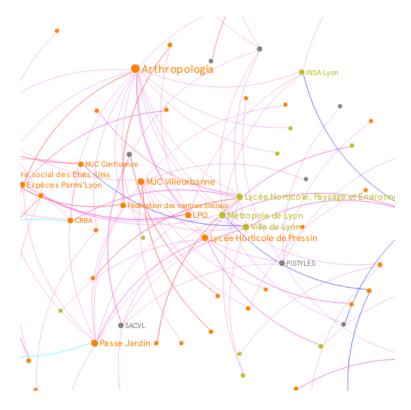
Néanmoins, sur cette deuxième carte, issue de la même base de donnée où les liens de financement des acteur.rice.s ont été enlevés, la Métropole de Lyon se situe plus en périphérie. Cinq des trentes acteur.rice.s interrogé.e.s disent dépendre fortement de ces financements publics : il s'agit d'associations environnementales ou à caractère social, comme les centres sociaux où les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC). L'échange suivant avec une association naturaliste appuie ces propos :

"Et qu'est-ce qui vous apporte le plus dans ces collaborations? La métropole c'est les sous y a pas de secret, aussi pour la mise en place des choses c'est obligé de passer par là."

Carte 6 La Métropole un acteur central... (extrait de la cartographie des réseaux)



Carte 7 ... à nuancer selon le type de collaboration (extrait de la cartographie des réseaux)



Ainsi, pour cette association, les subventions obtenues semblent nécessaire pour conduire son activité. Le rôle de la Métropole de Lyon sur le plan pécuniaire est la fois avéré, mais il s'agit également d'un attendu pour certain.e.s acteur.rice.s. Quatre des structures associatives interrogées nourrissent des attentes quant aux financements de leurs projets par la Métropole de Lyon, mais aussi quant à la végétalisation de la ville en général. C'est le cas d'une association écologique qui nous confie:

"Du coup oui le plan climat, je vous cache pas qu'on est un peu en bisbille avec la Métropole donc à un moment donné quand nous on réclame un certain nombre de choses et que derrière ils nous demandent, est-ce que vous avez bien signé le plan climat? Pffff voilà il est sur ma table, je le lirais quand j'aurais le temps mais j'aurais plus de temps quand ils nous donneront quelques sous et que je pourrais faire travailler des gens donc du coup je l'ai assez peu lu mais ça ne m'étonnerait pas que ce soit intéressant"

La structure associative entretient une relation en partie conflictuelle avec la Métropole de Lyon car celle-ci ne trouve pas son intérêt, y compris financier, dans cette collaboration. Pour une autre, la critique se situe davantage sur les moyens alloués aux causes environnementales :

"C'est un peu comment dire, une obligation de la part des acteurs du territoire, la **métropole finance mais devrait financer un peu plus** en matière de biodiversité, c'est un budget tellement restreint sur l'ensemble des différents domaines: la biodiversité, l'environnement c'est anecdotique, **ça devrait être un enjeu majeur**"

A travers l'enjeu des financements apparaît un aspect politique, puisqu'il s'agit de prioriser les différents enjeux. Les problématiques environnementales semblent prioritaires pour certain.e.s acteur.rice.s et celles-ci demandent que des moyens plus importants soient alloués. Transparaît ici une demande de positionnement politique fort qui sera présentée plus tard dans cette analyse (partie 4.4.3).

Si ce n'est pas la majorité des acteur.rice.s qui coopèrent avec la Métropole de Lyon, cinq collaborent étroitement avec elle. Ces acteur.rice.s ont une connaissance approfondie de ses différents services techniques et de ses projets. Par ailleurs, leur coopération avec les services publics est multiscalaire. Arthropologia, par exemple, qui est une association naturaliste, a, dès sa création, signé des contrats avec la Métropole de Lyon. Elle travaille également avec nombre de mairies, de services d'entretiens d'espaces verts et d'écoles. La Fédération des Entreprise du BTP explique cette implication :

"Ensuite le rôle d'une fédération c'est aussi de défendre les intérêts de sa profession donc on va s'intéresser, on va s'impliquer au sein des démarches qui nous entourent. Que ça soit la collectivité que ça soit de la préfecture euh que ça soit aussi du monde privé, par exemple on est partenaire du Plan Climat et on a assisté à la charte de l'arbre, et de plein d'autres dossiers qui sont portés directement par la Métropole de Lyon. On est en lien régulier avec les services de la Métropole de Lyon que ça soit sur l'aspect métier, on travaille aussi avec le laboratoire de la voirie de la Métropole etc..."

Il s'agit de structures qui travaillent et qui en ont l'habitude, avec la Métropole de Lyon, telles que la Fédération Française du Paysage Rhône-Alpes, Cap Vert, la SACVL et le Conseil de Quartier de Bellecour-Carnot. Il s'agit majoritairement de structures agissant dans les secteurs de la construction et du paysagisme. Est-ce que leurs corps de métiers leur permettent une familiarité aux différents plans portés par les collectivités ? S'agit-il d'une culture professionnelle de la collaboration avec les services publics ?

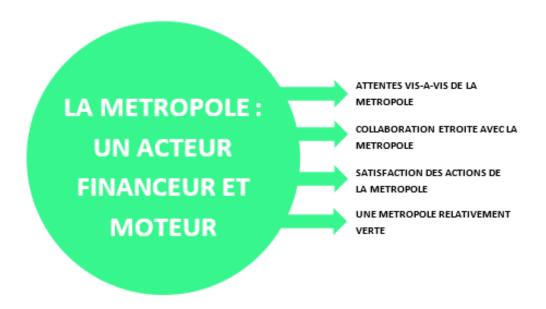
Si les avis sont mitigés, une partie non négligeable des personnes entretenues perçoit la Ville de Lyon et le Grand Lyon comme engagés dans une démarche de végétalisation. Certain.e.s vont jusqu'à considérer Lyon comme étant une "ville verte". Les sept acteur.rice.s se disant satisfait.e.s des actions de la Métropole de Lyon en faveur de la végétalisation, sont de différentes natures : enseignement supérieur, associations d'éducation à l'environnement, entreprises privées de paysagisme, etc. Par ailleurs, lors de la présentation du rendu intermédiaire le 27 Janvier 2020, une représentante de l'Atelier du Bocal a insisté sur le rôle "moteur" de la Métropole de Lyon. Selon ses dires, elle aurait impulsé une véritable dynamique sur le territoire lyonnais qu'elle ne retrouverait nulle part ailleurs. Pour appuyer ce point, l'École Normale Supérieure de Lyon décrit notamment des différents parcs de la Métropole de Lyon ainsi :

"Après on a des parc qui sont assez imposants, on a le Parc de la Tête d'Or bien sûr qui représente une surface assez importante, et assez intéressante je crois maintenant, avec une diversité des arbres, des sujets. C'est un très beau parc, on a le Parc de Parilly qui est très grand et Gerland qui est à côté. C'est marrant la ville de Lyon quand on est dedans, à hauteur d'homme, on a l'impression que c'est très bétonné, et dès qu'on prend un petit peu de hauteur on voit que c'est relativement vert."

La Métropole de Lyon est perçue comme "relativement" verte, avec ses trois parcs. Les diverses politiques d'entretien des arbres mises en place depuis 20 ans semblent avoir porté leurs fruits. De plus, l'enquêté décrit l'entretien des pieds des arbres comme "pas trop mal géré". Finalement, pour ces acteur.rice.s, la Métropole de Lyon est la fois verte de par ses parcs, mais aussi de par les politiques de gestion apparues plus récemment.

La Métropole de Lyon reste un acteur influent avec son rôle de financeur pour de nombreuses associations. De plus, sa collaboration est précieuse pour certaines structures de paysagisme et de la construction. Elle est considérée comme verte pour un nombre notable d'acteur.rice.s, qui prêtent à la fois attention aux espaces verts historiques, aux aménagements récents et aux réglementations liées à l'entretien du végétal en ville. Cependant, cette vision positive de la Métropole de Lyon vis-à-vis des thématiques environnementales n'est pas partagée par tou.te.s. Plus précisément, seront abordées dans la deuxième partie les difficultés auxquelles les acteur.rice.s semblent faire face dans le but de coopérer avec celle-ci.

Schéma 10 La Métropole, un acteur financeur et moteur



4.4.2 AU MILIEU DES MULTIPLES SERVICES, UNE COOPÉRATION LENTE ET DIFFICILE ?

Cette partie a pour objectif d'expliciter les difficultés auxquelles sont confrontées certain.e.s acteur.rice.s amené.e.s à collaborer avec la Métropole de Lyon. En effet, les structures ont évoqué la multiplicité des interlocuteur.rice.s représentant les services publics. Par la suite, la critique des acteur.rice.s concernant le manque de cohérence des différentes politiques environnementales sera évoquée. Pour finir, les questions de la temporalité politique et l'enjeu de l'entretien des espaces verts seront développées. Ainsi, deux acteur.rice.s parlent des divers services techniques. Une Maison de la Culture et de la jeunesse explique :

"La ville ou la métropole, mais c'est qui finalement, est-ce que c'est l'arrondissement, ou est-ce que c'est autre chose, ça c'est un truc qu'on n'a pas encore démêlé. Il y a un truc presque antidémocratique, tu as des habitants qui ont envie de faire un truc et ils sont plantés. Vous allez voir un élu qui va vous dire moi, je peux vous donner l'accord pour cette partie mais si ça dépasse et que vous voulez mettre un peu de bois autour il faut aller voir la métropole, après vous allez à la métropole, ils vous disent oui mais ça ce n'est plus de notre ressort est-ce que vous dans un parc, sur un trottoir et ça c'est compliqué pour nous parce que ça fait quand même pas mal d'aller-retour."

Cette structure de proximité, en lien direct avec les habitant.e.s, s'est donc retrouvée face à des difficultés quant aux autorisations lors de la mise en place d'action de végétalisation. A travers l'expression "presque antidémocratique", le partage des compétences entre les divers établissements publics est abordé et celui-ci indique une participation complexe et lourde à mettre en place pour les habitant.e.s. Outre le partage des compétences, c'est aussi la question des injonctions contradictoires produites par les différents services techniques qui a été évoquée par la seconde structure. Paula Nahmias et Emmanuel Hellier décrivent aussi ce manque de cohérence des politiques dans le domaine des espaces verts au niveau des métropoles. Elles parlent notamment des deux biais évoqués ci-dessus par les acteur.rice.s, à savoir des niveaux différents de compétences et des politiques sectorielles.

Il apparaît aussi que les acteur.rice.s considèrent que les politiques publiques liées à l'environnement manquent de transversalité, c'est en tout cas ce que quatre enquêté.e.s ont indiqué. L'Agence Française pour la Biodiversité explique :

"Nous on prend tout, tout geste qui vas dans le sens d'une meilleure prise en compte de la biodiversité est bienvenu, y a pas de petit geste. Pour moi c'est très bien qu'une collectivité réfléchisse à ce sujet-là. Ce qui serait important et encore mieux, c'est que ... C'est que le service planification de la ville, ou de la Métropole de Lyon intègre par défaut dans tout projet conduit, et c'est pas la charte de l'arbre. C'est que par défaut dans tout projet, on introduise des espaces verts et des espaces gérés sans phytos."

C'est ici le fonctionnement même des administrations politiques françaises qui est critiqué. La structure organisationnelle fonctionnant par silo ne permet pas une transversalité entre les différentes politiques et les différents services. La communication faite autour de ces politiques est critiquée par les acteur.rice.s. Puisque, comme précisé dans la partie précédente (connaissance des acteur.rice.s), le Plan Canopée est peu connu. En effet, onze des trente acteur.rice.s n'en ont jamais entendu parler ou bien n'en ont qu'une connaissance partielle. Par ailleurs, un.e acteur.rice d'un lycée horticole ayant une connaissance approfondie du Plan Canopée, a présenté, sur le document cadre, la critique suivante:

"Il y a le Plan Canopée avec le symbole qui est l'arbre et il ya la déclinaison en 12 actions, il y a les techniciens qui expliquent qu'il faut planter plus d'arbres mais la métropole ne peut pas le faire tout seul, je trouve que la communication formelle, les 12 axes, elle n'est pas super. C'est un gros pavé très épais, très technique, et ca donne pas très envie tandis que dans le discours quand il y a d'autres personnes, des gens de la métropole qui en parlent là ça devient intéressant. Notamment sur le fait qu'ils sont très humbles sur l'ambition en disant que nous on veut planter 300 000 arbres, et même si la Métropole en plantait partout sur tous ces terrains, ils en seraient à peut-être 30 000, on a besoin, ils ont vraiment besoin de tous les autres acteurs du privé etc."

Il semblerait donc que le document ne soit pas facilement accessible, une simplification de celui-ci permettrait potentiellement que les acteur.rice.s s'impliquent dans cette démarche. Par ailleurs, deux acteur.rice.s ont évoqué une méfiance quant au portage politique et financier du Plan Canopée. Les chartes et plans politiques dans lesquels des acteur.rice.s extérieur.e.s s'engagent, semblent faire débat. En effet, trois des structures les considèrent comme inefficaces et comme relevant plutôt de la stratégie politique ou de "la com". Le jardinier d'un établissement d'enseignement supérieur explique :

"Après moi je serai ok on fait passer la charte de l'arbre par affaire de signature aux établissement, moi ça me va. Mais c'est juste que à chaque fois qu'il y a une signature y a toujours un petit euh un événement politique surtout sur un sujet comme celui-là [...] vu que c'était surtout un truc de com c'est pas forcément un priorité."

Ainsi ces acteur.rice.s considèrent que ces chartes des politiques ne sont pas assez contraignantes. Cet aspect sera abordé dans la partie suivante au travers de la demande des enquêté.e.s de politiques plus contraignantes et moins incitatives. La question de la temporalité semble revenir à travers les différentes problématiques évoquées par certain.e.s acteur.rice.s. Les allers-retours entre les services pour certain.e.s, l'enchaînement de réunion qui n'avancent pas pour d'autres, amènent les acteur.rice.s à dresser un tableau sombre de leurs expériences avec les services publics. Néanmoins, il convient de noter que les structures ayant faisant part de ces difficultés sont pour le plus

souvent des structures associatives. Potentiellement, la coopération entre les administrations et les entreprises privées serait plus aisée.

Schéma 11 Une coopération lente et difficile?



4.4.3 FAUT QUE ÇA AVANCE : FACE À LA « LENTEUR » DES POLITIQUES, LES ACTEUR.RICE.S S'IMPATIENTENT

Les questions environnementales semblent urgentes pour les acteur.rice.s. Si la Métropole de Lyon est en avance pour certaines, un travail important reste à mettre en place pour d'autres. Dans cette partie, les freins et les leviers pour la végétalisation de la ville autour des enjeux de gouvernance seront abordés. A travers les différentes demandes des acteur.rice.s, il leur paraît urgent d'agir. Deux acteur.rice.s ont insisté sur le fait que le temps de la végétation est un temps long. En effet, un employé d'un lycée horticole prend position de la manière suivante:

"Là il faut plus réfléchir, une fois qu'il auront bien réfléchi faudra le temps que les arbres poussent ... faut qu'ils s'activent un peu là."

L'urgence d'agir se traduit dans un premier temps par des demandes vis-à-vis des élu.e.s. Pour cinq des acteur.rice.s rencontré.e.s, la prise de position des élu.e.s est importante pour la végétalisation de la ville. Il a été démontré lors de la première partie que l'enjeu des financements était éminemment politique, puisqu'il s'agit de hiérarchiser des problématiques. Ici, une demande forte de portage politique des projets de végétalisation apparaît. C'est ainsi qu'un bailleur social dit :

« Je pense qu'il faut faire des choix forts et c'est là où les politiques ont vraiment un rôle à jouer. Leur importance est vraiment cruciale. Quand on fait de la politique, il faut penser aussi aux prochaines élections et si vous faites des choix trop forts, même si ça vient améliorer la ville, si ça vient modifier le quotidien de tous vos administrés, bah vous aurez fait un choix mais si ça se trouve si vous n'êtes pas réélu, le prochain qui va prendre le relais, qui s'est battu pour dire qu'il ferait le contraire de vous parce que c'est comme ça qu'il est élu, on arrive à un certain immobilisme. Donc le politique c'est important mais faut aussi que les citoyens... »

L'idée dans cet extrait d'entretien fait référence à la temporalité des politiques publiques avec l'idée d'un certain immobilisme, ce qui rejoint les arguments de la partie précédente. Ainsi, pour l'enquêté le modèle électoral municipal ne permet pas forcément des prises de positions forte de la part des élu.e.s. L'enquêté insiste sur l'importance de leur rôle en utilisant le mot "vraiment" à deux reprises. Une demande de portage politique des enjeux environnementaux apparaît dans cet extrait. Les prochaines élections municipales semblent être une source de doutes pour certain.e.s enquêté.e.s. Néanmoins, il faut prendre en compte la conjoncture qui peut les amener à aborder ce sujet. Par exemple, l'échange suivant a eu lieu avec une association environnementale:

"Bah disons qu'ils sont bien partis. Alors à moins qu'il y ait un changement de politique l'année prochaine... [...] On va voir ça oui, c'est vrai que la question du changement de politique ça détermine beaucoup de choses"

Dans cet entretien, si la Métropole de Lyon est plutôt bien perçue, l'enquêté n'estime pas que cela se pérennise dans le temps avec l'arrivée des élections municipales arrivent. Le positionnement politique des élu.e.s semblent donc être important pour les acteur.rice.s dans les actions de végétalisation de la ville. A travers les élections, c'est la question du temps politique qui ressort, et plus particulièrement de la continuité des politiques environnementale à travers les mandats. Une entreprise de conception et d'entretien d'espaces verts explique ainsi :

"Donc il faut se dire bah ce Plan Canopée on va le mettre sur 20 ans plutôt que de se dire qu'on va le mettre pour les élections municipales et puis après le laisser, il faudrait qu'il ait vraiment une continuité, voilà!"

Si ces acteur.rice.s ont des attentes vis-à-vis des élu.e.s locaux, en leur attribuant un rôle fort, ils et elles entretiennent dans le même temps une certain défiance envers eux et surtout envers leurs stratégies électorales. Ces stratégies sont perçues comme des freins ne permettant pas aux politiques de végétalisation de s'installer dans la durée. Cependant, cela ne relève-t-il pas d'un contexte général tendant vers une plus large défiance de la sphère politique ? Anne Muxel évoque à ce propos l'avènement d'une véritable défiance politique et institutionnelle de la part des citoyen.ne.s.

Outre le rôle les élus, les enquêté.e.s attribuent également un rôle décisif aux citoyen.ne.s dans la mise en œuvre, dans l'entretien des espaces verts et dans l'influence potentielle qu'ils et elles peuvent avoir vis-à-vis des élus. Comme cela a été vu ci-dessus, l'entretien des espaces verts semble être un frein important au vue de son coût et de la complexité de sa gestion pour plusieurs enquêté.e.s. Néanmoins, sept des enquêté.e.s envisagent la participation citoyenne comme un moyen pour pallier ce problème. Une entreprise de paysagistes explique :

"Donc je pense que l'espace partagé est peut-être une réponse au coût de l'entretien qui serait effectivement partagé entre la ville et les habitants. Parce qu'il y a une vraie envie de la part des habitants, mais après c'est beaucoup plus aléatoire, mais après il y a une envie qui est très forte. Je pense qu'à mettre en œuvre c'est très intéressant. Il pourrait y avoir peut-être plus de lien entre les collectivités et les habitants pour motiver les habitants, par exemple leur donner des graines ou des arbustes à planter chez eux. Je sais qu'il y a des villes qui le font, ils donnent des arbres. Un arbre paradoxalement ça coûte pas cher, ce qui coûte cher c'est l'entretien, faire le trou, la main d'œuvre etc."

Pour cette actrice, la participation des habitant.e.s à l'entretien et à la plantation d'arbres permet à la fois de réduire les coûts pour les collectivités, mais aussi de répondre à ce qu'elle perçoit comme une demande sociale. Il semblerait que la co-construction des espaces verts avec les habitant.e.s soit une solution efficace. De plus, Nathalie Blanc *et al* considèrent que la construction participative des espaces verts permet de recréer du lien social et que les habitant.e.s se réapproprient leurs espaces de vie. Pour certain.e.s enquêté.e.s il s'agit d'une manière de pallier à la question des déchets dans les espaces

verts, puisque cela permettrait de "recréer ce lien à la terre" et ainsi que les habitant.e.s soient plus "responsables". Au-delà de leur participation dans la mise en œuvre de ces espaces verts, c'est aussi leur participation politique qui est mise en avant par quatre acteur.rice.s. Une employée d'une association naturaliste explique :

"Bon après c'est vrai que individuellement c'est difficile d'avoir du poids mais après quand il y a un collectif, et que c'est des riverains et qui vont aussi subir on va dire le manque de végétalisation des fois. Ils ont potentiellement plus de poids dans ce genre de concertation, qu'un habitant tout seul et y a plus d'idées. Sans, c'est compliqué d'avoir de la connaissance sur tout et c'est vrai que c'était bon... en général quand il y a un collectif c'est déjà qu'il y a une démarche qui est forte quoi"

Ainsi, le rôle des habitant.e.s est relevé ici, notamment celles et ceux constitué.e.s autour de collectifs afin de faire avancer les politiques de végétalisation. Plus spécifiquement, leur influence sur les décisions politiques est mise en avant. Une association travaillant sur l'agriculture urbaine indique :

"Là on va sur les les prochaines élections municipales quasiment tous les partis confondus ont intégré la notion de développement durable dans leur programme et ça c'est vachement bien parce que ça veut dire que finalement la base citoyenne de par des actions, ses associations a réussi à interpeller les politiques pour qu'ils se saisissent de la question c'est vachement bien"

Cet extrait d'entretien permet de saisir une vision de "base citoyenne" pour cet acteur qui permet aux politiques publiques d'évoluer vers la prise en compte de l'environnement dans leurs politiques. Pour les acteur.rice.s rencontré.e.s, les décisions autour de la végétalisation de la ville s'inscrivent dans une relation tripartite constituée des habitant.e.s, des associations et des élu.e.s politiques. Les habitant.e.s s'organisent dans des associations et dans des collectifs qui leur permettent d'influencer les décisions des élu.e.s politiques devant développer des politiques "fortes".

Les acteur.rice.s semblent entendre par des politiques "fortes" des actions portant sur les réglementations foncières. Quatre acteur.rice.s aux statuts variés ont proposé des idées à ce propos, en réponse à la question concernant les leviers en faveur de la végétalisation de la ville.

"Bon je sais pas si ça existe bah comme on a pour l'UNESCO des choses comme ça, on dit qu'il y a des lieux qui sont protégés et qui doivent respecter les critères et on ne pas y faire n'importe quoi. Bah peut-être qu'il faudrait mettre ça en place sur des quartiers, sur des zones en disant c'est un lieu protégé pour la nature"

Si ici l'idée d'empêcher la construction sur certains espaces est mentionnée, d'autres acteur.rice.s évoquent le coefficient de pleine terre des PLU, ou encore les normes de construction pouvant rendre obligatoire l'existence de murs et de toits végétalisés. L'idée

reste la même, ne pas s'appuyer sur une seule politique volontariste pour la végétalisation de la ville, mais bien sur des contraintes juridiques. On rejoint ici l'envie d'une politique "forte", qui pourrait ne pas plaire à tous les types d'acteur.rice.s. En effet, deux acteur.rice.s de la construction ont évoqué la question de la pression foncière. Un bailleur social explique la place de la végétation dans leurs opérations de construction de la manière suivante :

"Alors voilà, du coup, quand on développe nos opé, on a le PLU, qui nous dit il faut tant de pourcentage d'espaces verts, de coefficient de pleine terre, et on respecte ça au maximum. Maintenant vous dire qu'on vas aller au-delà du PLU, il y a aucun maître d'ouvrage qui vous dira ça parce que ça a un coût. Il y a un moment, il faut loger le gens!"

Cet acteur s'est positionné de manière forte sur l'enjeu du logement. En effet, la pression foncière à Lyon est importante et la végétalisation mènerait selon lui à augmenter le coût des logements et à réduire leur nombre dans le centre-ville. La végétalisation est dans ce cas associée à l'étalement urbain. En terme de réglementation, les acteur.rice.s voient aussi dans les labels une manière de vérifier que les acteur.rice.s engagé.e.s dans la démarche de la végétalisation associent cet engagement avec des pratiques. Deux acteur.rice.s ont notamment mentionné le label "Végétal Local", qui permet de s'assurer de la provenance des productions horticoles. De plus, une association naturaliste considère ce label comme une manière de répondre à l'adaptabilité des arbres aux changements climatiques.



Schéma 12 Faut que ça avance!

Ainsi, la Métropole de Lyon reste un acteur clé concernant la végétalisation de son territoire selon les acteur.rice.s. Cependant, pour certain.e.s acteur.rice.s la coopération avec les politiques publiques génère une certaine lenteur et une complexification des démarches. Quant à la gouvernance de ces politiques, il semble clair que les élu.e.s comme les citoyen.ne.s ont chacun un rôle à jouer. Les réglementations juridiques sur le bâti et les labels sont considérés comme un moyen d'agir de manière efficace avec une politique plus prescriptive qu'incitative. Presque toutes les structures rencontrées se disent prêtes à collaborer avec la Métropole de Lyon dans l'élaboration et la réalisation du Plan Canopée, excepté l'une d'entre elles. De plus, quatre d'entre elles se disent prêtes à participer à condition que le Plan Canopée vise à mettre en place des "actions concrètes".

A partir de l'analyse des entretiens réalisés avec les structures, il semble important de rappeler que nous avons intérêt à ne pas penser la ville et la nature comme étant deux entités distinctes mais qu'il convient de les penser ensemble, dans un rapport de complémentarité, dans le but de favoriser et maintenir la biodiversité des écosystèmes qui sont déjà en place. Penser en terme d'écosystème, c'est prendre conscience des liens entre les différents enjeux socio-écologiques (empreinte carbone, îlots de chaleur, production et consommation de l'alimentation, sensibilisation, économie circulaire). C'est pourquoi la grande diversité des acteur.rice.s rencontré.e.s en faveur de la nature en ville présent.e.s sur le territoire lyonnais sont les meilleur.e.s allié.e.s pour relever ce défi.

Bien que ces actions ne soient pas les mêmes en fonction du statut des acteur.rice.s, qu'ils/elles soient dans les domaines privé, public ou bien associatif, tou.s.tes ces acteur.rice.s portent des visions fortes de la nature en ville. En ce qui concerne les actions directement en lien avec les habitant.e.s ou portées par ces dernier.e.s, les associations sont motrices notamment avec la plantation, l'aménagement, l'entretien d'espaces verts collectifs et surtout la sensibilisation. A contrario, les structures privées vont plutôt se tourner vers des professionnel.le.s pour la mise en œuvre de leurs actions avec des financements issus de partenariats, de particulier.e.s ou de promoteurs. Enfin, les structures publiques, principalement financées par la Métropole de Lyon, travaillent surtout avec des chercheur.se.s et ou des enseignant.e.s.

Sur la question des connaissances des acteur.rice.s, nous avons relevé trois types de connaissances : pratiques, théoriques et administratives. Il apparaît que ces dernières sont somme toutes assez inégalitaires selon les acteur.rice.s. Cela se remarque particulièrement quant aux documents cadres, les associations disposant de moins de connaissances contrairement aux structures publiques et privés. Cependant, toutes les structures enquêtées disposent de connaissances nombreuses, diverses et complexes. Chaque acteur.rice possède des compétences qui lui sont propres ainsi qu'à sa fonction et la structure dans laquelle il ou elle travaille, ce qui

permet d'obtenir un panel de compétences relativement variées selon les enquêté.e.s et les structures dans lesquelles ils/elles évoluent avec des expériences et des vécus différents.

Ainsi, la Métropole de Lyon est une actrice centrale sur les questions de végétalisation du territoire. Malgré les difficultés de coopération avec les politiques publiques, un grand nombre de nos acteur.rice.s sont prêt.e.s à travailler avec elle pour l'élaboration et la mise en place de son Plan Canopée, avec l'objectif que celui-ci propose des actions concrètes sur les questions de végétalisation. Chaque acteur.rice a donc un rôle à jouer quel que soit son statut, ses convictions personnelles, politiques ou sa trajectoire professionnelle.



Photo 14 L'importance de la biodiversité au jardin de Pré Sensé

PARTIE 5 : PRÉCONISATIONS

Photo 15 Spirale à insectes, Arthropologia



5.1 LES FREINS, LEVIERS ET PROPOSITIONS IDENTIFIÉS PAR LES ACTEUR.ICE.S

Sur les trente entretiens réalisés, les enquêté.e.s sont plus nombreux.se.s à se rejoindre sur les freins à la végétalisation que sur les leviers et les propositions à ce sujet. Toutefois, les deux derniers éléments se recoupent parfois très fortement, et les acteur.rice.s de la végétalisation en citent bien plus que de freins. Il s'agira donc dans un premier temps d'évoquer les principaux freins à la végétalisation de la Métropole de Lyon identifiés par les enquêté.e.s (5.1.1), avant d'énoncer les leviers envisagés (5.1.2) puis les propositions formulées par les acteur.rice.s sur ce sujet (5.1.3).

5.1.1 LES PRINCIPAUX FREINS A LA VEGETALISATION DE LA METROPOLE DE LYON IDENTIFIES PAR LES ENQUETE.E.S

Tout d'abord, il convient de développer les principaux freins à la végétalisation envisagés par les enquêté.e.s (1), puis de préciser les autres éléments de blocage identifiés par certain.e.s d'entre eux et elles (2) avant de citer quelques freins mentionnés par certaines structures (3).

5.1.1.1 LES PRINCIPAUX FREINS A LA VEGETALISATION ENVISAGES PAR LES ENQUETE.E.S

Les enquêté.e.s se retrouvent plus facilement sur les freins au Plan Canopée que sur les leviers et propositions pour la mise en œuvre de celui-ci. En effet, sur les vingt-quatre types de freins mentionnés, six sont évoqués par au moins trois acteur.rice.s différent.e.s, soit ¼ d'entre elles et eux. A titre de comparaison, sur les vingt-cinq leviers envisagés, un seul est cité par au moins trois acteur.rice.s distinct.e.s. En outre, sur les trente-neuf propositions effectuées, seules trois d'entre elles ont été mentionnées par au moins trois acteur.rice.s divers.es.

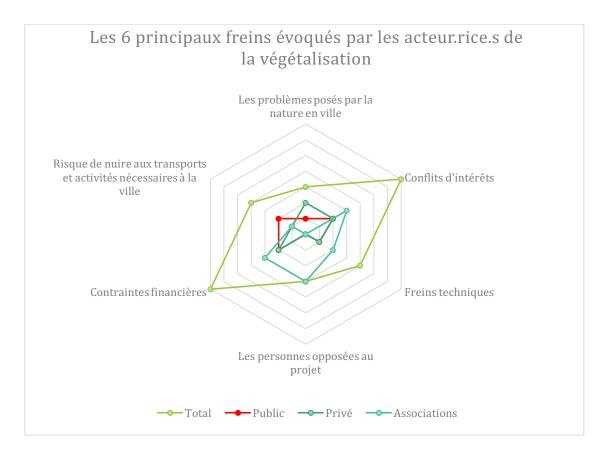
Les six principaux freins évoqués par les acteur.rice.s de la végétalisation sont les suivants :

- **les problèmes posés par la nature en ville** (cités par deux structures privées et une structure publique)
- **les conflits d'intérêts** (mentionnés par trois associations, deux structures privées et deux structures publiques)
- **les freins techniques** (énoncés par deux associations, une structure privée ainsi qu'une publique)
- **les personnes opposées au projet** (citées par trois associations)

- <u>les contraintes financières</u> (énoncées par trois associations, deux organisations privées et deux structures publiques)
- <u>le risque de nuire aux transports et activités nécessaires à la ville</u> (mentionné par une association, une structure privée et deux structures publiques)

Pour chacun de ces freins, au moins trois acteur.rice.s différent.e.s l'ont mentionné, ce chiffre pouvant monter jusqu'à sept.

Graphique 6 Les 6 principaux freins évoqués par les acteur.rice.s de la végétalisation



En ce qui concerne <u>les problèmes posés par la nature en ville</u>, les propos tenus en entretien par la personne représentant l'Atelier du Bocal résument bien la situation : "je dirais, un espace public propre est incompatible avec un espace public qui serait respectueux de l'environnement". En effet, permettre à la nature de se développer réellement en ville reviendrait pour certain.e.s à "salir la voirie ou l'espace public" (toujours selon la même personne), et des individu.e.s pourraient envisager cela comme un abandon des pouvoirs publics à ce sujet. C'est ce qu'explique Anna Rouadjia, doctorante en sociologie à l'Université d'Aix-Marseille : "La gestion différenciée n'est pas appréciée par les habitants des quartiers populaires interviewés qui considèrent effectivement que c'est une manière de se dédouaner de l'entretien des espaces publics.

[...] Cette gestion par défaut, cette politique stationnaire du « laissez-faire » visible dans certains quartiers paupérisés incite les habitants à interpréter la moindre irrégularité comme le témoignage d'une mise à l'écart volontaire plutôt que comme un manque de conviction ou de culture « écologique »".

Ensuite, l'un des freins centraux évoqués lors des entretiens est la question des conflits d'intérêts. A ce sujet, Anna Rouadjia résume bien la situation : "Les projets de « renaturalisation » des villes tendent à provoquer un débat nécessairement contradictoire entre défenseurs de la conservation, acteurs de la promotion immobilière et citadins aux représentations et aux intérêts contrastés : la ville est le produit de ces logiques divergentes et la traduction de rapports de force entre acteurs". En effet, les parties prenantes ont des intérêts parfois divergents, ce qui, d'après sept acteur.rice.s aux statuts multiples (associations, public, privé), peut réellement entraver la mise en place d'un projet de végétalisation de la ville. Comme le précise l'individu.e rencontré.e au nom d'Eisenia : "on est un peu confronté à des milieux qui ont du mal à communiquer, voilà on va dire ça comme ça". La personne représentant l'AFAUP ajoute que certain.e.s acteur.rice.s : "sont en compétition perpétuelle. Et il doit y avoir des tensions, de la compétition, plutôt que l'envie de coopérer". L'enquêté.e de l'entreprise Bouygues donne un exemple concret de conflits d'intérêts : "Si le PLUH vous permet de construire sur toute la parcelle, vous faites ce que vous voulez, vous avez le choix, soit vous faites un bâtiment qui vous permet de prendre la moitié de la parcelle et vous faites un espace naturel à côté pour valoriser pour faire de la nature etc... Et puis votre concurrent bah il dit moi je veux faire le plus grand bâtiment possible. Donc lui, il va gagner plus d'argent, donc il va acheter le terrain plus cher et au final, bah c'est lui qui gagne la plupart du temps. Parce que, au final, la personne à qui on achète le terrain entre lui faire un gros chèque ou un chèque moins gros, de toutes les façons la personne va quitter son terrain ce qui l'intéresse généralement c'est son argent". En outre, la personne interrogée pour le Lycée horticole de Dardilly explique "qu'il y a beaucoup de terrains privés et là-dessus, les gens vont préférer construire que planter". Dans les deux situations évoquées, on comprend que la volonté d'obtenir le plus d'argent possible, soit de la vente d'un terrain soit de son utilisation, peut engendrer un conflit d'intérêt allant à l'encontre d'un verdissement plus important d'une ville.

Par ailleurs, <u>le sujet des freins techniques</u> est largement abordé par les acteur.rice.s rencontré.es. La personne représentant le Lycée horticole de Dardilly en évoque un relatif à l'agriculture : "il y a aussi des enjeux techniques au niveau de l'agriculture, on peut faire des haies qui peuvent être utiles, mais un agriculteur va plutôt avoir tendance à vouloir un grand espace pour travailler facilement". De plus, l'individu.e interrogé.e pour Pistyles ajoute que tous les lieux ne sont pas propices à la végétalisation, : "y a des limites techniques aussi, on peut pas toujours mettre en place un site de compostage, un jardin, un arbre dans un tel ou tel endroit. Je prends l'exemple de l'espace dallé, on va se confronter à une faisabilité technique vis-à-vis de l'imperméabilité du sol". Enfin, l'enquêté.e de la MJC Confluence précise : "pour moi, c'est seulement des freins techniques, c'est-à-dire que dans une rue qui est déjà à sens unique, mettre une allée d'arbre

c'est compliqué". Des acteur.rice.s aussi bien associatifs que publics et privés s'accordent donc sur les freins techniques à la réalisation d'un Plan Canopée, qui semblent multiples.

En outre, certain.e.s enquêté.e.s rappellent le frein que peuvent constituer <u>les</u> personnes opposées au projet de végétaliser la ville. La LPO évoque une situation bien particulière: "Certains territoires n'ont pas le souhait. Nous, des fois on était financés, on avait les sous pour l'aménagement qu'on voulait créer, c'était pour une espèce très sensible, sur une commune de la métropole, dans un espace... Naturel, où y a pas de problématiques ni quoi que ce soit, on voulait recréer un site, on voulait juste l'accord de la collectivité. Malgré deux courriers avec accusé de réception, coups de téléphone, pendant 2 ans et demi, 3 ans, on n'a pas eu l'accord, à cause d'un désintérêt". Dans ce cas précis, malgré l'obtention de financement par l'association (condition sine qua none de la mise en place d'un projet, qui souvent pose problème), c'est l'opposition d'une collectivité, ou en tout cas son désintérêt pour un projet de végétalisation de ville, qui a empêché sa réalisation. La MJC Confluence est encore plus explicite sur ce sujet : "les freins, ça peut être aussi des personnes qui vont être complètement réfractaires". Par ailleurs, la personne représentant l'AFAUP ajoute d'autres types d'oppositions : "Ben y a les pro hi-tech et les contre. Après, t'as les citoyens contre les professionnels, on va dire, parfois. Y a des professionnels qui ont pas très envie de traiter un truc avec les habitants". Les diverses oppositions au fait de végétaliser la ville peuvent donc constituer un frein important au Plan Canopée.

Parallèlement à cela, <u>la question des freins financiers</u> est prépondérante pour les acteur.rice.s interrogé.e.s (sept citent ce problème, dont des associations, des structures privées et publiques). Tout d'abord, la personne représentant CAP VERT évoque les coûts pour les collectivités publiques : "les collectivités n'ont pas un portefeuille extensible alors qu'on construit énormément d'espaces publics qui nécessitent des entretiens". Sur cette question de l'entretien des espaces verts, l'individu.e lié.e à l'Atelier du Bocal précise que : "c'est vraiment sans arrêt quelque chose qu'on entend de la part de la Ville de Lyon et Grand Lyon Métropole, c'est le coût de l'entretien. C'est principalement ce qui revient toujours. Je pense qu'il y a une vraie volonté des pouvoirs publics de planter mais sur le coût de l'entretien ils n'ont pas plus de personnel donc ça pose un problème". La volonté politique de végétaliser la ville serait donc directement contrainte par cette question financière. La LPO ajoute à cela : "on a des freins liés à des réalités économiques, des structures avec qui on travaille, ceux-ci souhaitent prendre en compte la biodiversité, mais ils gèrent aussi des salariés, ils gèrent la survie d'une entreprise à certains moments et effectivement s'il y a pas d'obligation, entre leurs salariés et la préservation de la biodiversité, ils peuvent faire un choix en faveur des salariés, ce qui peut se comprendre". La LPO, dont l'objectif central est pourtant de permettre la préservation et le maintien de la biodiversité, rappelle donc que même des entreprises soucieuses de ces thématiques font parfois face à des freins économiques qui empêchent les projets liés à la végétalisation de la ville d'aboutir. Par ailleurs, lorsqu'elle est interrogée sur les limites de ses actions, l'association Arthropologia explique que : "c'est souvent un problème de financement en fait". Les freins économiques sont donc une limite majeure à la mise en place du Plan

Canopée, et ils concernent aussi bien les structures publiques, privées et associatives. Ces éléments sont d'ailleurs évoqués par Anna Rouadjia dans son article : "Les témoignages des responsables de l'urbanisme font état du manque d'assiettes foncières disponibles et de moyens dont ils disposent pour promouvoir davantage d'espaces verts en ville".

Enfin, le risque de nuire aux transports et aux activités nécessaires à la ville est également mentionné par les enquêté.e.s. La personne représentant les HCL explique que : "bah les freins, c'est qu'il faut quand même que ça reste accessible donc on peut pas faire de la ville une forêt de partout. Parce qu'il y a quand même une activité économique, on ne peut pas le nier non plus, faut pouvoir avoir des transports". L'individu.e interrogé.e pour Bouygues ajoute que "c'est la pression foncière, c'est le besoin de faire des habitations pour tout le monde, quand on a de plus en plus d'habitants, bah il faut plus d'écoles, de magasins, d'infrastructures médicales". L'importance pour une ville d'être dotée de transports en commun d'une certaine ampleur ainsi que de services divers peut donc constituer un frein au Plan Canopée, d'après certain.e.s acteur.rice.s. En outre, la MJC Villeurbanne rappelle que "ce qui est compliqué dans Lyon c'est le fait qu'il y ait une demande de logements très importante, et ce qui fait que quand il y a des espaces libres en général ça devient les bas d'immeubles". Elle est rejoint sur ce point par le Lycée horticole de Dardilly : "c'est un enjeu humain de loger les gens, il faut des logements". Le besoin grandissant de logements d'une part, la nécessité pour une ville d'être dotée de nombreux transports en commun et de services multiples d'autre part peuvent ainsi poser problème pour la réalisation d'un plan de végétalisation.

Six freins principaux à la mise en place du Plan Canopée ont donc été identifiés par les individu.e.s interrogé.e.s dans le cadre de cette enquête. Toutefois, quelques un.e.s d'entre eux/elles en ont suggéré d'autres.



Schéma 13 Les 6 freins principaux

5.1.1.2 LES AUTRES ELEMENTS DE BLOCAGE EVOQUES PAR CERTAIN.E.S ACTEUR.RICE.S

D'autres types de freins ont en effet été évoqués par au minimum 2 structures distinctes. C'est le cas des éléments suivants :

- la disponibilité des sous-sols, trop souvent occupés par divers réseaux (d'après le Conseil de Quartier de Bellecour et l'INSA)
- **les problèmes dûs aux changements climatiques,** notamment les futures canicules à venir (selon le CRBA et le Lycée horticole de Pressin)
- **le manque d'eau,** pourtant nécessaire à la survie de la végétalisation (mentionné par le Lycée horticole de Pressin et l'ENS de Lyon)
- **le greenwashing,** qui n'a pas les mêmes objectifs et ambitions que la végétalisation de la ville (d'après ARTER et Des Espèces Parmi'Lyon)

Ces quelques éléments ont certes été mentionnés par un nombre moins important d'acteur.rice.s, mais il demeure nécessaire de les prendre en considération, car ils peuvent eux aussi entraver la mise en place du Plan Canopée. En outre, certaines structures ont rappelé qu'il peut exister d'autres freins à ce propos.

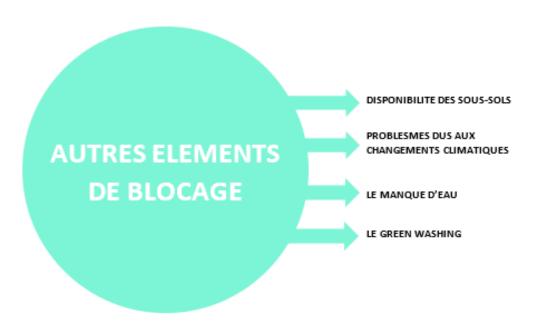
5.1.1.3 QUELQUES FREINS MENTIONNES PAR CERTAINES STRUCTURES

Enfin, d'autres éléments ont été mentionnés par certain.e.s acteur.rice.s en leur seul nom. En voici quelques exemples :

- les conflits dans l'usage de la rue, notamment sur la question du stationnement (Conseil de Quartier Bellecour)
- les différences entre les plaquettes architecturales et le résultat concret (Lycée horticole de Dardilly)
- le manque d'engagement pérenne des acteur.rice.s (Fédération du BTP)
- la manière actuelle de construire les quartiers, qui prend trop peu en compte la végétalisation (MJC Montchat)

Ces suggestions complètent la liste des freins à la mise en place du Plan Canopée envisagés par les enquêté.e.s. Ces dernier.es ont par ailleurs évoqué des leviers et formulé des propositions pour la mise en place d'un plan de végétalisation de la ville.

Schéma 14 Autres freins à la végétalisation



5.1.2 LES LEVIERS ENVISAGES PAR LES ACTEUR.RICE.S SUR CE SUJET

Tout d'abord, les enquêté.e.s ont mentionné un levier principal pour la mise en place du Plan Canopée (1) mais aussi d'autres qui ont leur importance (2).

5.1.2.1 LE PRINCIPAL LEVIER MENTIONNE PAR LES ENQUETE.E.S POUR LA MISE EN PLACE DU PLAN CANOPEE

Sur les vingt-cinq leviers suggérés par les acteur.rice.s, un seul est cité par au moins trois acteur.rice.s distinct.e.s. Cependant, celui-ci est évoqué par dix individu.e.s sur trente, donc par un tiers d'entre eux, et il est l'élément qui rassemble le plus d'enquêté.e.s différent.e.s (par rapport aux freins et aux propositions). Il est cité par sept associations, deux structures privées et une publique, donc par tous les types d'acteur.rice.s recensé.e.s dans cette étude. Ce levier est <u>l'implication des citoyens/l'association des habitants dans le processus de végétalisation.</u>

En effet, d'après la personne représentant la MJC Montchat : "les habitant.e.s sont les piliers, ils peuvent influencer plein de projet immobiliers et autre". L'enquêté.e du CRBA précise que : "la réponse est aussi citoyenne, s'ils se mobilisent pour garder les espaces verts. L'éducation est donc importante". D'après cette personne, il est nécessaire pour permettre aux citoyens de prendre part au processus de végétalisation de la ville de favoriser l'éducation aux problématiques environnementales dès le plus jeune âge à ces questions ainsi que de les sensibiliser en continu sur ces sujets. De plus, Des Espèces Parmi'Lyon ajoute que : "ça veut dire solliciter comme vous le faites très bien, solliciter tous les habitants à l'échelle des quartiers pour voir ce qu'il veulent, pour voir comment la végétation sera reçue et perçue ". La mise en place d'un Plan Canopée serait donc indissociable d'une implication des citoyen.ne.s, afin de mieux l'orienter dans les directions qu'ils et elles souhaitent et de s'assurer que celui-ci sera compris et accepté, éléments indispensables à son fonctionnement.

En outre, l'individu.e interrogé pour le Conseil de Quartier Bellecour préconise de : "s'appuyer sur la curiosité qu'ont de plus en plus les institutions sur la démocratie participative, pour être force de proposition et être nous-mêmes à l'initiative d'un plan d'action de plantation". Les citoyen.ne.s peuvent donc, une fois associé.e.s au processus, être des éléments réellement moteurs du Plan Canopée, par leur volonté d'agir. Par ailleurs, l'enquêté.e pour les HCL explique que : "les leviers, que les gens participent plus peut-être, qu'il y ait, qu'on les invite plus à aller, ou jardiner entre guillemets, pas des trucs énormes mais peut-être pour qu'ils recréent ce lien avec la terre qu'ils ont un peu perdu parce que après à mon avis on respecte mieux les espaces verts ou on les comprend mieux en tout cas". L'idée est ici non seulement de permettre aux habitant.e.s de mieux s'approprier les espaces verts, mais aussi de les inciter à participer directement à la végétalisation de la ville. Cette proposition est d'ailleurs reprise par ARTER : "déjà, en

faisant plus participer les privés, ça peut être une manière d'augmenter la végétalisation en ville, surtout quand on est dans des espaces historiques où finalement l'espace public ne permet pas, de, d'intérêt de la végétalisation au sol finalement, la végétalisation ça passe aussi par les terrasses, les balcons, les rebords de fenêtre voilà". Elle est également formulée par l'Atelier du Bocal : "plus de liens entre les collectivités et les habitants pour motiver les habitants, par exemple leur donner les graines ou leur donner des arbustes à planter chez eux. Je sais qu'il y a des villes qui font ça, ils donnent des arbres. Un arbre paradoxalement ça ne coûte pas cher, ce qui coûte cher c'est l'entretien, faire le trou, la main d'œuvre, le mettre en œuvre, etc. Mais il pourrait y avoir de la part des pouvoirs publics peut être un élan sur les espaces privatifs. Parce que je pense que les espaces privatifs sont un enjeu de verdissement important. Il n'y a pas que les espaces publics qui peuvent répondre à ça quoi ". Cette suggestion d'inciter les citoyens à planter en ville ou directement chez eux permettrait au Plan Canopée d'aboutir plus facilement et plus rapidement, d'autant plus que les structures rencontrées relèvent elles aussi l'enjeu de planter dans les espaces privés. Ce levier est d'ailleurs mentionné dans la littérature par Vincent Lenouvel, responsable Innovation chez Suez Consulting et Camille Poiroux, ex-chef de projet chez Suez Consulting et présente à la direction de la stratégie GRDF : "le citoyen est souvent à l'initiative du changement, notamment s'il est propriétaire occupant de son logement".

Par ailleurs, la doctorante en sociologie Anna Rouadjia rappelle un élément important sur l'implication des citoyens dans le processus de végétalisation : "Quelquesuns de ces militants tentent de transformer leurs quartiers en végétalisant eux-mêmes les rues, en promouvant des jardins partagés en lieu et place des friches urbaines ou en créant des associations et des collectifs pour défendre des espaces verts menacés. [...] Ces militants qui se disent concernés par la place et le devenir des espaces verts publics en ville ont en commun d'appartenir aux classes moyennes, d'avoir une sensibilité écologiste, une culture du militantisme associatif ou politique et habitent plutôt des appartements dans des immeubles collectifs de la ville centre, sans accès à un jardin privatif. [...] Sous l'influence de la mouvance environnementale, certains de ces alternatifs disent souhaiter que les espaces verts gérés par la municipalité soient entretenus de façon plus écologique, qu'ils soient un peu moins aménagés et un peu plus sauvages et spontanés. Au regard des personnes interviewées, il s'avère que cette demande sociale là émane surtout d'une frange minoritaire d'artistes, d'écologistes, d'intellectuels [...] sous le charme du pittoresque, d'une ville paradoxale et contrastée. Mais pour autant les problématiques environnementales et les questions relatives à la démocratie locale n'intéressent pas seulement les strates socialement favorisées. Bien qu'elles se posent en différents termes, elles interpellent aussi des militants dont les capitaux économique et culturel ne sont pas forcément privilégiés, mais qui de par leurs vécus, trajectoires familiales et cultures politiques, se sont forgé des convictions et des préoccupations qui dépassent le seul souci des conditions matérielles d'existence". Il est donc important de garder à l'esprit que végétaliser la ville est une préoccupation relativement située socialement, bien qu'elle ne concerne pas que les personnes les plus militantes. Ceci

permet de se rappeler que tou.te.s les citoyen.ne.s ne considèrent pas nécessairement cette demande comme prioritaire, et n'ont donc pas forcément d'appétence directe pour le Plan Canopée, bien que le levier de la participation des habitant.e.s soit considéré par les enquêté.e.s comme le plus fondamental pour l'aboutissement d'un projet de végétalisation.

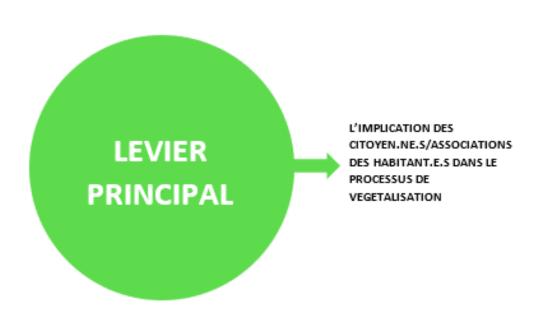


Schéma 15 Le levier principal pour la végétalisation

5.1.2.1 LES AUTRES LEVIERS MENTIONNES PAR LES ENQUETE.E.S

D'autres leviers sont évoqués par au moins deux acteur.rice.s interrogé.e.s distinct.e.s. C'est le cas notamment :

- **des collaborations interprofessionnelles**, pensées comme nécessaires à la mise en place du Plan Canopée (selon la Fédération des Chasseurs et l'Insa)
- de chercher à développer des biodiversités nouvelles *via* la végétalisation, pour mettre en place une nature plus diversifiée en ville (d'après ARTER et Arthropologia)
- **de désimperméabiliser les sols en réservant un espace vert**, pour permettre un déploiement plus large de la végétalisation (selon l'INSA et CAP VERT)
- **de sensibiliser les entreprises sur ces questions,** et notamment de leur fournir des éléments de rentabilité/valeur à faire valoir là-dessus (pour Bouygues et la Fédération du BTP)

• **de former différemment les (futurs) professionnels,** pour qu'anciens et nouveaux maîtrisent les techniques favorisant la végétalisation de la ville (d'après le Lycée horticole de Dardilly et l'ENS de Lyon)

En outre, certaines structures mentionnent en leur seul nom des leviers tels que :

- mener une réflexion sociologique sur le travail des agences liées à l'environnement (pour l'AFB)
- donner des chiffres aux élus pour favoriser la végétalisation (selon Greenstyle)
- utiliser les documents légaux pour contraindre à végétaliser (d'après le Lycée horticole de Dardilly)
- adapter les règles selon l'environnement/le lieu (pour la SACVL)

Plusieurs leviers sont donc évoqués par les enquêté.e.s pour faciliter la mise en place du Plan Canopée, dont un qui paraît central : l'association des citoyens au processus. Toutefois, les personnes rencontrées ont aussi formulé un certain nombre de propositions, qui sont parfois relativement proches des leviers préconisés.

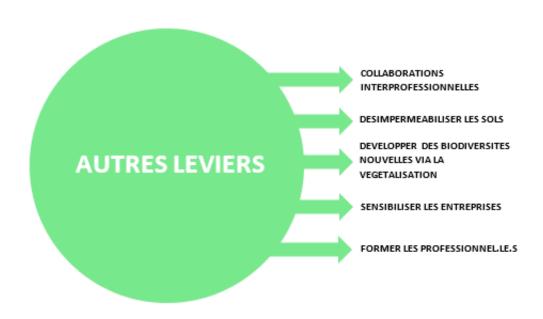


Schéma 16 Les autres leviers pour la végétalisation

5.1.3 LES PROPOSITIONS FORMULEES PAR LES ENQUETE.E.S

En effet, plusieurs propositions centrales pour végétaliser la Métropole de Lyon ont été évoquées (1) ainsi que certaines qui peuvent avoir leur utilité (2).

5.1.3.1 LES PROPOSITIONS CENTRALES POUR VEGETALISER LA METROPOLE DE LYON

Sur les trente-neuf propositions faites par les acteur.rice.s, trois sont portées par plus de trois acteur.rice.s différent.e.s. Il s'agit des éléments suivants :

- <u>créer un/des espace(s) vert(s) en faveur de la biodiversité dans la ville</u> (porté par trois associations et quatre structures privées)
- <u>prévoir une concertation/une association avec les habitants sur ces</u> <u>éléments</u> (mentionné par trois associations et une structure privée)
- <u>végétaliser avec du vivant et non de l'artificiel</u> (évoqué par deux associations et une structure privée)

Ces propositions regroupent donc des enquêté.e.s aux statuts différents, et la première d'entre elle a même été portée par sept acteur.rice.s.

En ce qui concerne cette idée, à savoir <u>créer un/des espace(s) vert(s) en faveur de la biodiversité dans la ville</u>, elle est mentionnée par des associations et des structures privées. Tout d'abord, l'enquêté.e pour la MJC Confluence suggère : "à mon avis, ça serait qu'il y ait plus de verdure en ville, que l'urbanisation prenne moins le dessus sur ce point-là, qu'il y ait des espaces plus naturels au sein même de la ville ". La personne rencontrée pour la Fédération du BTP rejoint cette proposition : "à Lyon, [...] il y a une vie animale, végétale. Il y a les berges maintenant, mais il faut arriver à continuer à créer ce genre d'espaces".

Du côté des structures privées, l'individu.e représentant ARTER suggère de : "dédier des espaces spécifiques qui permettront de développer la biodiversité, comme je vous disais tout à l'heure avec les jardins partagés ou, quand on a, ça peut être lié justement à des espaces partagés entre des résidents". La personne rencontrée pour SERL est du même avis : "on pourrait essayer de créer plus d'espace de la nature en ville. Des espaces où on pourrait venir planter, cultiver, entretenir".

Créer un/des espace(s) vert(s) en faveur de la biodiversité dans la ville est donc une proposition partagée par divers.e.s acteur.rice.s aux statuts juridiques différents. Ceci permettrait une hausse du taux de végétalisation de la Métropole de Lyon mais également aux habitant.e.s de s'habituer à des espaces verts, naturels, au sein même de la ville.

Ensuite, la suggestion de **prévoir une concertation/une association avec les habitants sur ces éléments** revient au centre des débats. Le Conseil de Quartier Bellecour, la MJC Montchat, l'AFAUP et SERL s'accordent en effet sur cet élément, qui rejoint directement le levier principal envisagé par les acteur.rice.s pour la mise en place d'un plan de végétalisation de la ville. Cette proposition paraît donc encore plus importante à prendre en considération, tant elle est citée par les enquêté.e.s.

En outre, végétaliser avec du vivant et non de l'artificiel apparaît comme une proposition centrale pour le Plan Canopée. En effet, l'enquêté.e pour le Centre Social Etats-Unis affirme : "il faut sortir du béton vert, de ces immenses pelouses, d'amener à la déchetterie au lieu de composter. Il faut végétaliser avec du vivant, des arbres, des arbustes, des légumes, des fleurs pour retrouver la nature". La personne représentant la MJC Confluence va encore plus loin sur ce sujet : "planter pour planter, pour moi ça n'a pas de sens. Il faut quand même intégrer que ce qu'on va planter c'est du vivant, et qu'il faut quand même faire en sorte que ce vivant puisse se développer et avoir quelque chose de pérenne ». "Planter pour planter", sans réfléchir en amont aux moyens pour la nature de se développer, paraît être un mauvais choix pour ces acteur.rice.s. Ces individu.e.s membres d'associations sont rejoints par la personne appartenant à l'entreprise CAP VERT : "pour moi, c'est se donner les moyens de planter et surtout que ces végétaux se développent parce que planter pour planter ça a pas grand intérêt, pas beaucoup d'utilité, par contre se donner les moyens de ses ambitions et de dégager des surfaces pour planter, fertiliser les sols, planter des arbres qui se développent et qui jouent leur rôle thermique, qui jouent leur rôle biodiversité c'est important". Il serait donc nécessaire, d'après les enquêté.e.s, de *"végétaliser avec du vivant"*, afin que la nature installée en ville puisse réellement jouer ses divers rôles, notamment celui de régulateur thermique.

Au-delà de ces idées centrales, d'autres propositions importantes ont été formulées par les personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête.

PROPOSITIONS
PRINCIPALES

CREATION D'ESPACES VERTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

ASSOCIATION AVEC LES HABITANT.E.S

VEGETALISATER AVEC DU VIVANT

Schéma 17 Les propositions principales des acteur.rice.s de la nature en ville

5.1.3.2 LES AUTRES PROPOSITIONS IMPORTANTES ENONCEES PAR LES ACTEUR.RICE.S

En effet, au moins deux enquêté.e.s appartenant à des structures distinctes suggèrent de:

- **développer les transports en commun**, pour limiter la pollution et permettre à la faune et à la flore de respirer un air de meilleure qualité (d'après l'Atelier du Bocal et l'AFB)
- **densifier la ville plutôt que l'élargir,** afin de conserver un maximum d'espaces verts (selon la Fédération du BTP et l'Atelier du Bocal)
- **diversifier les espèces plantées**, dans l'objectif d'avoir en ville une nature qui ne se résume pas à une unique essence et puisse résister au changement climatique (pour la MJC Montchat et la MJC Villeurbanne)
- **investir massivement dans la végétalisation**, afin de se donner les moyens d'ambitions fortes à ce sujet (selon la LPO et le Lycée horticole de Pressin)

Enfin, certaines personnes proposent en leur nom de :

- faucher plus tardivement et laisser davantage la nature pousser (selon le Passe Jardins)
- définir une obligation d'un minimum de surface/de volume à végétaliser dans chaque projet (pour le Conseil de Quartier Bellecour)
- conserver les espaces verts en dehors de la ville et en ajouter dans toute nouvelle construction (d'après Eisenia)
- rendre les questions environnementales transversales dans leur traitement (pour la LPO)
- définir précisément le concept de "nature en ville" (selon Pistyles)
- végétaliser tous les toits (pour Bouygues)
- Rendre la communication du Plan Canopée plus attractive car trop technique et lourde (d'après le Lycée horticole de Dardilly)

Ces multiples propositions des enquêté.e.s sont donc toutes à prendre en compte pour la réussite du Plan Canopée au sein de la Métropole de Lyon.

Pour conclure sur l'ensemble des freins, leviers et propositions pour la végétalisation de la ville évoqués par les acteur.rice.s interrogé.e.s dans cette étude, il est possible de citer une nouvelle fois Anna Rouadjia. En effet, la doctorante en sociologie résume bien la situation : "Les politiques de promotion de la nature en ville supposent une réorientation des pratiques gestionnaires et des normes urbanistiques qui se heurtent à des résistances et engendrent des conflits de représentations entre acteur.rice.s locaux. Ces rapports de force renvoient à des définitions socialement situées de ce que doit être la nature en ville, le beau, le propre ou le durable".

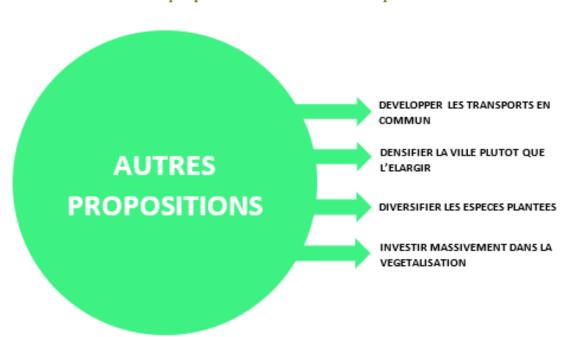


Schéma 18 D'autres propositions des acteur.rice.s pour une ville vivable

5.2 NOS PRÉCONISATIONS POUR LA POURSUITE DU PLAN CANOPÉE ET LA COLLABORATION AVEC LES ACTEUR.ICE.S DE LA NATURE EN VILLE

Les préconisations proposées par les acteur.rice.s de la nature en ville permettent d'ores et déjà de percevoir les problèmes préalables à la mise en place du Plan Canopée. Elles se doivent d'être complétées par celles issues de l'analyse présentée dans ce rapport. Dans un premier temps, les préconisations liées au portage politique et à la lisibilité des politiques publiques seront abordées. Les préconisations relatives aux liens de la Métropole de Lyon avec les acteur.rice.s de la nature en ville et le besoin de coopération entre les acteur.rice.s eux-mêmes seront étudiés dans un deuxième temps. Enfin, dans un troisième temps, les enjeux du type de végétalisation pour la Métropole de Lyon seront mentionnés.

5.2.1 PORTAGE POLITIQUE ET LISIBILITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les acteur.rice.s du Plan Canopée ont pour beaucoup évoqué le flou quant au portage politique des questions de la végétalisation de la Métropole de Lyon. Ce manque de portage politique peut se traduire par une méconnaissance des documents cadres et des dispositifs mis en place par la Métropole de Lyon. Ainsi nous préconisons :

- un portage politique fort avec des moyens associés, une implication de la Métropole de Lyon pas seulement financière
- une transversalité des politiques publiques
- > une lisibilité et une communication accrues autour de Plan Canopée et de la Charte de l'Arbre

Aussi, les acteur.rice.s rencontré.e.s ainsi que les publics qui sont les leurs déplorent parfois un manque de communication de la Métropole de Lyon sur les questions de gestion différenciée et la politique "zéro phyto" qui peut amener les habitant.e.s à penser que la Métropole de Lyon n'entretient plus les espaces verts et que les espaces publics sont sales. Ainsi nous préconisons :

➤ la poursuite appuyée de la communication et de la sensibilisation sur la gestion des espaces verts (pas sales, pas abandonnés)

Enfin, la complexité et l'enchevêtrement des services de la Métropole de Lyon décourage parfois les acteur.rice.s dans leurs démarches pour une ville plus verte. Ainsi nous préconisons :

➤ la mise en place d'un service interlocuteur unique pour simplifier les démarches favorisant la nature en ville (pour les structures comme pour les habitant.e.s)

5.2.2 ACCROITRE LES LIENS AVEC ET ENTRE LES ACTEURS

Même si les acteur.rice.s rencontré.e.s ont déjà un fort réseau et connaissent la plupart des acteur.rice.s de la nature en ville, les connaissances et les ressources ne sont pas forcément mises en commun. La Métropole de Lyon gagnerait aussi à partager ses ressources sur la question et à s'enrichir de l'expérience des acteur.rice.s. Ainsi nous proposons :

- ➤ la mutualisation des connaissances et des ressources par un centre de ressources multi-partenariales (acteur.rice.s de la nature en ville, Métropole de Lyon, collectivités)
- > proposer des formations/ de l'aide à la formation aux acteur.rice.s

Il a aussi été noté qu'il est difficile de mobiliser les particuliers et les structures privées pour qu'ils.elles végétalisent leurs espaces privés. Des dispositifs incitatifs semblent être un moyen pertinent pour les encourager et lever les freins financiers. Quant aux habitant.e.s qui ne possèdent pas de terrain propre, c'est la méconnaissance des dispositifs de végétalisation des espaces publics qui est à pointer. Ainsi nous proposons .

- ➤ la mise à disposition de graines et de boutures pour les particuliers en partenariat avec des structures (MJC, CS, CRBA)
- ➤ la mise en place d'incitations financières pour la végétalisation sur les espaces privés et/ou une aide financière pour l'entretien des arbres
- un accroissement de la communication sur les dispositifs de végétalisation de l'espace public par les citoyens (création de jardins de rues)

Aussi, la grande majorité des acteur.rice.s rencontré.e.s souhaitent participer aux ateliers de concertation proposés par la Métropole de Lyon, ce qui montre leur envie et leur implication pour coopérer avec la Métropole de Lyon sur ces questions de végétalisation. Ainsi, nous encourageons :

➤ l'organisation d'ateliers de concertation avec les différent.e.s acteur.rice.s de la nature en ville en fonction de leurs champs de compétences/ leurs thématiques (citoyenneté, naturalistes...). Il faudrait toutefois porter vigilance quant à la prise en compte des avis donnés lors de ces concertations comme le soulignait l'un.e des enquété.e.s.

5.2.3 LES ENJEUX DU TYPE DE VEGETALISATION

La plupart des acteur.rice.s rencontré.e.s et nous-mêmes dans notre recherche souhaitons pointer l'importance de l'écosystème dans lequel s'inscrit cette volonté de nature en ville. Bien entendu, cette notion d'écosystème est pensée par les services de la Métropole de Lyon porteurs mais nous souhaitons insister sur cette notion fondamentale. L'arbre est compris dans son écosystème animal et végétal mais également dans l'écosystème de la ville et de ses habitants. Ainsi nous suggérons de :

- ne pas se focaliser sur l'arbre seul mais sur l'arbre compris dans un écosystème à la fois dans les faits mais également dans la communication pour ne pas exclure de potentiel.le.s acteur.rice.s
- penser la végétalisation en lien avec les usages du quartier par ses habitant.e.s

Il est également évoqué par les acteur.rice.s l'importance du choix des essences végétales et de leur entretien. Ce domaine n'étant pas notre spécialité, nous souhaitons ici simplement en pointer les enjeux. Ainsi, nous suggérons de :

- continuer sur la gestion différenciée et le zéro phyto
- favoriser les essences locales et adaptées au territoire par la production horticole locale (les différents lycées horticoles, site de production de Cibeins)
- planter des essences mellifères productives et comestibles (pour la biodiversité et les humains)

Schéma 19 Nos préconisations pour la poursuite du Plan Canopée

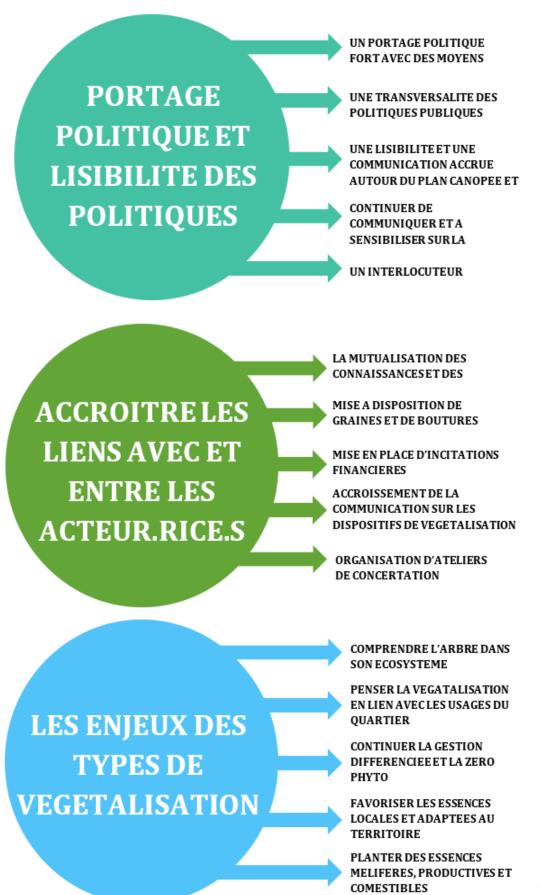




Photo 16 Refuge pour les insectes au jardin de Pré Sensé

CONCLUSION

Photo 17 Fleur au jardin botanique de Lyon



Formulée par l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, la commande avait pour objet d'établir « une cartographie des acteur.rice.s de la nature en ville dans la Métropole de Lyon ». Son appropriation et son traitement ont conduit à cette problématique autour de laquelle nous avons organisé nos réflexions, recherches et analyses : « Alors que la notion de "nature en ville" est ambigüe et que ses acteur.rice.s recoupent des statuts et des objectifs variés, comment favoriser la participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Plan Canopée de la Métropole de Lyon, en prenant en compte leurs différentes représentations et pratiques de la "nature en ville" ? ».

Les 30 entretiens réalisés auprès des différentes structures qui ont accepté de nous rencontrer ont clairement mis en évidence l'ambiguïté de la notion de « nature en ville » et les perceptions corrélées. En outre, le croisement des discours récoltés nous confirme la diversité des acteur.rice.s de la végétalisation, préalablement constatée durant la phase de recherche ethnographique numérique. Tant par leurs pratiques et actions que par leurs compétences, motivations et objectifs, ils et elles nous rappellent que nous avons intérêt à ne pas penser la ville et la nature comme deux entités distinctes mais qu'il convient de les envisager de manière connexe. Détournant les questions posées dans les entretiens semi-directifs, un.e enquêté.e a ainsi fait référence au fait de « penser à la ville dans la nature », ce qui résume bien l'état d'esprit qui est ressorti de nos multiples entretiens.

En introduction de l'ouvrage *Penser et agir avec la nature, une enquête philosophique* (2015), Catherine et Raphaël Larrère remarquent que la nature n'existe pas en tant qu'entité indépendante mais qu'elle existe au-travers de séries d'oppositions qui servent à qualifier les rapports sociaux : le caractère sauvage s'oppose au domestique, ce qui est naturel à ce qui est apprivoisé, la ville s'oppose à la campagne etc. Par ces oppositions courantes, on dit l'infériorité de ce qui est « sauvage » ou « naturel » car cela implique de penser qu'il faudrait « domestiquer » ou « apprivoiser » ces espaces, ces lieux, où la nature fait droit.

Penser la nature en ville n'est pas une mince affaire, et cela passe par des systèmes de pensée propres aux individu.e.s et à leurs représentations culturelles. Opposer la ville, lieu d'échanges multiples et donc de création de culture, à la nature, revient à convenir que ce modèle de pensée est universel. Or, comme le démontre Philippe Descola dans son ouvrage *Par-delà nature et culture* (2015), de nombreuses cultures autour du monde considère la nature en dehors de ces disparités. Il nous conseille alors de « *prendre conscience que la manière dont l'Occident moderne se représente la nature est la chose la moins bien partagée sur la planète* » ¹³. Ainsi, opposer la ville à la nature revient à considérer, dans un rapport d'opposition dualiste, que les deux sont incompatibles, alors qu'il faudrait envisager les liens qui les unissent dans le but de favoriser et de maintenir la biodiversité des écosystèmes qui sont déjà en place.

148

¹³ DESCOLA P. (2015), PAR-DELÀ NATURE ET CULTURE, Paris, Gallimard, coll. Folio essais, 800p.

En ce sens, une certitude réunit tou.te.s les acteur.rice.s interrogé.e.s, c'est la place et l'importance du végétal dans la lutte contre les défis qu'impose le changement climatique, auxquels le monde entier fait face. C'est pourquoi, même s'ils/elles peuvent questionner ou remettre en cause la Charte de l'Arbre et le Plan Canopée, tou.te.s saluent les diverses initiatives de la Métropole de Lyon . Aussi, ils/elles manifestent le souhait que la mise en place du Plan Canopée de la Métropole lyonnaise soit le lieu d'une fédération des acquis des un.e.s et des autres à tous les niveaux, pour une responsabilisation et une appropriation par tou.te.s les concerné.e.s, individu.e.s, habitant.e.s, professionnel.le.s, associations, communes et collectivités.

A l'échelle du Grand Lyon, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) impulsé et coordonné par la Métropole, a pour vocation première de mobiliser tou.te.s les acteur.rice.s de son territoire. Cette dynamique partenariale ne peut que nourrir la Charte de l'Arbre et le Plan Canopée nés dans la continuité du Plan Climat et de la volonté de la Métropole de verdir son territoire.

Par ailleurs, l'un des grands enjeux de cette étude était la mobilisation de tou.te.s ces acteur.rice.s face à la singularité aussi plurielle qui les caractérisent. Dans une posture de sociologie appliquée, nous avons analysé cette notion de nature en ville et la présentation du Plan Canopée en lui-même. Celle-ci pourrait faire frein à la mobilisation de certain.e.s enquêté.e.s qui, au regard de leur compétences, actions et imaginaires, semblent ne pas s'y retrouver. De même, l'analyse critique des freins et leviers nous a permis de faire plusieurs préconisations qui, nous pensons, pourrons contribuer à une mise en œuvre participative du Plan Canopée selon les désirs d'inclusion de la Métropole.



Photo 18 Quelles espèces pour le changement climatique ? Serres botaniques du

ANNEXES





ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

Aubry, C., Bardou, M., Consalès J-N. & Jareno, C. (2015). L'agriculture urbaine, une opportunité pour le développement local. *Les textes de Profession Banlieue*.

Austran, S. (2004). Les infrastructures vertes à l'épreuve des plans d'urbanisme : l'agglomération lyonnaise, la construction d'une stratégie. Éditions du Certu.

Berry, V. (2012). Ethnographie sur Internet: rendre compte du « virtuel ». *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 45(4), 35-58.

Blanc, N., Cohen, M. & Glatron, S. (2007). Chapitre 1 - Quelle place pour le paysage végétal dans les politiques urbaines ?. Dans : Martine Berlan-Darqué éd., *Paysages : de la connaissance à l'action* (pp. 84-101). Versailles, France: Editions Quæ.

Blanc N. (2008). Vers une esthétique environnementale. Paris : Editions Quae, collection Indisciplines

Boedec, M. (2015). Aménagements urbains durables : priorités aux citoyens. *Environnement magazine*, 1739, 36-41.

Bombenger, P. & Larrue, C. (2014). Introduction. Quand les territoires font face aux nouveaux enjeux de l'environnement. Natures Sciences Sociétés, vol. 22(3), 189-194

Bourdeau-Lepage, L. (2016). Mesurer le bien-être pour mieux aménager les villes. Revue *Millénaire* 3.

Bourdeau-Lepage, L. (2019). Végétaliser les villes : une question ancienne?. *Métropolitiques* 7.

Bourdin A. (2009). Du bon usage de la ville. Paris : Descartes et Cie, collection Les Urbanités

Boutefeu, E. (2008). La nature en ville comme moyen de s'adapter au réchauffement climatique. Revue *Millénaire 3*.

Boutefeu, E. (2012). Quels regards les Français portent-ils sur les espaces verts dans leur commune ? Retour sur les principaux enseignements des dernières enquêtes disponibles. Revue *Millénaire 3*.

Bouzou, N. & Marques, C. (2016). Les espaces verts urbains Lieux de santé publique, vecteurs d'activité économique. *Rapport ASTERES*.

Campagnoli, S., James, A.C., Jacob, J.D.S., Lesnia, M. & Olah, K.Z. (2015). La politique Métropolitaine des jardins collectifs. *Bilan et perspective*.

Cazeneuve, J., « MAUSS MARCEL - (1872-1950) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 4 mars 2020. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/marcel-mauss

Chalas, Y. (2012). Interpénétration, centralité, sensorialité, monumentalité et vide structurant avec son propre langage, son génie et ses contraintes, la nature change la ville sous nos yeux. Revue *Millénaire 3*.

Charlot, A. (2014). La nature au cœur de la ville. Vraiment durable. 5/6(1), 191-200.

Clergeau, P. (2008). Préserver la nature dans la ville. Annales des Mines - Responsabilité et environnement, 52(4)

Clergeau, P. (2015). La biodiversité au coeur de la cité. Les Grands Dossiers des Sciences Humaines, 40(9), 13-13

CNLRQ. (2013). Si t'es jardin. Réintroduire des jardins au coeur de la Cité. Un projet des Régies de quartier et des Régies de territoire. *Editions du CNLRQ*.

Coullet, J. (2018). Le rôle de la Métropole de Lyon dans l'adaptation de la ville au changement climatique. *Mémoire l'Université Jean Moulin Lyon 3*.

DDUCV, Voirie Végétal Nettoiement et Unité Arbres et Paysage. (2017). Le Plan Canopée protéger et développer la forêt urbaine. *Revue Grand Lyon de la Métropole*.

Deschamps A. (2019). Aménager la ville par le jardinage : la végétalisation participative de Lyon, Géoconfluences. URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/jardinage-vegetalisation-participative-lyon

Délégation développement urbain et cadre de vie. (2018). L'observatoire métropolitain du développement durable : où en est le territoire de la Métropole de Lyon ?. Revue Grand Lyon de la Métropole.

Den Hartigh, C. (2012). Jardins collectifs Urbains, Parcours des innovations Potagères et sociales. Edition *Educagri*.

Denans, L. (2017). Les perceptions de la nature en ville par les habitants du grand Lyon. *Mémoire l'Université Toulouse Jean Jaurès*.

Dubost F. et Lizet B. (2003). La nature dans la cité. In : Bienfaisante nature, Communications n°74, p.5. Paris : Seuil. EHESS, centre d'études interdisciplinaires.

Écosphère Centre-Est. (2017). Diagnostic stratégie de la trame verte et bleue de la Métropole de Lyon. *Revue Grand Lyon de la Métropole*.

Écosphère Centre-Est. (2017). Une boîte à outils au service de la trame verte et bleue de la Métropole de Lyon. *Revue Grand Lyon de la Métropole*.

ETD. (2010). Comment la nature s'intègre dans les politiques des territoires urbains ? Observation des pratiques dans une dizaine de villes et territoires urbains. *ETD*.

Garcias, L. (2019). Végétaliser les mini espaces urbains : techniques et modes d'emploi pour trottoirs, murs et clôtures, toits et friches.... *Paris* : *Alternatives*.

Girault C., (2015), « From naturalness to urbanity, what integration of protected areas in the city? The case of Helsinki metropolis (Finland) », Colloque international "BiodiverCities 2015 – Villes et parcs naturels : construire une nature urbaine?".

Gérard, R. (2009). Education à l'environnement vers un Développement durable: Réseau et mouvement. *Le sociographe*, 29(2), 27-37

Gradin-Maurin, C. & Lemahieu, M. (2005). Parcs, Jardins et paysages du Rhône. CAUE du Rhône.

Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162, 1243–1248.

Hlady Rispal, M. (2002). *La méthode des cas : application à la recherche en gestion*. Bruxelles : De Boeck.

Holec, N. & Piechaud, J-P. (2003) Politique de la ville et développement urbain durable. Rapport pour la Délégation Interministérielle à la Ville.

Huneau, I. (2018). Quelle nature dans la ville de demain ?. *Mémoire l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon*.

Kebir, L. & Barraqué, B. (2014). Éditorial. Espaces et sociétés, 158(3), 9-12.

Laïlle, P., Provendier, D. & Colson, F. (2014). Les bienfaits du végétal en ville. Plante & Cité.

Larrère, C., Larrère, R. (2015). Penser et agir avec la nature: Une enquête philosophique. Paris : La Découverte

Laurence, P. (2007). Pour des approches intégrées de développement urbain durable. Analyse de trois projets de revitalisation : Lyon : La Croix-Rousse, Montréal : Sainte-Marie, Trois Rivières : les premiers quartiers. *Université du Québec.*

Mehdi, L., Weber, C., Di Pietro, F. & Selmi, S, (2012). Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte. *VertigO*, 12(2).

Menozzi, M. (2007). « Mauvaises herbes », qualité de l'eau et entretien des espaces. *Natures Sciences Sociétés*, vol. 15(2), 144-153.

Merci, R., Collectif de jardiniers urbains. (2019). Tous acteurs de la révolution vert. Changer la ville, transformer le monde. *Marabout*.

MLETR. (2013). Invitation à la biodiversité. *Guides écoquartiers*.

Muxel, A. (2019). Chapitre 16. Et les citoyens dans tout cela ?. Dans : Olivier Duhamel éd., *La Ve démystifiée* (pp. 187-193). Paris: Presses de Sciences Po.

Nahmias, P. & Hellier, E. (2012). La gouvernance urbaine en question : les cas des lieux de nature cultivée. *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement,* 158(2).

Panassier, C., Decelle, S. & Pinchart, A. (2007). La nature en ville. Revue Millénaire 3.

Panassier, C., Decelle, S. & Pinchart, A. (2007). Le végétal dans l'agglomération lyonnaise. Revue *Millénaire 3*.

Poulot, M. (2014). Agriculture et ville: des relations spatiales et fonctionnelles en réaménagement: Une approche diachronique. *Pour*, 224(4), 51-66.

Raibaud, Y. (2015). La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes !. *Participations*, 2(12), 57-81.

Rouadjia, A. (2017). Le paradoxe de la gestion des espaces verts : entre volonté de maîtrise et laissez faire. *Vertigo, Hors-série 28*.

Sahli, M. (2008). El Khroub, la nature et la ville : une culture écologique naissante. *Colloque international « Penser la ville – approches comparatives »*, Oct. 2008, Khenchela, Algérie.

Saget, I. (2019). Jardin botanique de Padoue. De l'usage des simples aux enjeux de la biodiversité. *Plantes & Santé* (199).

Saint-Laurent, D. (2000). Approches biogéographiques de la nature en ville : parcs, espaces verts et friches. Cahiers de géographie du Québec, 44(122), 147-166.

Ségur, F., Benassi, A., Novel, A., Neyret, A. & Duprey, F. (2011). La Charte de l'Arbre. *Revue Grand Lyon de la Métropole*.

Terrin, J-J. & Marie, J-B. (2013). Jardins en ville villes en jardins. GIP AIGP.

Tixier, N. (2008). La question du réchauffement climatique et des chaleurs estivales dans les villes. Revue *Millénaire 3*.

Tubiana, F. (2013). Biodiversité: le bâtiment fait sa mue. *Environnement magazine*.

UNEP-IFOP. (2016). Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société.

UrbaLyon. (2019) Une forêt de bienfaits : les 1001 raisons pour lesquelles la ville doit se végétaliser. *Revue Grand Lyon de la Métrop*ole.

UrbaLyon. (2019). Une canopée pour la Métropole de Lyon ?. Revue Grand Lyon de la Métropole.

Viatte, P. (2002). Les plantations d'arbres en ville : le long des rues et sur les places. *Éditions du Certu*.

Wintz, M. (2019). La nature en ville : une réconciliation en trompe l'œil. Revue du MAUSS, 54(2).

Zask, J. (2019). La cite contre la ville. Revue du MAUSSE, 54(2).

Zucca, M. (2015). Corridors écologiques, trame verte et bleue : la contribution de l'agriculture urbaine et périurbaine. *Agriculture urbaine ; vers une réconciliation ville-nature*.

ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIEN FORMALISÉE

Introduction de l'enquête

"Merci de nous recevoir pour cet entretien. Nous sommes étudiant.e.s au sein du Master 2 SADL à l'Université Lumière Lyon 2. Actuellement, nous travaillons avec l'Agence d'Urbanisme sur la définition d'un Plan Canopée pour la Métropole de Lyon.

Le terme "Plan Canopée" est-il clair pour vous ?

- → La canopée définit la partie supérieure de la forêt influencée par le rayonnement du soleil.
- → L'objectif du Plan Canopée est d'augmenter la couverture arborée du territoire de la Métropole et de végétaliser la ville. Ce travail est conduit dans la continuité de la Charte de l'Arbre qui a permis de débuter la mise en réseau des acteurs de la canopée dans la Métropole lyonnaise. Le Plan Canopée sera la phase opérationnelle du développement de la canopée. C'est pourquoi nous vous avons sollicité.e.s aujourd'hui afin de connaître les actions que vous portez pour développer la canopée sur le territoire."

Présentation générale

Structure

Pouvez-vous nous présenter votre structure/association/entreprise?

- → statut
- \rightarrow historique
- → zones d'interventions et champs d'action
- → nombres de salariés/participants/bénévoles
- → modes de financement (subventions?)
 - Individu.e

Pouvez-vous vous présenter?

- → poste : quelle.s fonction.s exercez-vous concrètement au sein de cette structure/association/entreprise ?
- → parcours : comment avez-vous été amené.e à travailler au sein de cette structure/association/entreprise ?

Réalisation d'actions et modes d'intervention

Quelle sont les actions (passées/en cours/futures) de votre structure en rapport avec la nature ?

- → pratiques : comment procédez-vous pour les mettre en place ? Avec quels objectifs?
- → cible : quels sont les publics concernés/clients ?

(si concerné.e) → procédés : participation ? concertation ? co-construction ?

- → localisation : quels sont vos lieux d'actions sur le territoire ? Pourquoi intervenez-vous dans ces zones en particulier? Sur quels autres sites éventuels souhaiteriez-vous travailler?
- → cartographie : pouvez-vous nous les situer sur une carte?
- → limites : avez-vous rencontré des limites dans la mise en œuvre ou l'aboutissement de certains de vos projets ? Comment réagissez-vous dans ces situations?
- → évolution : Avez-vous constaté des évolutions dans vos modes d'intervention ? Si oui, depuis quand, comment l'expliquez-vous ?

Réseaux et partenariats

• Partenariats:

Quelles sont les autres structures et acteurs (publics/privés/collectivités) de la Métropole, avec lesquels vous collaborez ou avez collaboré? (ex: associations, entreprises, collectivités territoriales, mairies, etc.)

- → objectifs : dans quels buts collaborez-vous ?
- → résolution de conflits : rencontrez-vous des divergences d'opinions, de pratiques? Si des conflits se présentent, comment les surmontez-vous?

• Réseaux :

Appartenez-vous à un ou plusieurs réseaux d'acteurs/structures investi.es dans le développement durable?

- → mutualisation de connaissances, des ressources...
- → réseaux interpersonnels : Et vous, personnellement, faites-vous partie de réseaux? Entretenez-vous des liens avec des structures qui participent de la végétalisation?

Connaissez-vous d'autres réseaux sur la Métropole? Quels sont vos liens avec eux?

→ dans l'avenir : envisagez-vous de futures collaborations?

Représentations et imaginaires de la nature en ville

Pourriez-vous me/nous partager ce que serait pour vous une ville idéale?

→ visions de la ville verte : pour vous, qu'est-ce qu'une ville verte ? Que pensez-vous de la végétation dans la Métropole ? Selon vous, quel est la place de la biodiversité en ville?

- → conception de l'espace urbain : Comment définiriez-vous l'équilibre entre espaces bâtis et espaces plantés? Que pensez-vous des aménagements urbains actuels ?
- → évolution : Que pensez-vous du verdissement sur la Métropole ? Comment pourrait-elle évoluer selon vous ? Comment pourriez-vous y prendre part individuellement et avec votre structure ?
- → usages : Avez-vous des exemples de lieux pour appuyer vos propos ? (cf. cartes) Fréquentez-vous des espaces verts en ville ? Si oui, lesquels et pourquoi?
- → freins et leviers : quels sont à vos yeux les freins au développement du verdissement sur la Métropole de Lyon en général ? et les leviers ?
- → avis général : enfin, selon vous, comment les habitants peuvent-ils participer des politiques publiques liées à la végétalisation ?

Engagement politique en faveur de la nature en ville

- → biodiversité : quelle place votre structure accorde-t-elle à la biodiversité en ville?
- → engagements : comment votre structure s'investit-elle par rapport à la végétalisation/nature en ville?
- → intérêts : quels sont vos intérêts lorsque vous mettez en place des actions de végétalisation / verdissement / sensibilisation développement durable ? (adapter le terme à la structure)
- → limites : est-ce qu'il existe des pratiques de verdissement/manières de verdir de la ville qui n'ont pas de sens selon vous? Auxquelles vous êtes opposé.e ? Selon vous, sont-elles adaptées au contexte urbain lyonnais?
- → avis général : selon vous, comment accroître la place du végétal en ville ?

Connaissance des documents cadres

→ stratégie territoriale : Avez-vous déjà participé à l'élaboration de stratégie territoriale ? Par exemple, au PLU lyonnais ou à l'élaboration de la stratégie TVB du Grand Lyon?

Définition du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat PLU(-H) : il s'agit du projet global d'urbanisme qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de son territoire : il exprime un projet de ville.

Définitions des trames vertes et bleues TVB : réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, couloirs de biodiversité. La Métropole est en train d'étudier une stratégie pour maintenir les TVB présente sur le territoire lyonnais.

→ Plan Climat : Que connaissez-vous du Plan Climat? Connaissez-vous d'autres projets de ce type?

Définition du Plan Climat Energie Territorial: Depuis 2009, la Métropole de Lyon travaille avec 83 partenaires à la mise en place d'actions diverses (performances énergétiques des entreprises, rénovation des habitats, développement des transports doux/communs, végétalisation de la ville...) afin de réduire les gaz à effet de serre à l'échelle du territoire. Objectifs: -20% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020

- → Charte de l'Arbre : Connaissez-vous la Charte de l'arbre ? Etes-vous signataires?
 - Si non : *Après explication*, qu'en pensez-vous? Etes-vous favorables/défavorables à sa mise en pratique ? Si vous n'êtes pas signataire, seriez-vous prêts à le devenir, et pourquoi?
 - Si oui : Qu'en pensez-vous? Comment l'avez-vous appliquée dans vos activités? Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Quelles actions futures envisagez-vous?

Définition de la Charte de l'Arbre : support de connaissances et outil rassemblant des acteurs de la Métropole dont les actions, les métiers ou la sensibilité sont en lien avec la question de l'arbre en ville = perspective d'amélioration et d'harmonisation des pratiques, assurance nécessaire à une protection durable des arbres

<u>Disponibilités</u>

Seriez-vous prêts à travailler avec la Métropole et d'autres acteurs sur des projets en faveur du développement de la nature en ville?

→ Engagement de la structure

(Si on le juge pertinent : Seriez-vous prêts à participer à des ateliers mutualisés sur les thématiques de la végétation dans la Métropole de Lyon, dans le cadre du Plan Canopée?)

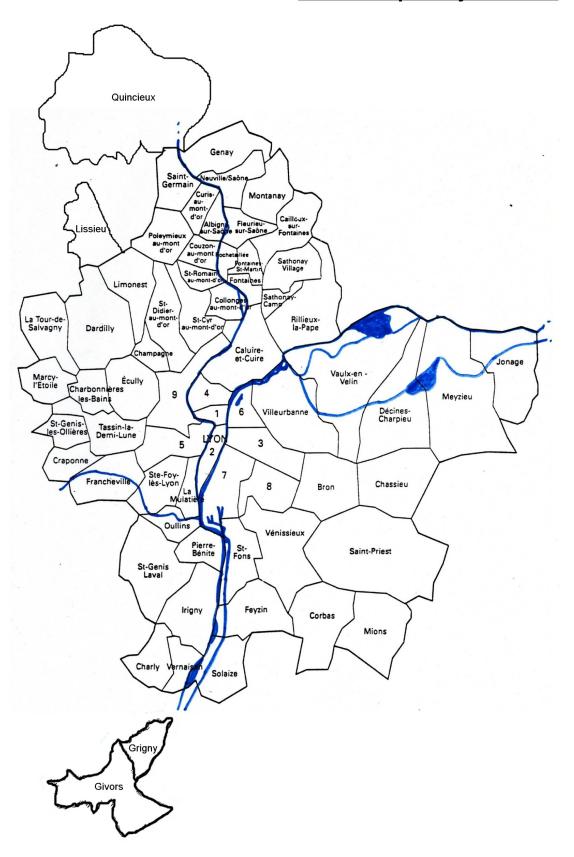
Seriez-vous intéressé.e.s pour participer à la mise en place du Plan Canopée avec la Métropole de Lyon dans les années à venir? Si non, pourquoi?

Remerciements

"Merci pour votre participation, nous vous tiendrons informé.e.s d'un temps de restitution de notre enquête en mars à l'Agence d'Urbanisme de Lyon."

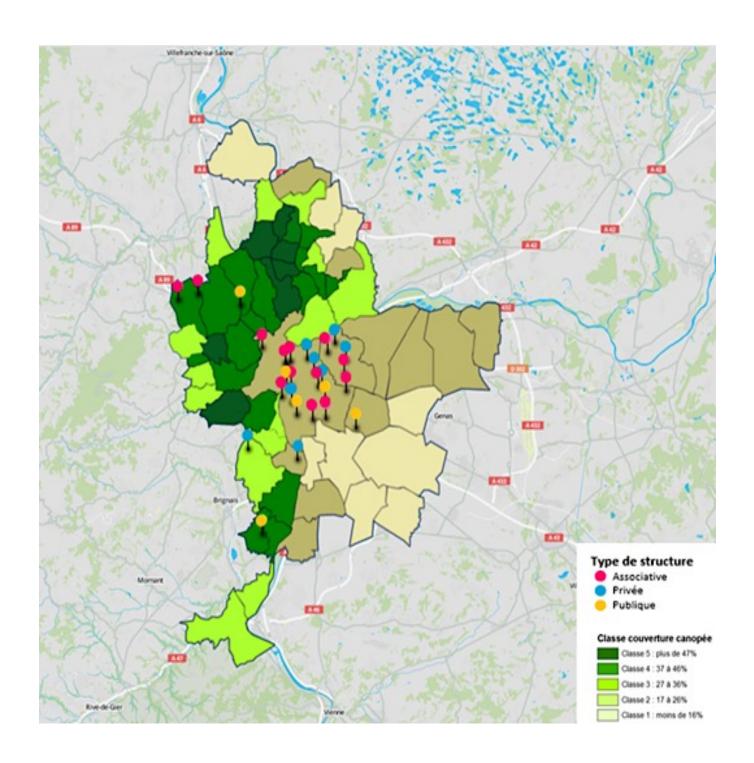
→ reprendre coordonnées

La Métropole lyonnaise



ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.ICE.S DU PLAN CANOPÉE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

La cartographie est disponible à l'adresse suivante : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-structure-30 404887



ANNEXE 4: FICHES STRUCTURES DES CENT ACTEUR.ICE.S

Le Passe-Jardins



Association

PRESENTATION

Tête de réseau des jardins partagés d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Passe-Jardins est également un centre de ressources et de formations

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aide à la création, formation, accompagnements et suivi de projets de jardins partagés en AuRa
- Représentation des jardins partagés auprès des élus, institutions, citoyens et partenaires
- Pérennisation du maillage des jardins partagés sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- Expérimentation de nouveaux modes de collaboration, d'initiatives et recherche scientifique
- Sensibilisation des populations, préservation de la biodiversité



En Auvergne-Rhône-Alpes, 435 jardins répertoriés

PARTENAIRES

- Financiers: Ville de Lyon, Métropole de Lyon, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, région AuRA (2005-2017)
- Associatifs : Semeurs d'Escampette, Pistyles, Floria Zola, Eisenia, Compost'elles, le BOL, le Graine Rhône-Alpes, la Légumerie, Terre de liens, Jardiniers de France

MODES D'IMPLICATION

















RESEAUX

- Le Jardin dans tous ses états, réseau national des jardins partagés
- Membre de la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon, du réseau des jardins de Cocagne, du réseau Semences paysannes, de l'ADEAR Rhône-Alpes (réseau de l'agriculture paysanne), du réseau des AMAP AuRA, du réseau CORABIO

CONTACT



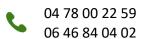
Thomas Bouchet



contact@lepassejardins.fr



131 rue Challemel-Lacour, 69008 Lyon







L'ATELIER DU BOCAL

ENTREPRISE PAYSAGISTE

PRESENTATION

L'atelier du bocal est une agence de paysagistes très mobilisée sur les questions de végétalisation. Elle réalise des projets dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement paysagers
- Abattage d'arbres malades
- Choix des essences adaptées au changement climatique
- **Etudes urbanistiques**
- Création d'équipement publics, logements, jardins privés...



Leur siège est à Lyon. Elles interviennent sur toute la région Auvergne Rhône Alpes

PARTENAIRES

- Collectivités territoriales (Métropole, Région, Département, Villes)
- **Architectes**

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Ville et aménagement durable et Union nationale des entrepreneurs du paysage
- Fédération française des paysagistes
- CAUE: Conseil architecture urbanisme environnement et Archipel

CONTACT



Armelle Barrière



atelierdubocal@free.fr



7 quai Maréchal Joffre 69002 Lyon



04.81.91.62.52





CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR / CARNOT

ASSOCIATION

PRESENTATION

Le conseil de quartier de Bellecour/ Carnot a réalisé des plantations d'arbres dans les rues du quartier pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie. Ils ont également été appelé pour la consultation citovenne. Presqu'île nature.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Projets de plantations d'arbres avec 5 projets pilotes
- Troc de plantes
- Consultation citoyenne sur le projet Presqu'île Nature
- Projet biodiversité avec installation de nichoirs
- Sensibilisation



Quartier de Bellecour / Carnot (Lyon 2^{ème})

PARTENAIRES

- Mairie Lyon 2ème
- Envie d'agir
- Robin des villes

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- Réseau des conseils de quartiers
- •
- _

CONTACT



Vice-président : Joël Serafini



jserafini@free.fr



2 Rue d'Enghien 69002 Lyon







EISENIA

ASSOCIATION

PRESENTATION

EISENIA est une association qui travaille à la mise en œuvre de projets reposant sur les principes du développement durable pour mettre en lien l'écologie, l'économique et le social.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Économie circulaire
- Action sociale
- Développement locale
- Développement durable
- Gestion de déchet



23 rue de Flesselles, 69001 LYON

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Alter Conso
- Lombriplanète

MODE D'IMPLICATION















RESEAUX

- Dynacité
- VRAC
- Anciela

CONTACT



Thomas Le Gall



eisenia.asso@gmail.com



Jardin des Chartreux, 36 cours Général Giraud, 69001 LYON



06.89.89.75.48 04.78.65.24.13



http://eisenia.org



CENTRE SOCIAL ETATS-UNIS

CENTRE SOCIAL

PRESENTATION

Le centre social des Etats-Unis développe un axe autour du développement durable et de la consommation responsable avec de nombreuses actions concrètes.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Jardin partagé de Pré Sensé
- Composteur collectif
- Achats groupé de pain bio avec la Micyclette
- Ateliers de jardinage et cuisine participative avec la Légumerie
- Défi Familles à Alimentation Positive avec Récup et Gamelles



Quartier des Etats-Unis (Lyon 8^{ème})

PARTENAIRES

- La Miecyclette
- La Légumérie
- Récup' et Gamelles

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Fédération des centres sociaux
- •
- _

CONTACT



Agnès Phily



accueil@csetats-unis.org



2 place du 8 mai 1945 69008 Lyon



06.38.30.76.29 04.78.74.50.29



www.csetatsunislangletsanty.org

c-r.b/a*

CRBA (Centre de ressources de Botanique Appliquée)

Association

PRESENTATION

Le CRBA est une association qui fédère un réseau de conservation et de transmission du patrimoine horticole végétal, à travers l'étude de la botanique appliquée et la considération des jardins comme des laboratoires.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Coordination de 5 conservatoires participatifs et vivants de la biodiversité domestique
- Expertise et conseils en conception et restauration de jardins historiques ou contemporains
- Développement, recherches et valorisation de programmes en botanique appliquée (ethnobotanique)
- Conception et réalisation de projets à la demande
- Multiplication de semences, sauvegarde du patrimoine végétal et formation des publics



Ferme Melchior, 69390 Charly Domaine de Lacroix-Laval, 69280 Marcy-l'Etoile

PARTENAIRES

- Région Auvergne-Rhône-Alpes, Mairie de Charly, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Entreprises Tarvel, Groupama
- Institut Nikolaï Vavilov de Saint-Petersbourg
- Ecole urbaine de Lyon, CNRS, Université Lyon 2, Université Grenoble-Alpes

MODES D'IMPLICATION















RESEAUX

- Fond de dotation De Natura dans le cadre du projet Vavilov avec l'Institut Nikolaï Vavilov de Saint-Petersbourg
- Réseau de sites conservatoires (structure privées, publiques, particuliers)

CONTACT



Sabrina Novak



crba@crba.fr



1171, avenue de Lacroix-Laval 69280 Marcy-l'Etoile



04 78 87 65 29



http://www.crba.fr/



AGENCE FRANCAISE DE BIODIVERSITE

Public

PRESENTATION

L'AFB est un établissement public français, qui a été mis en place au 1 er janvier 2017, par la loi biodiversité. Elle visait à mettre en place un opérateur technique spécifiquement dédié à la biodiversité. L'AFB deviendra l'OFB au 1er janvier 2020, en se regroupant avec l'Office National de la Chasse notamment.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Protection de la biodiversité
- Limitation de l'artificialisation des sols
- Développement des mobilités pour limités les pollutions
- Développer les questions de la biodiversité
- Mobiliser les publics



Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Ministère de l'Écologie

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- DREAL
- Agence de l'eau

CONTACT



Arnaud Piel



Arnaud.piel@afbiodiversite.fr



Chemin des chasseurs 69500 Bron



04 72 78 89 40





MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MONTCHAT

ASSOCIATION

PRESENTATION

La MJC de Montchat organise des sorties natures, anime un jardin partagé et des discussions sur le terme de l'éco-citoyenneté.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Sorties balades en nature un dimanche par mois
- Jardin partagé
- Sensibilisation avec des conférences d'écologie critique
- Boite à partage de graines
- Monchapéros : débats sur les questions d'éco-citoyenneté



Quartier de Montchat (Lyon 3ème)

PARTENAIRES

- Marie du 3^{ème} arrondissement de Lyon
- Etablissements scolaires de Montchat

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Réseau rhône-ain-saône : union territoriale des MJC
- Fédération française des MJC
- _

CONTACT



Mélanie Chappuis



melanie@mjcmontchat.org



53 rue Charles Richard 69003 Lyon



04.78.54.00.78





MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE **CONFLUENCE**

ASSOCIATION

PRESENTATION

La MJC de Confluence organise de nombreuses actions autour de son jardin pédagogique et de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Jardin pédagogique Gilibert
- Compost avec les 4 composteurs du quartier
- Sensibilisation à la nature et à l'écocitoyenneté avec les habitants et les écoles
- Jardinage au pied des arbres du quartier
- Achats groupé en vrac et paniers



Quartier de Confluence (Lyon 2ème)

PARTENAIRES

- Croc'Ethic
- **Passe Jardins**
- FNE (ex FRAPNA)

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Réseau rhône-ain-saône : union territoriale des MJC
- Fédération française des MJC





Noémie Sander (animatrice)



Noémie.sander@mjc-confluence.fr



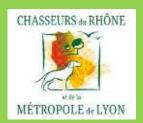
28 quai Rambaud 69002 Lyon



04.78.38.49.65 06.32.12.49.38



http://www.mjc-confluence.fr/jardins-partages-et-eedd/ https://mjcconfluenceenvironnement.wordpress.com/



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU RHONE

ASSOCIATION

PRESENTATION

L'association avec l'agrément de la FDCRML au titre de la protection de l'environnement pour une durée de 5 ans, est composée d'un conseil d'Administration de 15 membres élus par les chasseurs d'une équipe composée de 10 professionnels.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Implantation de haies sur des terrains agricoles gratuitement pour la faune sauvage.
- Cultures réservées à la faune sauvage (des centaines d'hectares de jachères fleuries, céréalières)
- Gestion de la faune sauvages en milieu rural et des nuisibles en milieu urbain
- Animation pédagogique sur la faune dans les écoles
- Des zones d'intercultures établies comme refuge pour la faune dans la période hivernale



Rhône

PARTENAIRES

- Associations communales de chasse agrées & Fédération départementale de pêche du Rhône
- Métropole de Lyon & France Nature Environnement & Département du Rhône
- Ecole vétérinaire

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Fédération Nationale des Chasseurs
- Trame Verte et Bleue

CONTACT



Charles Jullian



c.jullian@fdc69.com



1 allée du Levant 69890 La Tour de Salvagny



04 78 47 13 33





LYCEE HORTICOLE DE PRESSIN

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE

PRESENTATION

Ce lycée de formation horticole porte une attention particulière à l'agroécologie et à l'agriculture biologique. Par ailleurs il possède 22 hectares d'espaces naturels et produit des plantes sous le label Planet-bleue.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place d'une exploitation agricole
- Productions végétales avec en serre label Planet-bleu
- Formation en agroécologie



Saint Genis Laval

PARTENAIRES

- Entreprises de paysage
- La région

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Plante & cité
- Académie de Lyon
- ARDAB

CONTACT



Myriam Rossi



st-genis-laval@cneap.fr



81 Chemin de Beaunant 69230 Saint Genis Laval



04 78 56 73 80



ARTER



SCOP

PRESENTATION

ARTER est une SCOP crée par des professionnels qui désirent travailler avec des compétences complémentaires sur une vision globale des territoires, de la planification jusqu'au aménagements.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Paysage
- Urbanisme
- Mobilité
- Stationnement durable
- Planification des territoires



PARTENAIRES

- Atelier Uguen et Bonnaz Architectes
- Terre d'urbanisme
- Ateleir BDa

MODE D'IMPLICATION











RESEAUX

- Programmes urbains
- Artelia
- Atelier BDa

CONTACT



Anaïs Becker



contact@arter-agence.fr



180 rue de Genevoix, 73000 Chambéry



09.80.34.81.16



http://arter-agence.fr



Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Association nationale reconnue d'utilité publique

PRESENTATION

La LPO agit pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutte contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation à l'échelle de la Métropole de Lyon (Grand Lyon la métropole) et du Département du Rhône.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Etude et protection de l'ensemble de la faune terrestre sauvage ainsi que de leurs milieux
- Sensibilisation et éducation : interventions auprès des scolaires, centres de loisirs, grands publics
- Interventions sur projets d'infrastructures et d'aménagements impactant les milieux naturels
- Conseils, suivis faunistiques, inventaires, études et expertises sur les questions de biodiversité
- Actions en justice



Partout en France Rhône et région AuRA

PARTENAIRES

- Région AuRA, département du Rhône, Métropole de Lyon, Préfet région Rhône-Alpes, mairies de Bron, Chassieu, Craponne, d'Ecully, de Francheville, d'Irigny, de Villeurbanne, CCBV, CCVG, CCVL, COPAMO, SAGYRC, SIAHVY, SMIRIL, Syndicat des Grandes Terres, Syndicat Mixte des Monts d'Or, SPLA Confluence, PNR du Pilat, Office National des Forêts + partenaires privés (cf. site internet)
- Agupe, Arthropologia, ASPAS, Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre (CONIB),
 Conservatoire Espaces Naturels Rhône-Alpes, FRAPNA Rhône, Graine, Maison de l'Environnement

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- représentant officiel en France de Birdlife International
- membre de France Nature Environnement (FNE, ex-FRAPNA)

CONTACT



Christophe Dadamo



rhone@lpo.fr



100 rue des Fougères 69009 Lyon



04 28 29 61 53



https://www.lpo-rhone.fr/



INSA

(Institut National des Sciences Appliquées)

Etablissement d'enseignement supérieur public

PRESENTATION

• Cette école d'ingénieur fait Les projets de recherche du laboratoire BF2I qui sont centrés sur l'étude des interactions biologiques

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place des outils et définir de nouveaux concepts pour une approche intégrée de la protection des plantes
- Gestion une recherche multipartenaire en interaction avec l'environnement



PARTENAIRES

- L'Université de Lyon
- La Conférence des Grandes Ecoles (CGE)
- L'Alliance des Grandes Écoles Rhône-Alpes (AGERA)
- La Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI)
- La Conférence des présidents d'université (CPU)
- CESAER (Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research)

MODES D'IMPLICATION









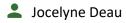




RESEAUX

- Campus LyonTech-la Doua
- Lyon Cité Campus

CONTACT







INSA Bâtiment Louis Pasteur - 11 avenue Jean Capelle 69621

Villeurbanne cedex



04.72.43.83.56



http://bf2i.insa-lyon.fr/fr



PISTYLES

SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF

PRESENTATION

SCIC spécialisée dans le domaine de l'agriculture urbaine et de l'entretien paysagiste.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Animation et gestion d'espaces verts de copropriétés et d'entreprises
- Entretien et animation des parcs et jardins
- Formation et accompagnement dans des projets collectifs d'éco-jardinage et de compostage
- Réalisation d'ateliers pédagogiques et participatifs
- Sensibilisation à la préservation de la biodiversité



Lyon et ses environs

PARTENAIRES

- Pépiniéristes locaux (Vivier, Rey, Guillot-Bourne)
- Entreprises d'insertion (L'Orangerie, Rhône Insertion Environnement, Les Détritivores)
- Métropole de Lyon

Et ete

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

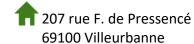
 Bureaux d'études en ingénierie en environnement, écologie et concertation (Likens, Regains, Be to be, Oxalis, Compost'elles)



Benjamin Porte



contact@pistyles.eu





04.78.75.50.46





CAP VERT INGENIERIE

ENTREPRISE PRIVEE

PRESENTATION

Cette entreprise privée est un bureau d'étude qui traite de la question de l'aménagement des espaces publics et des espaces verts.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Conception de renouvellement urbain
- Réalisation de l'aménagement d'espaces naturels, de jardins et de parcs
- Conception d'espaces publics



PARTENAIRES

- Architectes
- Paysagistes
- Urbanistes

MODES D'IMPLICATION







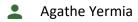




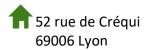


RESEAUX

- Métropole de Lyon
- Mairies
- Collectivités









04.78.17.38.48



www.capvert-inge.fr



Greenstyle

Entreprise privée

PRESENTATION

Cette entreprise réalise à la fois de l'entretien d'espaces verts et de jardins mais aussi des toitures végétalisées.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Créer des façades et murs végétalisés comme à la station d'épuration de la Feyssine
- Gestion d'espaces verts sur les Berges du Rhône
- Entretien d'arbustes à Saint Genis Laval
- Parking végétalisé à Pierre-Bénite



Rayon d'une heure en voiture autour de Lyon

PARTENAIRES

- Berges du Rhône
- Ville de Pierre-Bénite
- Ville de Saint Genis Laval

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

Association des paysagistes UNEP

CONTACT



Greenstyle



info@greenstyle.fr



19 Chemin de la Lône 69310 Pierre-Bénite







HOSPICES CIVILS DE LYON

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE

PRESENTATION

Depuis plus de 200 ans, les Hospices Civils de Lyon en tant que service public, mettent leur expertise médicale au service des Lyonnais au sein de ce grand Centre Hospitalier Universitaire.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Propriétaires de nombreux espaces verts de la ville de Lyon
- Mise en place de la gestion d'espace différencié
- Passage en zéro phytosanitaire depuis 2015
- Mise en place d'un jardin thérapeutique avec une association dans le centre gériatrique de l'hôpital des Charpennes



Métropole de Lyon

PARTENAIRES

- Association Jardin, art et soin
- La Région
- Association Docteur Clown

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Ministère de la santé publique
- Les hôpitaux du département

CONTACT



Valérie Rivière



valerie.riviere@chu-lyon.fr



45 rue Villon 69008 LYON



04 72 11 70 95 06 85 05 26 32



www.chu-lyon.fr



FEDERATION FRANCAISE DES PAYSAGISTES

Association

PRESENTATION

La FFP est la seule organisation représentative de la profession de paysagiste concepteur. Elle regroupe aujourd'hui plus de 650 membres, soit près d'un professionnel sur trois. Elle a comme objectif : la valorisation de la profession de paysagiste concepteur.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Accompagner les entreprises dans la conception d'espaces verts
- Sensibilisation sur l'entretien des espaces verts
- Promouvoir la nature en ville
- Aménagements urbains
- Promouvoir la biodiversité



Rhône-Alpes

PARTENAIRES

La Métropole

MODES D'IMPLICATION















RESEAUX

- Ville aménagement durable
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Montchat Nature

CONTACT



Séverine Cledat



sites-et-cites@wanadoo.fr



9 rue Danielle Feynel 69003 Lyon



04 78 93 55 19



http://www.f-f-p.org



ARTHROPOLOGIA

ASSOCIATION

PRESENTATION

Association basée dans la région lyonnaise. Elle compte une dizaine de salariés, une centaine d'adhérents issus de tous bords : naturalistes, scientifiques, amateurs, autodidactes, etc. et plus de 1.000 écovolontaires. .bénévoles. Ils agissent au quotidien

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Echantillonnage et suivi de populations animales (pollinisateurs, auxiliaires de cultures) ou végétales
- Préconisations et plans de gestion
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Diagnostics de l'environnement des parcelles
- Information, actions pour la compréhension, le respect et la sauvegarde de la nature



Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Maison de l'Environnement et les associations liées
- Collectivités
- Monde agricole

MODES D'IMPLICATION







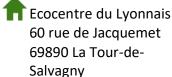
RESEAUX

- Métropole de Lyon
- Mairies
- Associations environnementales comme la LPO et la FNE





cvisage@arthropologia.org





04.72.57.92.78





SOCIETE ANONYME DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE LYON - SACVL

SOCIETE ANONYME

PRESENTATION

La SACVL est une société de construction et de gestion immobilière. Son patrimoine est principalement composé de logements, mais aussi de commerces, de bureaux et d'équipements sociaux, culturels et administratifs.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Densification urbaine pensée en terme d'écologie
- Réhabilitation énergétique des résidence
- 80 ruches sur les toits



Lyon

PARTENAIRES

- Pistyles
- API Environnement
- La DRAC

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Ville de Lyon
- Collectivités

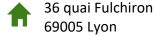
CONTACT



Frédéric Durand



f.durand@sacvl.fr





04.72.77.34.38



http://www.sacvl.fr



FEDERATION DES ENTREPRISES DU BTP DU DEPARTEMENT DU RHONE

OPA

PRESENTATION

La Fédération des Entreprises du Batiment et des Travaux Publics du département du Rhône trouve son origine en 1863 lors de la constitution de la chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiments de la Ville de Lyon par 317 entrepreneurs.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Accompagnement des entreprises
- Outillage pour les adhérents (matériaux biosourcé, importance des sols)
- Sensibilisation
- Conférence



RHONE ET METROPOLE DE LYON

PARTENAIRES

- ALEC
- SPUL
- **AITE**
- SOLIA

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Métropole
- Rhône
- Collectivités

CONTACT



Frédéric Wolf



fwolf@btprhone.fr



23 avenue Condorcet 69100 Villeurbanne



04.72.44.15.15





BOUYGUES BATIMENT – SUD EST

SOCIETE ANONYME

PRESENTATION

Promoteur immobilier qui crée les liens entre tous les acteurs de l'urbain

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Construction durable au cœur de sa stratégie
- Serres sur les toits
- Végétalisation des construction
- Dynamiques locales et citoyennes



Lyon et Sud-Est

PARTENAIRES

- Pass Jardin
- Romanesco
- Pistyles
- Marmite urbaine

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Bureaux d'étude EODD
- Collectivités

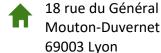
CONTACT



Nicolas Baumer



n.baumer@linkcity.com





06.69.33.30.71



http://www.linkcity.com



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE VILLEURBANNE

ASSOCIATION

PRESENTATION

La MJC de Villeurbanne a un pôle développement durable avec lequel elle met en place un compost et bientôt un jardin. Elle organise également des projections débats.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Sensibilisation notamment avec des projections débats
- Compost partagé avec l'association LADS
- Paniers de producteurs locaux avec Croc'Ethic
- Projet de jardin partagé en cours



PARTENAIRES

- Association LADS (Lyon à double sens)
- Croc'Ethic
- Ville et métropole de Lyon

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Réseau rhône-ain-saône : union territoriale des MJC
- Fédération française des MJC
- _

CONTACT





d.durable@mjc-villeurbanne.org



46 crs Jean Damidot 69100 Villeurbanne



04.78.84.84.83



https://www.mjc-villeurbanne.org/vie-de-la-mjc/developpement-durable/



APIEU MILLE FEUILLES

ASSOCIATION

PRESENTATION

APIEU Mille Feuilles (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain), est une association qui a pour vocation principale l'éducation à l'environnement urbain et au développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Propose des animations pédagogiques en milieu scolaire
- Conçoit des outils pédagogiques : expositions, malles et jeux pédagogiques, livrets de contes
- Réalise des formations aux techniques d'animation : pédagogie de projet
- Participe au plan de déplacement domicile-école (PDDE) sur le grand Lyon. Plan qui consiste notamment à remplacer la voiture pour le trajet domicile-école des enfants et des parents par des modes de déplacements plus doux et écologiques.



Lyon, Saint-Etienne, Loire,

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon et de Saint-Etienne
- Conseil départemental de la Loire / conseil régional de Lyon
- CAN : Comité des activités nouvelles de l'école publique
- HESPUL : Energies renouvelables et efficacité énergétique

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

- Citéphile
- Graine Auvergne-Rhône-Alpes

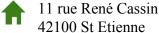
CONTACT



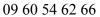
APIEU Mille Feuilles



apieumillefeuilles@wanadoo.fr











AFAUP agence urbaine agriculture urbaine professionnelle

PRESENTATION

AFAUP est une association à rayonnement national ayant vocation à fédérer les professionnels de l'agriculture urbaine et faciliter les liens avec les autres acteurs de la ville, le monde agricole et le grand public.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Améliorer l'alimentation et l'autonomie alimentaire des villes
- Recycler les déchets, l'air, l'eau
- Reconnecter les citoyens au vivant
- Créer du lien social
- Redonner vie aux délaissés urbains
- Valoriser le foncier



LYON

PARTENAIRES

- Agro ParisTech
- Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la foret
- MSA (santé famille retraite services)
- RENNES

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- Les bergers urbains
- Cité de l'agriculture
- La citrouille
- Cueillette urbaine

CONTACT





Afaup.asso@gmail.com



Caubeyre, 32330 Lagraulet du Gers







Lycée horticole, paysage et environnement

LYCEE PUBLIC

PRESENTATION

Ce lycée horticole forme ces élèves à l'entretiens des espaces verts de manière biologique et fait preuve de nombreuse initiatives pour le développement durable, avec par exemple la création d'une ferme urbaine.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Vente en directe de plante en agriculture Biologique
- Expérimentation en aquaponie
- Entretien des espaces verts en gestion différenciée
- Mise en place d'une ferme urbaine
- Formation arboricole en agroécologie



Ecully et Dardilly

PARTENAIRES

- La région
- Association Arthropologia

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

Académie de Lyon

CONTACT



Juliette Tournassat



juliette.tournassat@educagri.fr



26 chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY



04 78 33 46 12



SERL



Société d'Economie Mixte

PRESENTATION

Cette Société d'Economie Mixte s'occupe de l'aménagement urbain et de celui des espaces verts.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Réalisation d'un éco-quartier pour la ville de Trévoux (01)
- Création d'un quartier d'habitat préservant le patrimoine naturel à Rillieux-la-Pape (69)
- Créer un parc de haute technologie en sciences de la vie à Lyon 8e



Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne

PARTENAIRES

- UrbaLyon
- Banque des Territoires
- Métropole de Lyon

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

• Branches du groupe SERL : immobilier ; services ; énergies ; santé ; programmation ; sûreté urbaine

CONTACT



SERL Philippe Rambaud



Mail à rédiger sur le site Internet



4 boulevard Eugène Deruelle 69427 LYON cedex 03



04 72 61 50 00 04 72 61 50 21 (référent Développement durable)



https://www.serl.fr/



DES ESPECES PARMI'LYON

ASSOCIATION

PRESENTATION

Association naturaliste qui œuvre en faveur de la biodiversité en ville. Cette structure mène diverses actions de sensibilisation afin d'impliquer les citoyens et accompagne les initiatives locales pour préserver la biodiversité en milieu urbain, réalise des expertises naturalistes et propose des solutions de gestion adaptées.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Sensibilisation : reportages, conférences, maquettes, visites, chantiers éco-volontaires, inventaires participatifs
- Préservation de la nature en ville : conseil et innovation dans la réhabilitation des habitats naturels
- Préservation et valorisation de la biodiversité : aménagements, gestion raisonnée, valorisation du patrimoine naturel



PARTENAIRES

- Métropole de Lyon, Département du Rhône, Région
- Fondation Nature et Découverte
- Fondation Léa Nature

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

Maison de l'économie circulaire



Quentin Brunelle Victorine De Lachaise



asso@desespecesparmilyon.com



36 cours Général Giraud 69001 Lyon



07.77.38.01.22





ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC

PRESENTATION

Cet établissement d'enseignement supérieur est un précurseur dans la conception de ses espaces verts, puisque l'on peut y trouver un jardin de recherche, une cité jardin, un jardin planétaire et une ferme urbaine.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place d'un jardin de recherche sur la végétalisation
- Plantation d'un jardin planétaire et d'un cité jardin
- Encadrement de la participation des habitants



PARTENAIRES

- Association PollENS (association d'étudiants sur l'apiculture)
- Centre de Formation Paysager et Horticole d'Ecully
- Jardin partagé Graines de Lait

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- Université de Lyon
- Ministère de l'Education Nationale
- Métropole de Lyon

CONTACT



Mehdi Terry



louismehdi.terry@ens-lyon.fr



15 parvis René Descartes 69007 Lyon



04 37 37 60 00 04 72 72 80 00



http://jardin.ens-lyon.fr



AIDEN SOLIDAIRE

ASSOCIATION

PRESENTATION

Aiden solidaire est une association fondée en 2016, qui aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés avec l'emploi durable. Elle est constituée d'un pôle services et d'un pôle chantiers. Nous nous intéressons ici à ce dernier pôle notamment pour ses activités en rapport avec les espaces verts et le maraichage.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Créée et entretient des espaces verts
- Initie au compostage et au jardinage
- Prépare, suit les sols et les cultures afin de récolter, stocker et vendre les légumes
- Réalise des bordures paysagères, des massifs et l'engazonnement



Métropole de Lyon

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Maison de l'emploi et de la formation
- Coorace : solidaire pour l'emploi
- Fondation Eiffage

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

• Coorace : solidarité pour l'emploi

CONTACT



Martin Durigneux



Contact-chantiers@aiden-solidaire.com



454 avenue de la Sauvegarde, 69009 Lyon



04 78 47 78 37





ANCIELA

ASSOCIATION

PRESENTATION

Anciela est une association créée en 2011 pour encourager et accompagner les engagements et les initiatives citoyennes en faveur d'une société écologique et solidaire.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Promeut l'engagement des personnes envieuses dans des initiatives citoyennes ou associatives en lien avec l'écologie et la solidarité
- Accompagne les porteurs d'initiatives dans la mise en œuvre de leurs projets
- Propose des formations pour les professionnels, les volontaires en service civique, et les personnes engagées dans une association.
- Mène des démarches spécifiques en faveur des étudiants, les réfugiés, les salariés, les quartiers



Lyon et ses alentours

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Fondation de France
- Fondation un monde par tous
- ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

MODES D'IMPLICATION



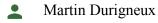




RESEAUX

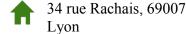
- Maison de l'environnement
- Graine Auvergne-Rhône-Alpes

CONTACT





contact@anciela.info





09 72 65 10 17





CONSEIL DA'RCHIECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ASSOCIATION

PRESENTATION

Le Conseil d'Architectures, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme de droit privé une association créée en 1977 qui assure des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Réalise des formations à destination des enseignants, des professionnels et des élus et techniciens des collectivités sur les thèmes de l'architecture, de l'environnement et du paysage
- Intervient en milieu scolaire pour accompagner des montages de projets artistiques et culturels
- Propose des expositions et des visites commentées dans ses locaux
- Conseille et accompagne les projets de préparation et conception de jardins et d'espaces verts



Métropole de Lyon

PARTENAIRES

- DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- MIQCP : Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques
- CNFPT Centre National Fonction Publique Territoriale
- Education nationale

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

Fédération nationale des CAUE

CONTACT



CAUE Rhône Métropole



caue69@caue69.fr



6bis, quai Saint Vincent 69283 Lyon



04 72 07 44 55





PLACE AU TERREAU

ENTREPRISE COOPERATIVE

PRESENTATION

Place au Terreau est une entreprise coopérative fondée en 2016, qui œuvre pour les professionnels, les particuliers et les associations dans la conception, l'aménagement et l'entretien de jardins potagers. Il s'agit notamment d'agriculture urbaine réalisée selon les principes de la permaculture.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Conçoit, installe et entretient des jardins potagers pour les particuliers et les entreprises
- Initie les citoyens aux techniques de jardinage et à la prise en main du potager
- Propose des formations à destination des enseignants sur la prise en main du potager et la permaculture
- Réalise des ateliers cuisines participatifs



Région Lyonnaise

PARTENAIRES

- Le grand Romanesco
- La pépinière du jardin comestible
- La coopérative Elycoop
- L'association UMANU : Jardins jumelés

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

• Lyon ville équitable et durable

CONTACT



Place au Terreau



olivier@placeauterreau.fr



26 rue Emile Decorps, 69100 Villeurbanne



06 51 05 10 89



www.placeauterreau.fr



SOCIETE PUBLIQUE LOCALE LYON CONFLUENCE

ENTRIPRISE PUBLIQUE

PRESENTATION

La SPL Lyon Confluence est une société publique locale créée en 1999 pour assurer l'aménagement du quartier de la Confluence.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Etudes et montage opérationnel préalable aux actions d'aménagement ou de construction
- Communication, sensibilisation et concertation auprès des riverains et usagers du quartier, les partenaires ainsi que les associations dans le périmètre concerné
- Réalisation des opérations d'aménagement en prenant en compte le paysage
- Création d'espaces verts



Lyon quartier de la Confluence

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- WWF
- Bouygues immobilier
- Vinci immobilier
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

• Fédération des EPL (Entreprises publiques locales)

CONTACT



SPL Lyon Confluence



info@lyon-confluence.fr



73 rue Smith, 69002 Lyon









SOCIETE PUBLIQUE LOCALE LYON PART-DIEU

ENTREPRISE PUBLIQUE

PRESENTATION

La SPL Lyon Part Dieu est une société publique locale créée en 2014 pour assurer l'aménagement du quartier de la Part Dieu.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Etudes et montage opérationnel préalable aux actions d'aménagement ou de construction
- Communication, sensibilisation et concertation auprès des riverains et usagers du quartier, les partenaires ainsi que les associations dans le périmètre concerné
- Réalisation des opérations d'aménagement en prenant en compte le paysage
- Création d'espaces verts



Lyon quartier de la Part Dieu

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Vinci Immobilier
- ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat
 AUC : Agence d'architecture et d'urbanisme
- FNAIM : La Fédération Nationale de l'Immobilier

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

• Fédération des EPL (Entreprises publiques locales)

CONTACT



SPL Lyon Part Dieu



webmaster@lyon-partdieu.com



192 rue Garibaldi 69427 Lyon Cedex 03







Le Grand Romanesco

BUREAU D'ETUDE EN AGRICULTURE URABAINE

PRESENTATION

Le Grand Romanesco est un collectif de professionnels du jardinage et de la conception paysagiste qui aide à la création de projet d'agriculture urbaine de la conception jusqu'au démarrage.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Permaculture
- Formation et sensibilisation au micro-maraîchage
- Animations et ateliers sur le jardinage et l'agriculture urbaine
- Conception paysagiste



Lyon

PARTENAIRES

- Grand Lyon habitat
- Agence Française pour la biodiversité
- Le groupe Duval
- GROOF

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

• Les Paris Culteurs

CONTACT



Amaury Dubois



contact@legrandromanesco.fr



6 Rue Rivet, 69001 Lyon



06 64 62 06 26





ORIZHOME PAYSAGE ET TERRITOIRE

BUREAU d'architectes-paysagistes

PRESENTATION

ORIZHOME Paysage et Territoire est un bureau d'architectes-paysagistes spécialisé dans les projets d'aménagement paysagers et urbains.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Etudes urbaines et paysagères
- Conception de projets d'aménagement d'espaces extérieurs
- Conception de façades végétalisées intégrées et murs végétalisés
- Conception de toits végétalisés et à faible consommation d'eau et entretien



Lyon

PARTENAIRES

- Métropole et Ville de Lyon
- Alliade habitat
- Kaufman et Broad
- Beiersdorf

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

Non renseigné

CONTACT



Orizhome



Contact-lyon@orizhome.fr



2 Rue de l'Aube, 69005 Lyon



06 81 87 38 60



https://orizhome.fr/



CAPVERT INGENIERIE

BUREAU d'ETUDE

PRESENTATION

Capvert Ingénierie est un bureau d'étude qui fournit des compétences techniques dans les projets de paysage naturel et urbain.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Etudes prospectives
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination
- Terrassement et aménagement sur dalle
- Plantation et arrosage



Lyon

PARTENAIRES

- Métropole et Ville de Lyon
- CAUE du Rhône

_

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

• CVE

CONTACT



Capvert Ingéniérie



cap@capvert-inge.fr



52 Rue de Créqui, 69006 Lyon



04 78 17 38 48





ILEX PAYSAGE URBANISME

ENTREPRISE D'ARCHITECTURE PAYSAGERE

PRESENTATION

Ilex Paysage Urbaine est une agence de maîtrise d'œuvre spécialisée dans la conception et l'aménagement d'espaces urbains.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Pacifier la ville en proposant un nouveau partage modal des espaces publics
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination
- Terrassement et aménagement sur dalle
- Plantation et arrosage



Lyon

PARTENAIRES

- Capvert Ingénierie
- Ingérop
- Métropole de Lyon

•

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

Non renseigné

CONTACT



Ilex Paysage Urbanisme



ilex@ilex-paysages.com



7 Place Puvis de Chavannes, 69006 Lyon



04 72 69 46 46



https://www.ilex-paysages.com/agence/



FONDATION NATURE ET DECOUVERTES

FONDATION

PRESENTATION

La fondation Nature et Découvertes a pour mission d'initier et concrétiser des projets associatifs de terrain, pour la protection de la biodiversité et l'éducation à la nature.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Education à la nature
- Soutien aux initiatives de protection, de sensibilisation et d'éducation à la nature
- Protection de la biodiversité
- Plantation et entretien



Lyon

PARTENAIRES

- LPO
- Hegalaldia
- Métropole de Lyon

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

Fondation de France

CONTACT



Fondation Nature et Découvertes



dseve@nature-et-decouvertes.com



1, avenue de l'Europe, 78117 Toussus-le-Noble







CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHONE-ALPES

Etablissement public

PRESENTATION

Le conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes est une structure publique qui a pour but de mobiliser et d'impliquer tous les acteurs dans la protection des espaces naturels et la préservation de la biodiversité.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Préservation des espaces naturels et de la biodiversité
- Accompagnement des acteurs des territoires
- Favoriser les échanges de savoir-faire techniques et scientifiques
- Sensibilisation et formation



Rhône Alpe

PARTENAIRES

- Storengy
- EDF
- Métropole de Lyon
- Vinci

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

• Fédération des conservatoires d'espaces naturels

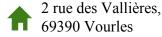
CONTACT



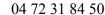
Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



04 72 31 84 50











CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE RHONE-**ALPES**

Etablissement public

PRESENTATION

La chambre d'agriculture Auvergne Rhône-Alpes est une structure publique qui effectue des missions et des prestations auprès des agriculteurs et des collectivités.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Contribution à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagnement, dans les territoires, de la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- Formation et représentation des acteurs auprès des pouvoirs publics



Auvergne Rhône Alpe

PARTENAIRES

- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Fermier d'OR
- Bulletin de santé du végétal
- GIEE

MODES D'IMPLICATION







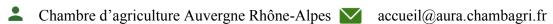




RESEAUX

Innov'Action

CONTACT

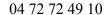






23 rue Jean Baldassini, 69364 Lyon









DRAAF AUVERGNE RHONE-ALPES

Etablissement public

PRESENTATION

La DRAAF Auvergne Rhône-Alpes est une structure publique chargée de soutenir une agriculture compétitive et écologiquement responsable à travers la prise en compte des enjeux d'économie de la ressource en eau.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Formation et sensibilisation
- Coordonne la mise en œuvre de l'ensemble des politiques du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
- Assure des fonctions d'évaluation de l'action publique ainsi que d'analyse économique et de prospective



Auvergne Rhône Alpe

PARTENAIRES

- Ecophyto
- Fermier d'OR
- Bulletin de santé du végétal
- Région Auvergne Rhône-Alpes

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

Grand Plan d'Investissement volet Agricole

CONTACT



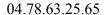


DRAAF Auvergne Rhône-Alpes sral.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr



23 rue Jean Baldassini, 69364 Lyon









OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Etablissement public

PRESENTATION

L'office national de la chasse et de la faune sauvage chargé de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats à travers des études et des recherches mais aussi de la police de la chasse et de l'environnement.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Surveillance des territoires et la police de l'environnement et de la chasse
- Etudes et recherches sur la faune sauvage et ses habitats
- Appui technique et le conseil aux administrations, collectivités territoriales, gestionnaires et aménageurs du territoire
- Organisation de l'examen et la délivrance du permis de chasser



Auvergne Rhône Alpe

PARTENAIRES

- CNRS
- Les Monts de la Madeleine
- Forêts rivés françaises
- Fédération des chasseurs du Rhône

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

Non Renseigné

CONTACT

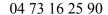


ONCFS Auvergne Rhône-Alpes













ARBOREA

ENTREPRISE PRIVE

PRESENTATION

Arborea est une entreprise paysagiste spécialisée dans l'entretien et l'aménagement des espaces extérieurs publics et privés.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Création et entretien d'espaces verts
- Gestion des ressources en eau réduisant la consommation : végétaux adaptés, paillage, récupération des eaux pluviales, irrigation localisée
- Renforcement de l'état et de l'immunité des plantes par un choix diversifié et adapté à la situation
- Formation et sensibilisation au jardinage



Lyon

PARTENAIRES

- Kaufman et Broad
- Associations paysagistes de Lyon
- Ville de Lyon

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

• Non Renseigné

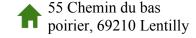
CONTACT



Arborea



02 31 77 48 13





02 31 77 48 13





Botanic

ENTREPRISE PRIVE

PRESENTATION

Botanic est une entreprise paysagiste et de vente de décoration de jardin. Elle est spécialisée dans la création et l'entretien de jardin et d'autres espaces végétalisés.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Plantation de haie et de gazon
- Conception et entretien de jardin
- Création de bassin de jardin
- Paillage et désherbage
- Aménagement minéral allées et massif



Lyon et d'autres Villes

PARTENAIRES

- UNAF
- LPO
- ASPRO pnpp
- SCIC : LA BIO d'ICI

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

Non Renseigné

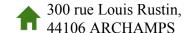
CONTACT



Botanic



contact@botanic.com





09 70 83 74 74





LA VILLE SAUVAGE

ASSOCIATION

PRESENTATION

La Ville Sauvage est née de la continuité de la Guerilla Gardenning qui agit sur Lyon depuis 2010 pour remettre de la nature en ville. Elle sensibilise à la ville durable avec des actions qui lient street-art, végétal et initiatives locales.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Street art végétal à la demande des mairies, événements et spontanément
- Fresques végétales participatives
- Bombes de graines et marché aux plantes
- Contre-événements (solar sound system) et projections de films
- Zones de gratuité (smoothies, massages, réparations vélos, dons divers...)



Lyon et sa métropole

PARTENAIRES

- Brin d'Guill / L'Alter Native
- Lyon en transition / Les Compostiers
- Lyon Villé équitable et durable / Conseil de quartier du 4ème arrondissement

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Guérilla Gardenning France
- Le Passe Jardins

CONTACT



Page facebook : La Ville Sauvage lavillesauvage@gmail.com





229 Gde rue de la Guillotière 69007 Lyon







CONSEIL DE QUARTIER GUILLOTIERE







ASSOCIATION

PRESENTATION

Le conseil de quartier de la Guillotière travaille beaucoup sur les questions de végétalisation du quartier avec de nombreux projets d'aménagements et de sensibilisation. Il est également signataire de la charte de l'arbre.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Ateliers « Et si on plantait un arbre ? »
- Balades urbaines avec la LPO et avec FNE (ex FRAPNA)
- Projets de végétalisation (alignements d'arbres)
- Réflexions sur la piétonisation et les modes de transports doux
- Fête de l'arbre et concours photos



Quartier de la Guillotière (Lyon 7ème)

PARTENAIRES

- Mairie Lyon 7ème
- LPO
- FNE

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Réseau des conseils de quartiers
- •
- •

CONTACT



Présidente : Katia Theres



conseil.guillotière@laposte.net



25 rue Béchevelin 69007 Lyon







CENTRE SOCIAL POINT DU JOUR





CENTRE SOCIAL

PRESENTATION

Le centre social Point du Jour met en place des actions de développement durable même si ses problématiques centrales sont celles des inégalités et de l'inclusion.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Jardin pédagogique « Jeun' et Pouss »
- Paniers de produits locaux avec AlterConso
- Covoiturages
- Randonnées
- Grafiteria



Quartier Point du Jour (Lyon 5ème)

PARTENAIRES

- AlterConso
- Ecole maternelle Irène Juliot Curie
- Collège Charcot

•

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

- Fédération des centres sociaux
- •
- •

CONTACT



Brigitte Prud'homme



contact@csc-pdj.fr



10 impasse du secret 69005 Lyon



04.78.25.55.89



www.csc-pdj.fr



CENTRE SOCIAL LA SAUVEGARDE





CENTRE SOCIAL

PRESENTATION

Le centre social de la Sauvegarde implanté dans le quartier de la Duchère porte une attention particulière aux problématiques de sensibilisation au développement durable et à l'alimentation durable et accessible.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place d'un compost au centre social
- Ateliers de recyclage avec l'association YOYO
- Jardins partagés : au centre social et dans les jardins du château
- Commande et distribution de produits avec l'association VRAC
- Visites pédagogiques (ex : ferme de Tiallou en Ardèche)



Quartier de la Duchère (Lyon 9ème)

PARTENAIRES

- VRAC : Vers un Réseau d'Achats en Commun
- YOYO: objectif recycler 100% du plastique
- Conseil citoyen de la Duchère

•

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Fédération des centres sociaux
- •
- **CONTACT**



Phillipe Bouchard



Phillipe.Bouchard@centreso cialsauvegarde.com



26 avenue Rosa Parks 69009 Lyon



04.78.35.77.47





MONTCHAT NATURE





ASSOCIATION

PRESENTATION

Montchat nature est un collectif d'habitant-e-s, associations et groupes qui s'est organisé pour faire émerger le pouvoir d'agir des habitant-e-s, mutualiser les initiatives existantes et créer des événements favorisant l'écologie et la solidarité dans le quartier.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Réalisation d'une carte des spots nature et éco-citoyens : compost, espaces verts, ruches, MIF...
- Ressources et accompagnement des zones Bzzz, des MIF, des jardins partagés en copropriété
- Ateliers: hôtels à insectes, refuges à chauves-souris, abri pour les oiseaux...
- Sensibilisation des habitants et des écoles : conférences, balades nocturnes et diurnes, compost...
- Fête de Monchat Nature : rencontres des porteurs d'initiatives et sensibilisation



Quartier de Montchat (Lyon 3ème)

PARTENAIRES

- MJC Montchat
- LPO Ligue de protecttion des oiseaux (dispositif BirdNET)

•

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Collectif Monchat
- •
- •

CONTACT



Ninon Voutay



Contact.montchatnature@gmail.com



53 rue Charles Richard 69003 Lyon



06.89.89.75.48 04.78.65.24.13





PASSAGERS DES VILLES

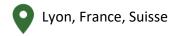
ENTREPRISE PRIVEE

PRESENTATION

Passagers des Villes, l'agence urbaine, réunit une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes et paysagistes, pour porter aux côtés de ses partenaires une ambition commune : construire l'urbanité des territoires.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Concertation avec les habitants sur leur quartier et leurs usages
- Aménagement conception
- Réhabilitation, renouvellement urbain, végétalisation



PARTENAIRES

- Bailleurs sociaux : Grand Lyon Habitat, Est Métropole Habitat
- Collectivités : Métropole de Lyon, Ville de Lyon,
- ANRU

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

- Réseaux de recherche sur les nouvelles mobilités
- Les imaginales de l'Habitat

CONTACT



Madeline Malhaire



Infopassagersdesvilles.fr



1 rue de la république Lyon 69001



08 90 10 92 13 04 78 30 52 61





ITINERAIRE BIS

ENTREPRISE PRIVEE

PRESENTATION

Itinéraire Bis est un collectif de concepteurs indépendants autour de la question du paysage et de l'espace public, animé par deux paysagistes dplg : Jean-Baptiste Lestra et Bertrand Rétif.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Conception et réalisation d'espaces publics, à toutes échelles, en milieu urbain, rural ou naturel
- Aménagements de sites, restauration écologique des milieux, projet urbains comme des éco-quartiers
- Missions de maîtrise d'œuvre, études et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Conseil, formation et enseignement



Lyon, Saint-Etienne, France

PARTENAIRES

- Paysagistes (Cap Vert), éclairagistes, ingénieurs, écologues...
- Collectivités : Métropole de Lyon, Ville de Villeurbanne, Ville de Rillieux-la-Pape, Ville de Lyon
- Bailleurs sociaux : Porte des Alpes Habitat

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Robins des Villes
- VAD : Ville et Aménagement durable

CONTACT



Jean-Baptiste Lestra



jblestra@itineraire-bis.net



74 rue Montesquieu 69007 Lyon







Optigreen



Entreprise privée

PRESENTATION

Cette entreprise, qui travaille en France et à l'international, réalise de très nombreux types de toitures végétalisées.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Toiture végétalisée économique au centre aquatique les Iris (92)
- Toiture naturelle prairie pour l'école de la commune de Bogève (74)
- Toiture Naturelle Ornementale pour une villa (83)
- Terrasse-jardin pour l'EHPAD ORPEA à Paris (75)



France et international (notamment Allemagne)

PARTENAIRES

- **EHPAD ORPEA**
- Commune de Bogève
- Mairie de Paris

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

Optigreen France et International

CONTACT



Raphael Dupont



info[at]optigreenfrance[dot] dupont.raphael@optigreenf rance.fr





+33 3 10 93 00 12 06 45 58 87 84 (Rhône-Alpes)



https://www.optigreen.fr/



Soprema



Entreprise privée

PRESENTATION

Cette entreprise réalise différents types de végétalisations de toitures. Toutefois, elle est avant tout une firme qui travaille sur l'étanchéité et l'isolation des toitures.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Végétalisation de la toiture du lycée René Descartes (63)
- Végétalisation de la toiture de l'hôpital d'Alès-Cévennes
- Végétalisation de la toiture de la Cuisine Centrale d'Annecy
- Etanchéité du toit du gymnase L'envol (38)
- Etanchéité de la toiture du Vinatier



France entière

PARTENAIRES

- Centre Hospitalier Le Vinatier
- Ville d'Annecy
- Ville de Clermont-Ferrand

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

Association des Toitures et Façades Végétales (adivet)

CONTACT



Soprema Entreprises (plusieurs filiales)



contact@sopremaentreprises.fr



14 Rue Saint Nazaire 67029 Strasbourg







Terre de Liens Rhône-Alpes





Association, fondation et entreprise d'investissement solidaire

PRESENTATION

Terre de Liens est un « mouvement » qui s'articule par 3 axes : un réseau associatif avec une association nationale et 19 associations régionales ; une fondation reconnue d'utilité publique et une foncière, entreprise d'investissement social.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Sensibilisation des citoyens à la problématique foncière
- Accompagnement du volet foncier de projets d'installation ou maintien sur parcelle de paysans en bio
- Instruction et suivi des opérations d'acquisition Terre de Liens (Foncière et Fondation),
- Formation de bénévoles
- Développement de partenariats avec les collectivités territoriales afin de favoriser l'agriculture bio.
- Préservation des terres agricoles par un usage écologique et responsable



PARTENAIRES

- Département Rhône-Alpes, Région AuRA,
- SAFER AuRA,
- Terre de Liens Auvergne et Terre de Liens Rhône-Alpes,
- la Nef, Biocoop, AMAP...

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- Réseau INPACT Rhône-Alpes (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)
- organisations et réseaux d'accompagnement de l'agriculture alternative, en particulier bio (FRCivam, ARDEAR Rhône-Alpes, Accueil Paysan, Alliance PEC Rhône-Alpes, Afoc, ...)

CONTACT



Marie Le Roy, coordinatrice



terredeliens69lyon@gmail.c



25 quai André Reynier 26400 Crest







https://terredeliens.org/spip.php?page=article&submit.x=13 &submit.v=12&id article=86



AFAUD AGENCE URBAINE AGRICULTURE URBAINE PROFESSIONNELLE







ASSOCIATION

PRESENTATION

Créée en 2016 à l'initiative des acteurs français historiques de l'agriculture urbaine, l'AFAUP est une association à rayonnement national ayant vocation à fédérer les professionnels de l'agriculture urbaine et faciliter les liens avec les acteurs de la ville.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Reconnecter les citoyens aux vivants
- Créer un lien social
- Améliorer l'alimentation et l'autonomie, alimentation des villes
- Recycler les déchets l'aire l'eau
- Redonner vie aux délaissés urbains. Valoriser le foncier



France

PARTENAIRES

- Consultants, Fournisseurs, Exploitants, Animateurs.
- Acteurs de l'insertion par le travail.
- Porteurs de projets créateurs de lien social
- Porteurs de proiets à vocation pedagogique. Concepteurs de paysages

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Agro Paris tech;
- Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et du foret
- MSA santé famille retraite service
- Rennes

CONTACT





Afaup.asso@gmail.com



Caubeyre 32330 lagraulet du Gers







VILLE GOURMANDE

SCOP

PRESENTATION

Ville gourmande est une SCOP basée à Vénissieux qui cherche à inciter une consommation locale et responsable. Elle met également en place la culture des fruits et légumes en ville. Nos actions tendent à réintroduire la nature en ville, en facilitant la pratique du jardinage, chez soi et dans l'espace public.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Jardinage dans les espaces publics et privés, deux bacs en libre-accès sont installés devant le cinéma Gérard Philipe à Vénissieux
- Participation des habitants, ateliers avec des enfants et des adultes
- Agriculture urbaine
- Mise à disposition de kits de jardinage
- Sensibilisation à une alimentation saine et locale



Vénissieux, Lyon

PARTENAIRES

- Ville de Vénissieux
- Centre associatif Boris Vian
- Alliade Habitat

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

Centre associatif Boris Vian (formations)

CONTACT



Myriam Mokhtari



contact@villegourmande.org



4 rue du ceriser 69200 Vénissieux



06.69.67.44.41





GROOF

ASSOCIATION

PRESENTATION

GROOF (Green on the roof) est une association de citoyens bénévoles dont l'objectif est de faire se développer des potagers en toiture. Ils développent un réseau d'échanges, de la documentation et accompagnent des projets.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Recherche de partenaires
- Réseau d'échanges et de formation, proposer un modèle économique duplicable
- Accompagnements de projets pilotes
- Animations d'ateliers et de débats
- Organisation d'évènements : journées de l'agriculture urbaine en 2017, GROOFathon



Métropole de Lyon

PARTENAIRES

- Odiceo, Groupama, Auchan, Véolia
- Est Métropole Habitat
- Ville de Villeurbanne
- Ecole maternelle Jean Couty, Université Lyon 3

MODES D'IMPLICATION















RESEAUX

- 48h de l'agriculture urbaine
- Journées de l'agriculture urbaine
- Ville et Aménagement Durable

CONTACT



GROOF



http://www.groof.fr/contact



44 cours Gambetta 69007 Lyon







LYCEE PROFESSIONNEL LOUISE LABE

LYCEE PUBLIC

PRESENTATION

Ce lycée professionnel a obtenu le label E3D de l'académie de Lyon. Ils ont mis en place quatre ruches exploitées et un compost afin de sensibiliser les élèves au développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place de 4 ruches et d'une filière d'apiculture : vente du miel par les élèves avec modèle économique, suivi de la population des abeilles, formation à l'apiculture
- Mise en place de 2 composteurs
- Développement de conduite écoresponsable des élèves (mise en place tri sélectif)
- Mise en lien des enseignements avec le projet de développement durable



Lyon 7ème

PARTENAIRES

- Académie de Lyon
- Région AuRa
- Un toit pour les abeilles

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

Label E3D

CONTACT



Camille Bidul



ce.0690046a@ac-lyon.fr



65 bd Yves Farge 69007 Lyon





RECUP ET GAMELLES



ASSOCIATION

PRESENTATION

Récup et Gamelles est une association fondée en 2014 afin de lutter contre les invendus et le gaspillage alimentaire dans une démarche d'économie circulaire sociale et solidaire.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Sensibilisation gaspillage alimentaire
- Recyclage
- Valorisation restes et invendus
- Économie circulaire sociale et solidaire
- Promotion du Zéro Déchet



28 rue Santos Dumont, 69008 LYON

PARTENAIRES

- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Grand Lyon la métropole
- Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt

MODE D'IMPLICATION















RESEAUX

- •

CONTACT



Prescilia Bellat



prescilia@recupetgamelles.f



REZO - Maison des associations 100, route de Vienne 69008 LYON



07.82.33.30.92





France nature environnement

ASSOCIATION

PRESENTATION

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, avec une volonté de protéger l'Homme et de participer à la vie démocratique. Ils valorisent une consommation responsable et engagée pour concilier équilibre naturel et activités humaines.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Gestion espace naturels
- Études naturalistes
- Lutte contre la pollution
- Compréhension et protection de l'environnement
- Transmission et éducation



Auvergne Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Grand Lyon la Métropole
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Villeurbanne

MODES D'IMPLICATION

















RESEAUX

- Maison de l'environnement
- Graine
- Syndicat Mixte du Rhône des iles et des Lônes

CONTACT



Peggy Carton Vincent



rhone@fne-aura.org



22 rue Edouard Aynard 69100 Villeurbanne



04.37.47.88.50



https://www.fne-aura.org

La légumerie



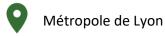
ASSOCIATION

PRESENTATION

La légumerie est une association qui cherche à promouvoir un projet d'agriculture urbaine avec une dimension participative avec les citadins.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Lien social
- Économie sociale et solidaire
- Agriculture urbaine
- Éducation populaire
- Transmission des savoirs et savoirs faire



PARTENAIRES

Passe Jardins

MODE D'IMPLICATION

















RESEAUX

- Passe Jardins
- La Marmite Urbaine
- Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

CONTACT





contact@lalegumerie.org



3 chemin de Serin, 69004 LYON



04.87.37.81.34



AMAP AURA



ASSOCIATION

PRESENTATION

Le réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes cherche à établir un engagement réciproque entre des citoyens et des paysans qui permet un commerce équitable et une agriculture durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Relocalisation alimentaire
- Agriculture paysanne
- Commerce équitable
- Engagement citoyen et solidaire
- Agriculture durable



Auvergne Rhône Alpes

PARTENAIRES

- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Grand Lyon la métropole
- Valens Romans AGGLO

MODE D'IMPLICATION

















RESEAUX

- Le BOL
- Mouvement inter régional des AMAP
- InPact Rhône-Alpes

CONTACT



Amélie Charveriat



coordination@amapaura.org



58 rue Raulin 69007 LYON



04.81.91.65.34



https://amap-aura.org



E-graine

Association

PRESENTATION

E-graine est un regroupement d'associations qui s'engagent sur les questions du développement durable avec des comportements collectifs et individuels.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Développement durable
- Éducation
- Participation
- Cohésion sociale
- Action citoyenne



Auvergne, Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Collectif pour la transition citoyenne
- Festival des solidarités
- Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

MODE D'IMPLICATION

















RESEAUX

- Réseau rural français
- Ritimo
- Éducation populaire 93

CONTACT



Jean Christophe Pitres



contact@e-graine.org



20 rue François Garcin, 69003 LYON



01.30.50.91.48 07.86.01.84.93



https://www.e-graine.org

Carré végétal



Entreprise privé

PRESENTATION

Carré Végétal est un bureau d'étude paysagiste dans l'aménagement des jardins et l'aménagement paysager des particuliers.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement d'espace vert privé
- Conception d'espace vert privé et de logement locatif
- Aménagement paysager
- Plan de plantations



Lyon

PARTENAIRES

- BMB interval
- Easimmio

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

CRBA

CONTACT



Céline Mennessier



contact@carrevegetal.com



101 boulevard des Belges, 69006 Lyon



09.51.60.45.28 06.79.72.77.04



http://www.carrevegetal.com

Greenstyle



Entreprise privé

PRESENTATION

Greenstyle est une entreprise de paysagiste locale et régionale dans l'aménagement paysager avec l'environnement comme priorité dans leur travail.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Gestion des arbres
- Toitures végétalisées
- Maçonneries paysagères
- Génie végétal



Pierre-Bénite

PARTENAIRES

- Plante & Cité
- Agébio
- Qualipaysage

MODES D'IMPLICATION















RESEAUX

Association des paysages UNEP

CONTACT





info@greenstyle.fr



19 chemin de la Lône 69310 Pierre-Bénite



04.72.66.30.00



Alliade Habitat



Entreprise privée

PRESENTATION

Alliade Habitat est le premier opérateur logement dans la région Auvergne Rhône Alpes avec un patrimoine de 42 000 logements. Elle accompagne les acteurs locaux pour dynamiser le lien emploi/logement tout en s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aide au logement
- Insertion sociale
- Promotion de l'équilibre social des territoires
- Préservation de l'environnement
- Développement des ressources humaines



Auvergne Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais)
- ESH (entreprise sociale pour le logement)
- CERA (caisse épargne Rhône Alpes)

MODE D'IMPLICATION













RESEAUX

- Fédération nationale des agences d'urbanisme
- Action Logement
- Métropole de Lyon

CONTACT

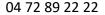






173 Avenue Jean Jaurès, 6900T LYON









Jardin botanique

Structure publique

PRESENTATION

Le jardin botanique de Lyon a pour rôle la conversation des plantes et propose des visites et ateliers guidés autour des plantes. Il cherche à réduire la quantité de pesticides dans une volonté de préservation de la nature.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Arboriculture
- Visites et ateliers
- Conseils culture
- Conservation de plantes



Lyon

PARTENAIRES

Ville de Lyon

MODES D'IMPLICATION















RESEAUX

• Ville de Lyon

CONTACT



Gilles Deparis



Gilles.deparis@mairie-lyon.fr



Parc de la Tête d'or 69006 Lyon



04.72.69.47.78





Elagage pothier

Structure privée

PRESENTATION

Pothier Élagage est une entreprise de professionnels expérimentés et impliqués et spécialités dans la plantation d'arbres et l'aménagement de jardins.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Plantation
- Taille
- Abatage
- Essouchage



Vaulx en Velin

PARTENAIRES

- Ville de Lyon
- Ville de Saint Etienne
- Vivre mieux Macon

MODES D'IMPLICATION

















RESEAUX

- Grand Lyon communauté urbaine
- FDF
- Meylan une ambition partagée

CONTACT



Christian Pothier



secretariat@pothierelagage.com



190, ave. Franklin Roosevelt, Vaulx en Velin 69120



04.72.14.93.00





ISARA

(École d'ingénieurs en agriculture, alimentation, environnement et développement rural)

Enseignement supérieur public

PRESENTATION

L'ISARA est un établissement d'enseignement supérieur au cœur des questions alimentaires, agricoles, environnementales et de développement des territoires

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Formation
- Éducation
- Développement durable



PARTENAIRES

- Grand Lyon la métropole
- La Région Auvergne Rhône-Alpes
- Villeurbanne

MODE D'IMPLICATION











RESEAUX

- Auchan Retail France
- Crédit Agricole
- Bioline
- Coop de France

CONTACT





contact@isara.fr



63 rue Jean Baldassin 69364 LYON



04 27 85 85 85



https://isara.fr

ID VERDE



Entreprise privée

PRESENTATION

ID VERDE est une entreprise de paysagiste spécialisée dans la création, l'aménagement et l'entretien des espaces pour les collectivités ou les entreprises.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement paysager
- Entretien des espaces
- Création
- Conception



Genay

PARTENAIRES

- QualiPaysage
- Mase

•

MODES D'IMPLICATION









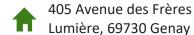
RESEAUX

CONTACT



Hervé Lançon







04.78.97.07.93



ENSAL



Enseignement supérieur public

PRESENTATION

L'ENSAL est une école d'architecture de l'enseignement supérieur public pour former les étudiants à porter le titre d'architecte et à exercer la responsabilité du projet architectural.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Formation
- Sensibilisation
- · Projets de transformations urbaines



Lyon

PARTENAIRES

- Université de Lyon
- Ville de Lyon
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ENTPE

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

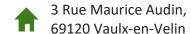
- Grand Lyon
- Les Grands Ateliers
- École Centrale de Lyon

CONTACT



Nathalie Mezureux











DAZY



Entreprise privée

PRESENTATION

Cette entreprise, spécialisée dans l'étanchéité des toitures, construit également des toitures et des terrasses végétalisées de tout type.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Toitures végétalisées pour les Voies Navigables de France
- Toiture du collège de Miribel
- Toiture de la Gare TGV de Macon
- Toiture végétalisée de la maison de retraite à La Guiche



Ain, Rhône, Bourgogne

PARTENAIRES

- Voies Navigables de France (VNF)
- Ville de Miribel
- Ville de Macon

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

- Association des Toitures et Façades Végétalisées
- •
- _

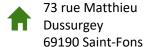
CONTACT



Jean-Pierre Dazy



stlaurent@dazy.fr





04.78.70.99.57



http://dazy.fr/

Naturama



Association

PRESENTATION

Créée en 2000, NATURAMA est une association d'éducation à l'environnement. Elle a pour but d'améliorer la relation entre l'homme et son environnement et ce, dans un souci de protection de la nature.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Journées d'animations pédagogiques
- Animations scolaires
- Mission d'éco pâturages
- Gestion de ruches
- Suivis naturalistes



Lyon

PARTENAIRES

- Graine
- Ministère de l'éducation nationale
- APPR
- Rhône le département

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Bouygues Construction
- Osiris
- Telia
- UIMM

CONTACT



Christophe Darpheuil



info@naturama.fr



250 avenue du 8 mai 1945 69560 Sainte Colombe



04.74.57.66.54



http://www.naturama.fr



Prestige nature

Entreprise privée

PRESENTATION

Prestige Nature est une entreprise spécialisée dans l'aménagement paysager et l'entretien des parcs et jardins.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement et végétalisation de jardins
- Entretien de parcs et de jardin
- Irrigation végétale automatisée
- Installation et entretien de piscines



PARTENAIRES

- CHESNARD Immobilier
- ORALIA
- FONCIA
- Carrefour

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

• Union Nationale des Entreprises du Paysage

CONTACT



Alexandre Barbero



a.barbero@prestige-fr



112 rue Garibaldi 69006 Lyon



09.50.23.05.53



http://prestige-nature.com

ENTPE



Enseignement supérieur public

PRESENTATION

Grande école d'ingénieurs, l'ENTPE est un acteur de référence de l'aménagement durable des territoires, membre de l'<u>Université de Lyon</u>. Créée en 1954, elle est située depuis 1975 sur le campus de Vaulx-en-Velin, partagé avec l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL).

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Formation
- Éducation
- Aménagement durable



Vaulx en Velin

PARTENAIRES

- Agence qualité construction (AQC)
- Arteloa
- Eiffage Construction

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Ministère de la transition écologique et solidaire
- Conférence des Grandes Écoles
- CTI

CONTACT



Jean-Baptiste Lesort



communication@entpe.fr



3 rue Maurice Audin 69518 Vaulx-en-Velin



04.72.04.70.70





ASTREDHOR RATHO

Association

PRESENTATION

ASTREDHOR conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation pour améliorer les performances techniques, économiques et environnementales des entreprises de l'horticulture, de la flouristerie et du paysage.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Accompagnement et expertise pour les entreprises
- Recherche pour les professionnels
- Horticulture
- Projets d'expérimentation



France

PARTENAIRES

- Val'hor
- ACTA
- Ministère de l'agriculte et de l'alimentation

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- Agence Française pour la Biodiversité
- PCS
- AHDB

CONTACT



Corinne Bitaud



info@astredhor.fr



4 rue d'Alésia 75682 PARIS Cedex 14



01.53.91.45.00





SEGAPAL (gestion des espaces publics du Rhone Amont)

Public

PRESENTATION

La société Segapal (Gestion des Espaces Publics du Rhône Amont) est une société publique locale du Rhône amont (SPL) chargée de la gestion et de l'animation du Grand Parc Miribel Jonage.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Protection du patrimoine naturel
- Protection de l'agglomération lyonnaise face aux crues
- Gestion des ressources en eau
- Le maintien et la valorisation du patrimoine naturel faunistique et floristique
- Le maintien d'une activité agricole tenant compte de la sensibilité du milieu



Miribel

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Conseil départemental du Rhone
- Conseil départemental de l'AIN

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- Symalim
- Portail de la côtière de l'AIN

CONTACT



Marion Guibert



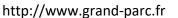
guibert@grand-parc.fr



Chemin de la Bleta 69120









SMIRIL

Public

PRESENTATION

Le syndicat mixte, créé le 10 mai 1995 par arrêté préfectoral et dénommé Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes, est constitué des communes de Feyzin, Grigny, Irigny, Millery, Sérézin du Rhône, Ternay et Vernaison, du Grand Lyon et du Conseil général du Rhône.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Préserver la biodiversité
- Réhabilitation et revalorisation de l'espace nature
- Animations pédagogiques
- Assurer une gestion concertée et durable du site



Rhone Alpes

PARTENAIRES

- Compagnie nationale du Rhone
- L'agence de l'eau du Rhone
- TOTAL

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Les associations de protection de la nature
- Collectivité
- Communes

CONTACT



Pierre Verd



www.smiril.fr



17 rue Adrien Dutartre Grigny 69520









PARC TECHNOLOGIQUE DE LYON

Public

PRESENTATION

Situé à proximité immédiate de Lyon, en région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la commune de Saint-Priest, le Parc Technologique de Lyon, est dédié aux activités de pointe (production, R&D, tertiaire). C'est un site naturel, innovant et durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Environnement
- Biotechnologies/Santé
- Ingénierie industrielle
- Assainissement
- Mobiliser les publ



France

PARTENAIRES

- Grand Lyon
- Ville de St Priest

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

Association des entreprises du parc

CONTACT



Myriam Tarbane



m.tarbane@geolink-expension.com



Saint Priest (69









VNF

Public

PRESENTATION

VNF est le seul établissement qui répond sur 2 réseaux complémentaires et connectés 3 grandes missions au service du public : promouvoir la logistique fluviale l'aménagement du territoire et assurer la gestion globale de l'eau.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Promouvoir la logistique fluviale
- Concourir à l'aménagement des territoires
- Assurer la gestion globale de l'eau



Lyon (France)

PARTENAIRES

- Région Bourgogne Franche Comte
- Agence de l'eau (ARTOIS. PICARDIE)
- Strasbourg.eu (eurometropole)

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Association Bassin touristique de la Sarre
- Gestes propres

CONTACT



Thierry Guimbaud



dt.rhonesaone@vnf.fr





04 72 56 59 00



http://www.vnf.fr





ONF

Public

PRESENTATION

Acteur majeur de la transition écologique et du développement durable, l'ONF met ses compétences à disposition de l'État, des collectivités, mais aussi des entreprises et des particuliers. Son ambition : faire des forêts et des espaces naturels un levier essentiel du développement des territoires et contribuer à leur croissance économique.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Gérer les forets
- Valoriser les espaces naturels te la ressource en bois
- Protéger l'environnement
- Innover pour relever les défis du XXI e siècle



Région Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Gestes propres
- Le département
- Les collectivités

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- ONF International
- ONF Énergie Bois

CONTACT



Michel Jobert



dt.auvergne-rhone-alpes@onf.fr





04 72 60 11 90



143 rue Pierre Corneille 69421 Lyon Cedex 03



Rhône espaces Verts

Privé

PRESENTATION

Depuis 1988, l'entreprise Rhône Espaces Verts n'a cessé de se développer et de faire partager à tous ses clients son expérience. Elle est aujourd'hui l'une des leaders du paysagisme Lyonnais et Caladois. Implantée dans la commune des Chères dans le Rhône, elle se situe aujourd'hui à proximité de grands axes routiers lyonnais, à 5 minutes de l'autoroute A6 et à 500 mètres de la Rn6

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Création d'espaces verts La culture environnementale
- Entretiens d'espaces verts (élagage abattage)
- Plantation
- Dallage/Pavage

•



Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Rhône-Alpes
- Collectivités
- Des particuliers

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

- Union nationale des entreprises du paysages
- QUALIPAYSAGE (Professionnels qualifiés du paysage et de l'environnement)

CONTACT



Olivier SEYER



contact@rhone-espaces-verts.fr





04 78 47 63 27



4 place de la gare 69380 Les Chères



MAISON DE L'ENVIRONNEMENT Métropole de Lyon

Association

PRESENTATION

La maison de l'environnement est une association créée en 1994, regroupant une quarantaine d'associations de protection de l'environnement, du cadre de vie et développement durable ainsi que la métropole de Lyon.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Éduquer à l'environnement vers un développement durable
- La culture environnementale
- Sensibilisation
- Être un lieu de rencontre et d'innovation inter-associative sur la Rhône-Alpes



Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Grand Lyon
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Lyon Durable

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Auvergne-Rhône-Alpes Solidaires
- Drome-Ardèche solidaires
- Lyon Métropole solidaires

CONTACT

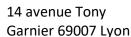


Florian Brunet



Infos@maison-environnement.fr







04 72 77 19 80





Direction de L'eau

Public

PRESENTATION

La direction de l'eau est un service public dans le Grand Lyon qui assure la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la Métropole lyonnaise. Elle est le responsable de l'alimentation en eau potable et du service de l'assainissement pour l'ensemble de sa population.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Contribution au développement économique
- Aménagement
- Assainissement
- Enseignement, recherche et innovation médicale



Lyon Métropole

PARTENAIRES

- · Grand Lyon
- La collectivité

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

CONTACT



Service de l'eau



contact@mediation-eau.fr





04 78 63 40 04



Lafayette, 69003 LYON

184, CRS



Collège Laurent Mourguet

Public

PRESENTATION

Ce collège a obtenu le label E3D de l'académie de Lyon suite à la mise en place d'un jardin, d'hôtel à insecte et cabane à oiseaux afin de sensibiliser les élèves au développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place d'un jardin potager
- Installation d'un hôtel à insecte et de cabanes à oiseaux



PARTENAIRES

- Académie de Lyon
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Anthropologia
- Association LPO

CONTACT



Mme Gueyraud



ce.0691481k@ac-lyon.fr





04 72 18 10 50





Collège Jean Perrin

Public

PRESENTATION

Ce collège public à obtenu le label E3D de l'académie de Lyon suite à la mise en place d'un jardin partagé et d'un hôtel à insectes dans afin de sensibiliser les élèves au développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Mise en place d'un jardin potager
- Installation d'un hôtel à insecte



Lyon 9ième

PARTENAIRES

- Académie de Lyon
- Entreprises du paysage
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Union nationale des entreprises du paysages
- QUALIPAYSAGE (Professionnels qualifiés du paysage et de l'environnement)

CONTACT



Mme Conio-Minssieux



0692698h@ac-lyon.fr





04.72.85.62.50



14 rue de Lattre de Tassigny 69009 Lyon



Collège Paul Éluard

Public

PRESENTATION

Ce collège a obtenu le label E3D de l'académie de Lyon suite à la mise en place d'un jardin avec arbres fruitiers et d'un composte dans afin de sensibiliser les élèves au développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Compostage des déchets de la cantine
- Mise en place d'un jardin potager
- Fabrication et mise en place d'un hôtel à insectes
- Récupération d'eau de pluie pour l'arrosa



Vénissieux

PARTENAIRES

- Académie de Lyon
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Association Teragir (label d'éco-école)
- Programme Marguerite

CONTACT



Mathilde BROTTET



ce.0691730f@ac-lyon.fr





04.78.70.16.22



3 rue George Lyvet 69 694 Vénissieux



CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)

Public

PRESENTATION

Le CNRS a pour mission d'effectuer toutes recherches présentant un intérêt pour l'avancement de la science ainsi que pour le progrès économique, social et culturel du pays ; développer l'information scientifique, en favorisant l'usage de la langue française ; apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Créer des ateliers de Bien-être en ville
- Développement durable
- Recherche scientifique
- Écologie et environnement



Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Ministère de l'enseignement supérieur
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- INSA
- FNS
- Université Lumière Lyon 2

CONTACT



Fréderic Faure



CNRS cellule-marque@cnrs.fr



2 av. Albert Einstein Villeurbanne



04.78.78.75.44





Compagnie Nationale du Rhône

Public

PRESENTATION

La CNR est le concessionaire du Rhône et le 1er producteur français d'énergie exclusivement renouvelable, qui accompagne les territoires vers la transition.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Produire l'électricité
- Développer la navigation fluviale
- Favoriser l'irrigation et l'aménagement du Rhône
- Conception et exploitation de centrales hydroélectriques



Rhône

PARTENAIRES

- EDF
- ENGIE
- Caisse de dépôts

MODES D'IMPLICATION







RESEAUX

CONTACT



Direction des RH

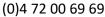


cnr.lyon@cnr.tm.fr



2 rue André Bonin Lyon









Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Public

PRESENTATION

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est le service régional des ministères de la Transition écologique et solidaire (MTES) et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités (MCTRCT). Elle participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques publiques

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement et développement durable
- Lutte contre le changement climatique
- Transition écologique
- Logement, construction et rénovation urbaine
- Transports et infrastructures



Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES

- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les collectivités
- Les départements

MODES D'IMPLICATION













RESEAUX

- FRAPNA Ain
- Fédération Allier Nature
- FRAPNA Ardéche

CONTACT



Dénis Felix







04 26 28 60 00



5 place Jules Ferry 69006 Lyon



FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

PRESENTATION

Créée en 1922 – bientôt centenaire ! -, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire, la FCSF anime et développe son réseau de centres sociaux, les représente auprès des pouvoirs publics, et porte les valeurs et le projet des centres sociaux dans la société.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- S'inscrire dans fédéralisme politique et efficace
- Contribuer à une communauté solidaire et de coopération
- Développer le réseau des centres sociaux
- Eclairer sur les enjeux liés aux questions sociales



FRANCE

PARTENAIRES

- Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
- Ministère de l'éducation et de la jeunesse
- Ministère de la culture et de la communication
- CNAV Sécurité sociale

MODES D'IMPLICATION











RESEAUX

- SENACS
- EVS
- CNAF

CONTACT



Elian Belon



www.centres-sociaux.fr



13/17 Rue Jean Bourgey 691000







Espaces Verts des monts d'or

Privé

PRESENTATION

Entreprise créée en 1973, Dominique Proton (PDG) et Françoise Lafaix (DG) insufflent toujours les ambitions depuis plus de 20 ans, afin de développer et améliorer en continu la qualité des prestations proposées.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement d'aires de jeu
- Création d'espaces verts
- Entretien, élagage et abattage d'arbres
- Management environmental



LYON

PARTENAIRES

- Métropole de Lyon
- Collectivités
- Mairie

MODES D'IMPLICATION







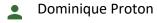




RESEAUX

- Quali' paysage
- Les entreprises du paysage
- Réseau nation des entreprises du paysage

CONTACT





www.evmo.fr



29 chemin de Fromenteau 69380 Lissieu



04 78 47 61 92





UDL (Université de Lyon)







Une communauté publique

PRESENTATION

Cette communauté, structurée autour de 12 établissements membres et 25 associés, a plusieurs formations, 172 laboratoires : biologie du développement animal, végétal, environnement, agronomie etc

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Gestion une recherche au sujet de l'environnement
- Proposer une offre de formation et des axes de recherche pour les étudiantes
- Developper et valoriser du site Lyon en lien avec tous les acteurs du territoire : citoyens, associations, entreprises, collectivités locales



Lyon

PARTENAIRES

- ISARA-Lyon
- Institut national de la recherche agronomique (INRA)
- École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA)
- Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (CNSMD)

MODES D'IMPLICATION

















RESEAUX

- INSA
- ENTPE
- ENISE
- CNRS

CONTACT



UDL



acceuiludl@universite-lyon.fr



Lyon



04.37.37.26.70



https://www.universite-lyon.fr/

Terre d'Avance





Entreprise privée

PRESENTATION

Ce cabinet de conseil réalise des études, des évaluations ainsi que des animations de projets territoriaux, pour un développement économique en lien étroit avec le développement durable.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Accompagnement de l'Association Ville et Développement et Durable dans l'élaboration de son modèle économique
- Renforcement du lien entre développement économique et transition énergétique au sein de l'Agence de l'Environnement
- Accompagnement de la région Languedoc-Roussillon dans la création d'un pôle entrepreneurial d'économie sociale et solidaire



Paris, Lyon, Toulouse

PARTENAIRES

- Agence de l'Environnement
- Métropole de Lyon
- Association Ville et Développement Durable

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

- ARADEL
- Alter'Incub, incubateur d'innovations sociales

CONTACT



Terre d'Avance



contact(at)terredavance.com



34 quai de la Loire, 75019 Paris







TERIDEAL TARVEL



Privé

PRESENTATION

Terideal Tarvel est une entreprise qui travaille dans le domaine de l'aménagement des territoires, dans la création et l'entretien d'espaces verts.

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Aménagement urbain
- Création de terrains de sports et golf
- Création d'espaces verts, toitures végétalisées
- Éclairage public, signalisation tricolore, électricité



PARTENAIRES

- Groupe SEB
- Le Mairie de Genas
- Société ARPAIS

MODES D'IMPLICATION









RESEAUX

- Union des entreprises du paysage
- SERGE (Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique
- QUALIPAYSAGE

CONTACT



Emmanuel MONY



accueil@tarvel.fr





04 78 79 39 39



90, rue André Citroën eal.fr 69740 GENAS



FPI

(Fédération des promoteurs immobiliers)





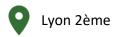
Organisme professionnel

PRESENTATION

Cette fédération fait plusieurs d'action pour anticiper l'avenir de la profession, contribuer aux politiques publiques avec des chambres régionales en mouvement

ACTIONS ET LIEUX D'ACTIONS

- Gestion une préservation la nature
- Mise en œuvre d'un projet sur développement local
- Mise en œuvre d'un projet sur la mobilité, le logement et l'aménagement urbain



PARTENAIRES

- SAMSUNG
- SOCOTEC
- SOCFIM
- SMA

MODES D'IMPLICATION





RESEAUX

- Club Ville Amenagement
- BCT(Bureau Central de Tarifiaction)
- MEDF

•

CONTACT



FPI Valérie Guilly



www.fpi-lyon.fr contact@fpi-lyon.fr



61 rue de la République 69002 Lyon



04 78 92 93 85



https://fpifrance.fr/